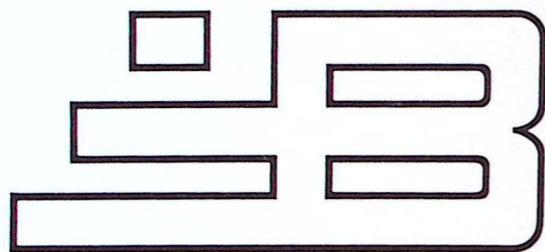




# BRABANT

# La FOIRE internationale DE BRUXELLES présente :



\* 28 avril - 13 mai 1973  
46<sup>e</sup> FOIRE COMMERCIALE de Bruxelles  
Alimentation, quincaillerie de ménage, appareils électroménagers, chauffage, ameublement, cuisine et sanitaire, bâtiment, mode, droguerie, tourisme et loisirs, pavillons officiels belges et étrangers.



\* 29 avril - 3 mai 1973  
3<sup>e</sup> Salon professionnel du CONFORT MENAGER  
Appareils électroménagers, appareils de cuisine et sanitaire, chauffage, quincaillerie de ménage, lustrerie.



\* 2 - 10 septembre 1973  
20<sup>e</sup> Salon professionnel EUROPAC  
Cristaux, porcelaines, céramiques, orfèvrerie, cadeaux et objets d'ameublement.



\* 9 - 12 septembre 1973  
9<sup>e</sup> Salon international BABY-SHOW  
Voitures d'enfant, puériculture, confection enfantine, meubles de chambres d'enfant et meubles de jardin.

\* Ces manifestations se tiennent annuellement.



9 - 16 septembre 1973  
1<sup>er</sup> Salon des Techniques de Protection de l'ENVIRONNEMENT  
Techniques et matériels pour la lutte contre l'insalubrité et la pollution.



9 - 16 septembre 1973  
2<sup>e</sup> Salon professionnel du Génie civil et du Matériel de Chantiers de Construction - INTERMAT  
Matériel de génie civil, machines pour la construction, etc.



9 - 16 septembre 1973  
3<sup>e</sup> Salon international de l'EQUIPEMENT MUNICIPAL  
Matériel et biens d'équipement intéressant les services techniques municipaux.



\* 29 novembre - 3 décembre 1973  
36<sup>e</sup> Salon international du MEUBLE - Bruxelles 1973  
Meubles et sièges, produits de finition, garnitures et tissus d'ameublement.



\* 1 - 6 mars 1974  
14<sup>e</sup> Salon international du Bâtiment et de la Décoration - BATIBOUW 74  
Matériaux de construction, équipements et fournitures pour le parachèvement de l'habitation et sa décoration.



17 - 22 mai 1974  
3<sup>e</sup> Salon international de l'EQUIPEMENT INDUSTRIEL  
Machines, outillage et équipement pour l'industrie.



17 - 22 mai 1974  
4<sup>e</sup> Salon international de l'Emballage - PROPACK  
Machines, matériaux, articles semi-finis et finis d'emballage et de conditionnement.



10 - 14 juin 1974  
12<sup>e</sup> Salon européen du Matériel didactique - DIDACTA  
Tout ce qui a trait à la pédagogie, du matériel didactique classique aux méthodes d'enseignement les plus avancées.



27 juin - 3 juillet 1974  
10<sup>e</sup> Salon international de la CHIMIE  
Chimie générale, méthodes et techniques de laboratoire, recherches et applications.

## Renseignements :

FOIRE INTERNATIONALE DE BRUXELLES  
Palais du Centenaire  
B - 1020 Bruxelles (Belgique)  
Tél. 02/78.48.60  
Télex 23.643

# BRABANT

Revue bimestrielle de la Fédération Touristique

Direction : Maurice-Alfred Duwaerts

Rédaction : Yves Boyen

Conseiller technique : Georges Van Assel

Présentation : Mireille Van Zandycke  
Nadine Willems

Administration : Rosa Spitaels

Imprimerie : Laconti s.a.

Photogravure : Lemaire Frères

Couverture : le Berrurier

Prix du numéro : 50 F. Cotation : 200 F.

Siège : rue Saint-Jean 4  
1000 Bruxelles.

Tél. : (02) 13.07.50 - Bureaux ouverts de 8.30 h à 17.15 h.

Les bureaux sont fermés les samedis, dimanches et jours fériés. C.C.P. de la Fédération Touristique du Brabant : 3857.76.

Les articles sont publiés sous la seule responsabilité de leurs auteurs. Ceux non insérés ne sont pas rendus.

Er bestaat eveneens een nederlandstalige uitgave van het tijdschrift « Brabant », die ook tweemaandelijks verschijnt en originele artikels bevat die zowel de culturele, economische en sociale uitzichten van onze provincie belichten als het toeristisch, historisch en folkloristisch patrimonium.

Les lecteurs désireux de souscrire un abonnement combiné (éditions française et néerlandaise) sont priés de verser la somme de 350 F au C.C.P. 3857.76.

## SOMMAIRE 2-1973

Opération Abbayes et Béguinages du Brabant, par Philippe Van Bever	2
1973 : Année des Abbayes et des Béguinages	4
Béguinages du Brabant, par Yvonne du Jacquier	10
Abbayes du Brabant, par Marie-France Dustin	14
Les retables de Villers-la-Ville, par R. Pilloy-Dubois	18
Vieux Moulin, par Marius Leonard	24
Le Palais d'Egmont (2), par J. Vanderborgh-Bouny	26
L'Hôtel communal de Forest et son site, par Marcel Vanhamme	34
La chasse à courre, par Rose-Marie Laneau	42
Un Centre de dentelle contemporaine à Forest	48
La Foire Internationale de Bruxelles face aux techniques nouvelles, par M.-A. D.	50
S.I.R. Magazine	51
Il est bon de savoir que...	52
Les manifestations culturelles et populaires	56

## ICONOGRAPHIE PHOTOGRAPHIQUE

Opération Abbayes et Béguinages du Brabant : document aimablement prêté par Georges Winterbeek; 1973 : Année des Abbayes et des Béguinages : Acta, Georges de Sutter, Sergysels-Oblut et Christian Dehennin; Béguinages du Brabant : Georges de Sutter; Abbayes du Brabant : Georges de Sutter, A.C.L. et A. Mottart; Retables de Villers-la-Ville : A.C.L.; Palais d'Egmont : Willy Caussin; Hôtel communal de Forest et son site : Hubert Depoortere; Chasse à courre : A.C.L., Original Studio (Châtenay-Malabry) et Rose-Marie Laneau; Centre de dentelle contemporaine à Forest : Radio- en Filmtechnisch Instituut; S.I.R. Magazine : Willy Caussin; Il est bon de savoir que : la photo reproduisant le buste de Carlo Bronne est de Francis Haine.

Couverture : le château de Ham, à Steenokkerzeel (photo : le Berrurier).

# Opération Abbayes et Béguinages du Brabant



Philippe VAN BEVER  
Député permanent, Président.

AINSI donc après les « Opérations » Musées, Moulins, Sites archéologiques, Châteaux, notre Commissaire général au Tourisme, Arthur Haulot, lance pour ce printemps 1973 l'Opération Abbayes et Béguinages. Nos lecteurs connaissent bien ces entreprises pour y avoir participé activement à leur plus grand profit culturel.

Tout comme les autres Fédérations touristiques de Belgique, la nôtre a mis au point, en collaboration avec nos Syndicats d'Initiative Régionaux, un programme de promotion touristique qui permettra à tout un chacun de découvrir ou de redécouvrir ces abbayes et ces béguinages qui s'installèrent chez nous à l'appel notamment des puissants comtes-ducs de Brabant et des magistrats de nos villes pour le plus grand rayonnement de notre vieux Duché. On ne dira jamais assez l'œuvre gigantesque de nos moines bâtisseurs et l'empreinte qu'ils laissèrent chez nous. Que reste-t-il aujourd'hui, par exemple, des vingt-six abbayes installées dans l'immense forêt de Soignes au fil des siècles? Quant à nos béguinages, propres à nos régions, ils eurent eux aussi leur prospérité (1.200 béguines à Bruxelles, 1.000 à Louvain).

Quarante-huit abbayes et dix-neuf béguinages participeront à l'action qui aidera les touristes belges et étrangers à mieux les connaître. L'opération débutera le 14 mai par l'inauguration d'une exposition de documents photographiques en la Gare Centrale de Bruxelles et celle d'une autre exposition aux Musées Royaux d'Art et d'Histoire où seront réunis des objets d'art et des documents précieux relatifs aux abbayes et béguinages de Belgique.

Souhaitons que cette opération aboutisse au sauvetage ou à une meilleure mise en valeur de ruines importantes comme celles de l'Abbaye de Villers-la-Ville ou à la rénovation d'un béguinage comme celui de Diest après la magnifique renaissance du grand béguinage de Louvain.

Notre revue publiera tout au long de l'année 1973 d'importants articles inédits sur les abbayes et les béguinages brabançons. C'est ainsi que dans une suite d'études, dont nous présentons le premier volet dans ce numéro, seront évoqués tous les béguinages ayant existé dans notre province, aussi bien ceux dont les pittoresques maisonnettes ont échappé aux calamités ou résisté aux ravages des ans que ceux — hélas plus nombreux — qui ont été emportés par les tourmentes ou qui ont disparu en raison de l'absence ou de l'insuffisance des vocations, tout en gardant parfois, comme à Bruxelles et Tirlemont, l'un ou l'autre témoin du prestigieux passé de ces attachantes communautés.

Les abbayes, dont le rôle fut si important dans le développement économique, social, culturel et spirituel de notre ancien duché de Brabant, feront elles aussi l'objet d'articles circonstanciés où, au travers d'ensembles aussi imposants que ceux d'Averbode et de Parc à Herverlee, pour nous limiter à deux exemples, ou aussi captivants que ceux de Villers-la-Ville, le touriste pourra revivre toute l'œuvre accomplie chez nous par les Cisterciens, Bénédictins et autres Prémontrés.

Il nous reste à souhaiter à tous ceux qui partiront cette année, en suivant nos routes et itinéraires touristiques, à la rencontre de nos abbayes et béguinages, ces authentiques bijoux de notre Brabant, d'agréables et profitables week-ends.

# 1973

## Abbeyes du Brabant

# Année des Abbeyes et des Béguinages

### Abbaye d'Averbode \*\*



Dans un site campinois de toute beauté, AVERBODE fut, dès sa fondation (1131 et 1135) une abbaye de frontière; son enclos monastique (8 ha), ceint d'une muraille continue, se situe à la fois sur le Brabant, le Limbourg et la province d'Anvers, mais la quasi-totalité des constructions sont implantées sur le sol brabançon. Au temporel, l'abbaye relevait

du duc de Brabant et du comte de Loos, plus tard, du prince-évêque de Liège. Au spirituel, elle ressortissait au diocèse de Liège, mais elle jouissait de l'exemption épiscopale.

Averbode est une abbaye de l'ordre de Prémontré.

L'église abbatiale (en cours de restauration) est un joyau dû à l'architecte Jean van den Eynde (1664-1672); elle figure parmi les monuments les plus typiques de l'architecture baroque et norbertine du XVII<sup>e</sup> siècle et se distingue par la quasi-perfection de ses volumes. Elle mesure 83 mètres de long pour une largeur de 49 mètres à hauteur du transept. Façade admirable dominée par un élégant fronton. L'intérieur est d'une grande majesté avec stalles (œuvre de l'Anversois Herry, 1671-1673) d'une prodigieuse richesse ornementale et belle collection de tableaux (F. Floris, F. Snijders, Cox, P.-J. Verhaghen, Quellin le Jeune etc.).

Outre l'église, l'intérêt se portera sur la sacristie aux superbes boiseries de F. Houssart, la salle capitulaire tapissée de boiseries du même Houssart et de tableaux, le palais abbatial de style Louis XIV, les dépendances du XVII<sup>e</sup> siècle,

l'imprimerie moderne et surtout le porche monumental d'entrée, qui est la partie la plus ancienne (1370-1380) de cette célèbre abbaye.

### Abbaye de la Cambre à Bruxelles (Ixelles) \*\*



\*\*\* = ensemble ou bâtiment de toute beauté.  
\*\* = ensemble ou bâtiment remarquable.  
\* = ensemble ou bâtiment intéressant.

L'abbaye cistercienne de LA CAMBRE, implantée en grande partie sur le territoire de la commune d'Ixelles, fut fondée en 1201 par Henri I<sup>er</sup>, duc de Basse-Lotharingie, et son épouse, Mathilde. Le complexe, tel qu'on le voit aujourd'hui, est le résultat d'une restauration des bâtiments monastiques sous les archiducs Albert et Isabelle, et de plusieurs campagnes de construction échelonnées tout au long du XVIII<sup>e</sup> siècle. L'église date de la fin du XIV<sup>e</sup> siècle et est typique de la période de transition entre le gothique rayonnant et flamboyant; on y conserve les reliques de saint Boniface de Bruxelles, qui mourut à la Cambre, en 1265. Le cloître (40 m sur 37 m) fut reconstruit vers 1600 et restauré en 1934. Le palais abbatial et les bâtiments conventuels parvenus jusqu'à nous forment un bel ensemble très XVIII<sup>e</sup> siècle où se reflètent les styles Louis XIV et Louis XV en honneur à cette époque.

Après la suppression du monastère par la République française, et sa vente comme bien national au carrossier Jean Simons, la Cambre servit de dépôt de mendicité (1810) et d'école militaire (1874-1909); aujourd'hui, elle abrite l'Institut géographique militaire et l'Ecole nationale supérieure d'Architecture et des Arts décoratifs de la Cambre.

De ravissants jardins étagés, de nos jours promenade publique, dominant ce séduisant site urbain.

### Abbaye de Grimbergen \*\*



A GRIMBERGEN, le cœur même de la cité est une antique abbaye, fondée en 1110 et passée à l'ordre de Prémontré à partir de 1128. Elle eut beaucoup à souffrir des guerres de religion, principalement en 1566 et fut fermée sous le régime français, en 1796. Toutefois, à partir de 1833, la communauté s'est progressivement reformée et compte de nos jours une soixantaine de moines. Les bâtiments conventuels ont été réédifiés dans le courant du XIX<sup>e</sup> siècle, au début de ce siècle et au lendemain de la guerre 1914-18. Un centre culturel et récréatif moderne a été construit en 1963 et complété voici quelques années par l'installation d'un observatoire.

Comme bâtiments anciens subsistent la cure (1768), en briques et chaînons de pierres blanches, des éléments de la ferme, datés 1614 et 1728, et surtout l'église abbatiale, qui est cependant restée inachevée puisqu'il manque encore deux travées à la nef et que la tour, haute de 60 mètres, n'a jamais reçu son couronnement. Mais il faut entrer dans ce sanctuaire, érigé de 1660 à 1700, car il est remarquable, dans sa belle ordonnance classique, telle que l'a conçue l'architecte van Zinnicq, avec son riche mobilier qui répond à ce goût du faste qui caractérise l'art baroque : maître-autel opulent (1701), stalles baroques (XVII<sup>e</sup> siècle), chaire de vérité imposante, confessionnaux en chêne, peut-être les plus beaux du pays, et une intéressante suite de tableaux attribués à van Orley, Gaspard de Crayer, van Loon et Jean-Erasme Quellin. Quant à la sacristie, elle est splendide et passe pour la plus belle du Brabant; le visiteur sera séduit tant par ses proportions exceptionnelles que par sa richesse ornementale.

### Abbaye d'Afligem à Hekelgem \*

A AFFLIGEM (commune de Hekelgem) l'architecte L.-B. Dewez est intervenu au XVIII<sup>e</sup> siècle pour réorganiser le complexe abbatial; il en subsiste l'une ou l'autre façade. En fait, les bâtiments actuels de l'abbaye d'Afligem sont de construction relativement récente (à partir de 1928, notamment sur les plans du Hollandais Kropholler). Ils ont été complétés dernièrement par l'aménagement

d'un nouveau sanctuaire et d'un petit centre culturel extrêmement actif. Ils sont une traduction architectonique moderne de l'idéal poursuivi depuis neuf cents ans par des moines bénédictins qui, à partir de 1083, ont vécu, aux confins du comté de Flandre et du duché de Brabant, un idéal de pauvreté et de vie commune basé sur les principes de



l'Evangile. Des anciennes constructions subsistent quelques vestiges du cloître et de l'ancienne église abbatiale (un mur percé de cinq baies ogivales) formant un modeste musée lapidaire. On signalera encore un beau bâtiment rectangulaire datant du XVIII<sup>e</sup> siècle. Notons que l'abbaye fut supprimée en 1796, les Bénédictins ne reprenant possession de leur domaine qu'en 1870. Ils sont aujourd'hui une bonne vingtaine à desservir le monastère.

### Abbaye de Parc à Heverlee \*\*\*

Le complexe monastique de l'abbaye prémontrée de PARC, aux portes de Louvain (commune de Heverlee), figure sans doute parmi les plus complets, les mieux conservés et les plus suggestifs que l'on puisse visiter en Belgique. Fondée en 1128-29, à l'initiative du duc de Brabant, Godefroid le Barbu, par des religieux de Laon, Parc fut supprimée par l'occupant français, le 1<sup>er</sup> février 1797 et rétablie en 1834. On pénètre dans le monastère, de briques et de pierres blan-



Abbés, les stalles Louis XIV et plusieurs tableaux, compositions vigoureuses de Pierre-Joseph Verhaghen (1728-1811).

#### Abbaye de La Ramée à Jauchelette \*

Fondée en 1215-1216, l'abbaye de LA RAMEE (commune de Jauchelette), qui abrita une communauté de religieuses cisterciennes, fut vendue comme bien national en l'an VIII de la République française. Elle est essentiellement, de nos jours, un complexe d'exploitation rurale, un des plus importants du Brabant. Des bâtiments de la ferme disposés en quadrilatère autour d'une immense cour centrale, on remarquera surtout la grange à la dime (1722) : des volumes et une charpente admirables; elle passe d'ailleurs pour être l'une des plus grandes

ches du XVII<sup>e</sup> et du XVIII<sup>e</sup> siècle, en longeant les champs et les étangs (12 hectares) creusés sous l'abbatiale de Siger de Vinckenbosch (1306-1314), et en passant sous de remarquables portes monumentales, sommées des lions ducaux, qui scandent et rythment admirablement l'accès progressif au cœur de la cité des moines.

Tels qu'ils se présentent, les bâtiments conventuels, les annexes et dépendances, ainsi que l'église abbatiale forment, en dépit des diverses retouches, adjonctions ou transformations effectuées au fil des siècles un ensemble grandiose, planté dans un site d'une suprême majesté. On admirera au passage : le moulin abbatial (1534), construit en briques avec cordons de pierres; la ferme (1653) qui constitue un des plus beaux spécimens de constructions rurales qui aient vu le jour dans nos régions; la grange à dimes (1663) rangée parmi les plus grandes du pays; le palais abbatial agrandi aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles et remanié dans le goût baroque en 1724; le quartier des étrangers (1682) à la belle façade baroque; le cloître reconstruit dans un style apparenté à celui de la première Renaissance, les plafonds en stucs du réfectoire et de la bibliothèque (de 1672 à 1679), œuvres remarquables du talentueux stucateur Jean-Chrétien Hansche; la sacristie, tapissée de lambris et de médaillons sculptés, et rehaussée de tableaux de E. Smeyers; enfin, l'église abbatiale, issue de l'art roman (1226-28) mais ayant, depuis les derniers remaniements opérés au XVIII<sup>e</sup> siècle, tous les caractères extérieurs d'un temple baroque; à l'intérieur de l'église, on remarquera le maître-autel, le mémorial des



du pays. Cette grange de même que les écuries et les étables, aux belles voûtes soutenues par des colonnes en pierre bleue, en disent long sur la place importante occupée par l'agriculture et le bétail dans l'économie des communautés religieuses de l'Ancien Régime.

#### Abbaye de Vlierbeek à Kessel-Lo \*\*

L'abbaye bénédictine de VLIERBEEK (commune de Kessel-Lo, près de Louvain) fut fondée en 1125 par Godefroid le Barbu. Pillé et incendié, en 1572, par les

troupes du prince d'Orange, le monastère fut reconstruit en 1635-1642 et supprimé par la loi du 15 fructidor de l'an IV avant d'être vendu aux enchères le 7 floréal de l'an VI (26 avril 1798).

L'église abbatiale et une grande partie des bâtiments claustraux sont parvenus jusqu'à nous; ils nous éclairent sur l'art de bâtir aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles.

L'église abbatiale est la principale curiosité de Vlierbeek. Elevée de 1776 à 1783, à l'aide de pierres de Gobertange, elle passe communément pour être une des œuvres maîtresses de Laurent-Benoît Dewez, qui fut sans doute le bâtisseur le plus fécond et le mieux inspiré des années 1760-1780. En fait, si l'extérieur, hormis la façade, aux proportions harmonieuses, et la tour, haute de 63 mètres et coiffée d'un gracieux dôme, n'échappe pas à une certaine monotonie, l'intérieur, par contre, dégage une réelle majesté tant par ses volumes que par l'habileté avec laquelle Dewez a su faire usage des modèles antiques. Et ce qui ne gêne rien, le mobilier est de choix.

En dehors de l'église, plusieurs bâtiments retiendront l'attention. Tout d'abord, le porche occidental (l'entrée principale de l'ancienne abbaye) est un des éléments les plus anciens de l'ensemble abbatial; il remonte au XVI<sup>e</sup> siècle. Il est flanqué de constructions du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Le quartier des étrangers, aujourd'hui, la cure, est un beau bâtiment du milieu du XVII<sup>e</sup> siècle, transformé en 1727. Vestiges du cloître (± 1640).

Le nouveau palais abbatial, édifié en 1782, est un ensemble classique, dû à



Laurent-Benoît Dewez. L'ancien palais abbatial, assez sérieusement remanié, présente encore des parties datant des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles. Enfin, un ensemble de bâtiments abritant autrefois la brasserie, la boulangerie et une partie de l'exploitation rurale, remonte à la campagne de reconstruction qui s'échelonna de 1635 à 1642.

#### Collégiale de Nivelles (ancienne église abbatiale) \*\*\*



A NIVELLES s'installa, dès le VII<sup>e</sup> siècle, sous l'impulsion de l'ite ou l'ida, veuve de Pépin de Landen, et de sa fille, sainte Gertrude, une communauté de femmes aristocratiques, qui forma, à partir du IX<sup>e</sup> siècle, un chapitre de chanoinesses. Jusqu'en 1798, année au cours de laquelle la 55<sup>e</sup> et dernière abbesse, Marie Vandernoot, fut dépossédée de ses biens, l'histoire de Nivelles resta soudée à celle de l'abbaye.

Les seuls vestiges de cet important chapitre sont l'église et le cloître : le palais de l'abbesse, qui avait traversé les tourmentes, a été détruit lors des bombardements aériens de mai 1940.

L'église, aujourd'hui collégiale, dédiée à sainte Gertrude, est un édifice remar-

quable, apparenté au roman-rhénan, et se distinguant par son plan bicéphale, comportant deux transepts et deux chœurs opposés avec puissant avant-corps occidental ou « Westbau » composé d'une forte tour centrale, flanquée de deux tourelles, dont l'une abrite Djean de Nivelles, célèbre jaquemart, en cuivre, datant de la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle.

Gravement endommagée au début de la seconde guerre mondiale, la collégiale a été habilement restaurée entre 1949 et 1959, à l'exception du « Westbau » dont les travaux de restauration viennent seulement d'être entamés.

Des fouilles méthodiques entreprises dans le sous-sol de la collégiale ont permis de dégager les restes d'une église mérovingienne (VII<sup>e</sup> siècle) et d'importants vestiges d'une basilique carolingienne (IX<sup>e</sup> siècle). Ces découvertes sont révélatrices des différentes phases de développement de l'espace monacal jusqu'à l'érection de l'église actuelle. La crypte romane, voisine du sous-sol archéologique, est la plus vaste de nos régions (22 m x 10,50 m).

Quant à l'intérieur de la collégiale proprement dite, volumes et décorations concourent à y créer une atmosphère et une impression esthétique qu'on ne retrouve nulle part ailleurs.

Dans la sacristie sont conservés les fragments de la célèbre châsse de sainte Gertrude, joyau de l'orfèvrerie gothique, en grande partie détruite lors des bombardements de mai 1940.

Le cloître voisin de la collégiale est une œuvre de transition romano-gothique.

L'ancienne abbaye de HEYLISSEM, établie sur le territoire de la commune de Opheylisseem, fut fondée en 1129. Le monastère, qui relevait de l'Ordre de Prémontré, eut beaucoup à souffrir des guerres de religion; c'est ainsi que l'église, le réfectoire, le dortoir et le palais abbatial furent incendiés en 1568. L'abbaye fut à nouveau saccagée en 1635, puis pillée en 1693 par les troupes françaises. Le monastère fut reconstruit au XVIII<sup>e</sup> siècle (entre 1762 et 1780) d'après des plans établis par le fameux Laurent-Benoît Dewez, premier architecte de Charles de Lorraine; il fut supprimé en 1796 par le régime français. Les bâtiments furent convertis par la suite en usine (filature), puis en sucrerie, avant d'être réaménagés en château. Le domaine et le château furent acquis, en 1962, par la Province de Brabant, qui y installa un centre réservé à la jeunesse. Le visiteur aura son attention attirée par l'imposant dôme (40 mètres), qui coiffe la partie centrale du château actuel et qui est le seul vestige de l'église abbatiale; il sera, en outre, séduit par la belle ordonnance des bâtiments et de la cour intérieure. On est ici en présence d'une réussite architecturale incontestable du grand L.-B. Dewez, estompée, hélas ! par les réaménagements qu'effectua, en 1870, l'architecte Balat qui retrancha notamment 7 mètres de la coupole pour y installer une plate-forme.

#### Abbaye de Villers-la-Ville \*\*\*

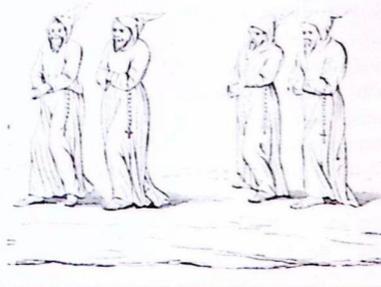
#### Abbaye de Heylisseem à Opheylisseem \*



L'abbaye cistercienne de VILLERS-LA-VILLE fut fondée, en 1146, sous l'impulsion de saint Bernard, abbé de Clairvaux. Le plan du moultier fut dressé en s'inspirant du modèle de la maison mère de Cîteaux. Le monastère prit rapidement de l'extension, mais eut plus tard, à l'image des autres abbayes, à souffrir des guerres de religion; il connut une dernière période de prospérité durant le XVIII<sup>e</sup> siècle. Dévastée en partie en 1794, l'abbaye fut vendue le 25 juillet 1797, puis progressivement démantelée par l'acquéreur avant d'être la proie des vandales en 1814. Les vestiges de



Notre-Dame de Montaigu (1613-1615) d'où l'on jouit d'une belle vue d'ensemble sur les ruines. On verra encore, en dehors de l'enceinte monastique, l'ancien moulin abbatial remontant à la fin du XII<sup>e</sup> siècle et aménagé de nos jours en restaurant à l'enseigne « Hôtel des Ruines ».



l'abbaye, longtemps livrés aux intempéries, furent partiellement restaurés en 1893 et consolidés en 1969. Les ruines seront incessamment illuminées. Les ruines de Villers-la-Ville sont justement célèbres : tout voyageur, qui se respecte et passe par la Belgique, se doit de les visiter; a fortiori, tout Belge un tant soit peu intéressé par son patrimoine culturel. Car ce que l'on voit dans cette ravissante localité du Brabant wallon n'a sans doute pas son pareil en Europe.

L'église abbatiale d'abord, aux dimensions impressionnantes (90 mètres de long sur 40 mètres de large, à hauteur du transept) comportait trois nefs dont les voûtes reposaient sur de puissantes colonnes cylindriques. Le chœur et le transept marquent une étape dans l'histoire de l'architecture en Brabant. Ils constituent, en effet, le premier exemple connu de l'application du gothique dans la province.

Les bâtiments claustraux ensuite : le cloître, d'origine romane, le réfectoire d'allure imposante dont le style forme la transition entre le Roman et le gothique, la cuisine basse, le chauffoir (vers 1179) équipé d'une cheminée monumentale, la brasserie, une des constructions les plus grandioses de l'abbaye, avec rez-de-chaussée voûté en plein cintre constituant un exemplaire rare et particulièrement intéressant pour l'histoire de l'architecture médiévale à destination industrielle. Le palais abbatial et les jardins étagés enfin. Le palais abbatial, dont il ne subsiste que quelques vestiges, a été reconstruit, en 1720, sous l'abbé Hache dans le style en vogue au début du XVIII<sup>e</sup> siècle. Un escalier de 117 marches permet de gagner, par les jardins disposés en terrasses, la chapelle

## Béguinages du Brabant

### Vieux Béguinage d'Anderlecht \*

Le vieux béguinage d'ANDERLECHT est implanté au pied de la collégiale des SS.-Pierre-et-Guidon. Il fut fondé en 1252 et restauré au XVI<sup>e</sup> siècle. C'est un béguinage miniature qui n'a jamais eu l'importance de ceux de tant d'autres villes comme Bruges, Gand, Louvain, Lierre, Diest, entre autres. Mais ses bâtiments de style Renaissance — deux corps de logis disposés symétriquement autour de l'enclos mystique — dégagent un charme indéniable. On y a reconstruit, vers 1930-1932, l'intérieur d'un habitat de béguine : la cuisine, la chambre



des dentellières, le parloir, la chambre de la Grande Dame, le « Bollewinkel », magasin de friandises qui permettait d'attirer les enfants pour leur donner un brin de connaissances religieuses et autres. Momentanément fermé au public, en raison, notamment, de son état de délabrement, le Vieux Béguinage d'Anderlecht sera prochainement restauré.

### Eglise du Béguinage de Bruxelles \*\*

Le béguinage de BRUXELLES, érigé en paroisse dès 1253, comptait plus de 1200 béguines en 1372. Il n'en subsiste que l'église, commencée en 1657 et consacrée en 1676, spécimen remarquable de ce que l'on pourrait appeler le baroque brabançon, version locale du baroque italien.

Le mobilier du sanctuaire — tableaux et meubles sculptés —, est abondant et opulent. Quant aux maisons des béguines, on les a rasées vers 1828 : on en était aux débuts de ces spéculations fon-



cières qui ne tarderaient pas à transformer le visage du Bruxelles historique, au point de le rendre aujourd'hui méconnaissable.

L'église du Béguinage, remarquablement restaurée, est un témoin précieux du passé urbain de Bruxelles.

### Béguinage de Diest \*\*\*



Le béguinage de DIEST date du milieu du XIII<sup>e</sup> siècle (1252). C'est sans doute le complexe béguinal le mieux conservé, le plus homogène et l'un des plus riches de Belgique.

On accède à l'enclos par une importante porte en baroque rubénien, datée de 1671, qui porte un appel émouvant : « Comt in mijnen hof/ mijn suster bruijt » (Viens dans mon enclos, ma sœur l'épouse).

Le complexe actuel a été structuré vers 1550 par le curé Nicolas Esch qui fit démolir les maisons de torchis et conçut un plan en damier axé sur un centre constitué de l'église, de l'infirmerie et d'une place. Les maisons, à pignons et niches, datent du XVII<sup>e</sup> siècle et du XVIII<sup>e</sup> siècle. L'ancienne infirmerie, en briques, du XVI<sup>e</sup> et du XVII<sup>e</sup> siècle (actuellement convertie en centre culturel) est remarquable.

L'église, de style gothique, est dédiée à sainte Catherine; elle fut élevée aux XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles. Divisée en trois nefs, elle offre un heureux mariage entre le grès brun et la pierre blanche extraite des

carrières de Linsmeau. Son mobilier, baroque et classique, est particulièrement riche et comporte d'estimables œuvres d'art (maître-autel très soigné, en forme de portique, opulente chaire de vérité de 1671, belle clôture soigneusement travaillée et séparant l'église en deux parties, Pietà, tableaux de Théodore van Loon et Pierre-Joseph Verhaghen, ornements sacerdotaux, dentelles, etc.). Il reste à espérer que le magnifique ensemble architectural, que constitue le béguinage de Diest et qui est aujourd'hui passablement délabré, puisse être restauré dans les prochaines années.

### Le Grand Béguinage de Louvain \*\*\*

Lorsque d'ici peu de temps, ses dernières maisons auront été restaurées, le grand béguinage de LOUVAIN sera sans doute le complexe béguinal le plus impressionnant et le mieux mis en valeur qui soit au monde. Il faut s'y promener longuement. Et l'investissant de l'extérieur d'abord : longer son enceinte, de façon à saisir la disposition et les volumes des jolies maisons en briques rouges et aux toits de tuiles et d'ardoises; du bas (La Dyle) vers le haut (la rue des Moutons) et du haut vers le bas. En le pénétrant ensuite : regarder l'église (entamée en 1305) dont le chevet plat porte une verrière unique en gothique primaire; visiter l'infirmerie (de la fin du moyen âge et du XVI<sup>e</sup> siècle) à la charpente impressionnante, transformée en salon de consommation pour les corps universitaires de l'Alma Mater locale, proprié-



taire des bâtiments qu'elle a rachetés, voici quelques années déjà à la Commission d'Assistance Publique de Louvain, et qu'elle a aménagés en vaste centre d'hébergement en mesure d'accueillir plusieurs centaines d'étudiants ainsi que des ménages de professeurs et d'assistants. Puis, ruelle par ruelle, maison par maison, jardin par jardin, fouler les vieux pavés et passer et repasser sur les petits ponts jetés sur les bras de la Dyle. On y découvre clairement comment, dès le second quart du XIII<sup>e</sup> siècle, les hommes ont su transformer un îlot marécageux en une petite ville merveilleuse. Véritable cité dans la cité; au bord de la cité; à l'écart et en marge de la ville bourdonnante et enfiévrée. Et puis, ne lit-on pas sur les façades des quelque cent maisons et maisonnettes qui composent le grand béguinage de Louvain quelques pages superbes de l'histoire de notre architecture civile du XV<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle.

### Petit Béguinage de Louvain \*



Le Petit Béguinage de LOUVAIN fut fondé vers le milieu du XIII<sup>e</sup> siècle. Il se compose d'une rue unique, bordée de petites maisons à pignons à gradins, datant du milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, se profilant sur la fine dentelle en pierre de l'église abbatiale Sainte-Gertrude, dont le béguinage dépendait, du moins jusqu'en 1631. Ce béguinage, qui hébergea jusqu'à 80 dames, est désaffecté depuis plus d'un siècle. Il est occupé de nos jours par des particuliers.



Dans les petits enclos les béguines ne disposaient souvent que d'une humble chapelle pour accomplir leurs dévotions.

# Béguinages du Brabant

par Yvonne du JACQUIER

*Par les croisées translucides, comme il était riant l'enclos du béguinage. Au centre, une pelouse étoffée et compacte. Quelques peupliers en rive au faisaient un bruit clair de rivière qui chante.*

Georges Rodenbach

À l'aube de l'année 1973 qui sera consacrée aux béguinages, nous pensons qu'il est souhaitable de rappeler les origines, les raisons d'être et les règles très particulières qui différencient totalement ces enclos des couvents réguliers.

Par une sorte d'association d'idées, on a, pendant de nombreuses années, attribué la fondation des béguinages à Lambert Lebègue, prêtre liégeois, ou à sainte Begge, fille de Pépin de Landen, première abbesse d'Andenne. Pour cette dernière, en tout cas, l'hypothèse doit être exclue, sainte Begge étant décédée en 674, bien avant l'existence des béguinages.

On a avancé aussi que les béguinages avaient été créés pour parer à une insuffisance de bâtiments claustraux; on aurait ainsi dévié vers une vie semi-laïque, des femmes qui souhaitaient entrer réellement en religion.

À la lumière de découvertes faites, surtout au XIXe et au XXe siècle, on a con-

clu que les béguinages n'ont pas été fondés au sens strict du mot, mais qu'ils se sont développés spontanément et sporadiquement à la suite d'événements sociaux et religieux.

Pour comprendre cette situation, il faut admettre tout d'abord l'importance primordiale du mysticisme dans la société du Moyen Age. L'éclosion d'hérésies a provoqué en réaction, pour ceux qui restèrent fidèles à la foi catholique romaine, une intensification des croyances et des pratiques religieuses. Autre facteur, le surnombre d'éléments féminins. Les femmes, en général, sont plus sensibles, plus enclines au mysticisme que les hommes.

Surplus de population féminine et lutte ardente contre les hérésies (les Albigeois ou Cathares et les Nicolaïtes). Des frères prêcheurs, particulièrement des Dominicains, se répandirent dans les villes et les campagnes, incitant les populations à donner la primauté aux soucis spirituels. Le climat était créé.

Il s'y ajouta un élément social important : les croisades qui, entraînant seigneurs et manants sur les routes d'Europe et d'Asie, laissèrent nombre de femmes seules au foyer. Certaines surent qu'elles étaient veuves; d'autres purent le croire, puisqu'elles étaient sans nouvelles. Petit à petit, ces femmes esseulées se groupèrent pour travailler et prier ensemble. Elles restèrent disséminées dans les agglomérations; certaines s'efforcèrent d'occuper de petites maisons aux environs des églises, des hôpitaux ou des léproseries où elles purent mettre en pratique leur idéal de dévouement.

Les prémices de ce mouvement semblent remonter au XI<sup>e</sup> siècle, peut-être au Xe siècle; d'aucuns estiment même que certaines femmes ont eu l'esprit béguinal dès le IXe siècle. Quoi qu'il en soit, le grand essor des béguinages s'étend sur les XIe, XIIe et XIIIe siècles. Les béguinages se répandirent bientôt, non seulement dans nos régions où leurs adeptes furent appelées « béguines ou

begijnen », mais aussi en France où elles furent connues sous le nom de « papulardes », en Lombardie « Humiliata », en Allemagne « coquenunes ».

Pour la seule province de Brabant, nous relevons des enclos à Bruxelles, Louvain, Tirlemont, Nivelles, Diest, Aarschot, Overijse, Vilvorde. Certaines villes en possédaient plusieurs (Bruxelles, Louvain, Huy, Liège, Nivelles). Le nombre de béguines dans chaque communauté se montait parfois à deux mille.

La Réforme fut néfaste aux béguinages. Certains d'entre eux furent des repaires d'hérétiques et le pape les fit fermer, notamment en Allemagne et en Italie. Ceux des Pays-Bas (surtout les Pays-Bas du sud), étant restés dans la ligne, purent continuer leur existence, existence souvent mouvementée car, épargnés par Rome, ils furent saccagés par les protestants.

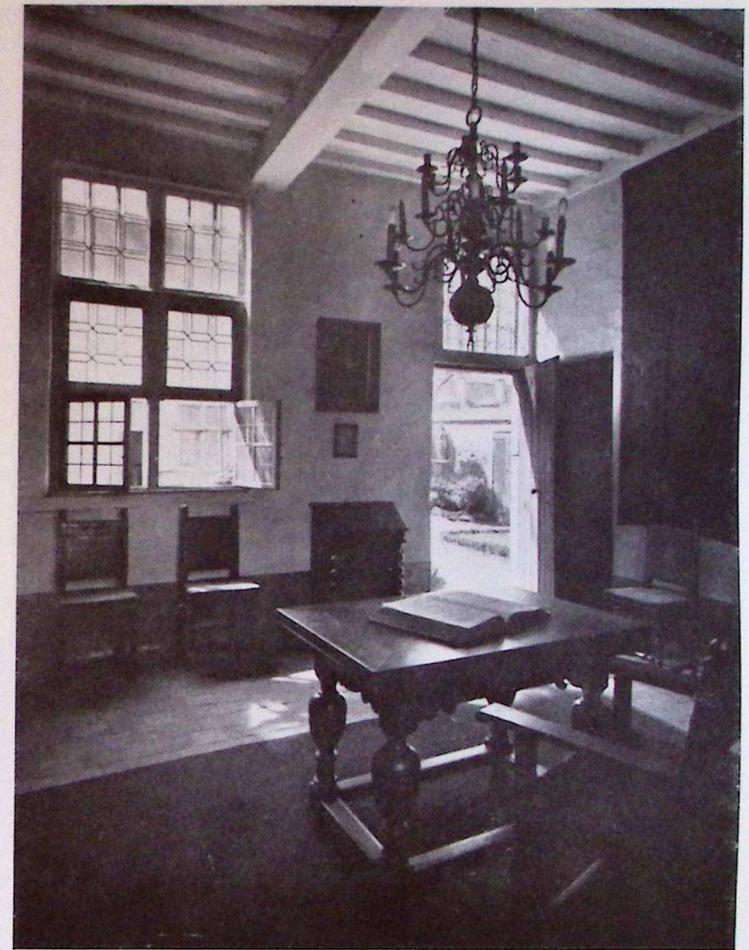
Lorsque vint l'apaisement religieux, les béguines regagnèrent leurs maisonnettes, relevèrent leurs ruines et reprirent leur existence de travail, de prière et de calme bonheur.

À la fin du XVIIIe siècle, l'occupation française amena de nouvelles épreuves; les béguinages furent saisis comme bien d'Eglise et dévolus aux bureaux de bienfaisance. Après la tourmente, les béguines revinrent, soit comme propriétaires, soit comme locataires des bureaux de bienfaisance, mais un coup fatal leur avait été porté et jamais, au XIXe siècle, les enclos ne retrouvèrent leur épanouissement d'antan.

En fait, il y eut des périodes distinctes dans l'évolution des béguinages :

— nous assistons à l'éclosion de ferveurs, d'un désir de perfectionnement qui amènent des femmes à se rassembler dans le but bien précis de prier ou de travailler en commun; aucune règle n'est édictée par qui que ce soit, mais l'on retrouve le même mouvement dans toute une partie de l'Europe, sans qu'il y ait concertation;

— l'Eglise a d'abord observé, par l'intermédiaire de ses prêtres; elle s'est ensuite inquiétée, en pleine période d'hérésie, de ces initiatives non contrôlées. On sait que l'Eglise n'a jamais apprécié, surtout dans le passé, des entreprises qui n'émanaient pas de son pouvoir. Il est



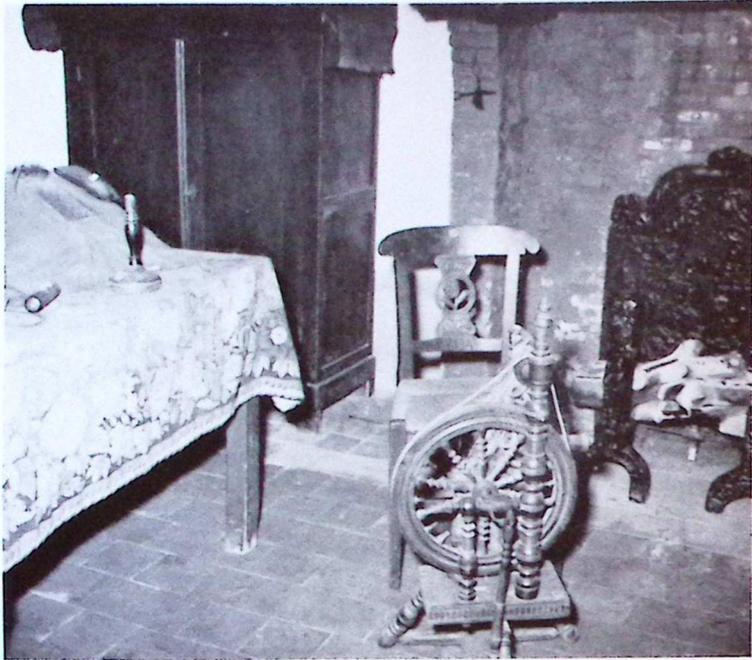
Au Vieux Béguinage d'Anderlecht, la Maison de la Grande Dame et un intérieur béguinal furent reconstitués avec minutie.

donc tout naturel de voir Rome se pencher sur le problème des béguinages et prendre un droit de regard sur les règles et le mode de vie, sans cependant imposer une unification;

— jusqu'à ce moment-là, les béguines vivaient en des demeures éparpillées dans la ville. Au XIIIe siècle et pour les mettre à l'abri des dangers moraux, l'Eglise suggéra la construction de petites cités où ces femmes réunies pourraient vivre en toute quiétude à l'abri de leurs murs; des règles sont arrêtées qui,

sans être uniformes, sont cependant pratiquement calquées l'une sur l'autre. C'est la période que l'on a appelée, d'une manière assez amusante, celle des « béguines disciplinées ».

Dans l'ensemble, la règle prévoit les vœux de chasteté et d'obéissance pour la durée de la résidence dans l'enclos. Les vœux ne sont jamais perpétuels et les béguines peuvent se libérer quand elles le désirent. Elles ne font pas à proprement parler vœu de pauvreté, parce que — contrairement aux religieuses —



Le modeste attirail des béguines qui, en général, tiraient leur subsistance de menus travaux d'aiguille, de broderies et dentelles.

elles gèrent elles-mêmes le produit de leur travail ou de leurs petits revenus; toutefois, elles s'engagent à vivre dans un esprit de pauvreté évangélique, c'est-à-dire dans la plus grande simplicité et en toute modestie.

En général, les béguines tirent leur subsistance de menus travaux d'aiguille, broderies, dentelles et aussi du soin des malades.

La dernière phase de l'évolution béguinale est celle où le pouvoir ecclésiastique, au début du XIV<sup>e</sup> siècle, accorda l'autonomie des paroisses.

Nés à la même époque que nos communes, les béguinages — ces petites villes dans les villes — en ont adopté les cadres et certains usages : ils sont dirigés par une Grande Dame (Groot Juffer ou Groot Meesteres en flamand), assistée d'un conseil élu par les béguines. La Grande Dame elle-même est élue par ses sœurs. Le Conseil de la communauté se réunit sur convocation de la Grande Dame.

Les postulantes ont accès au béguinage

à partir de l'âge de dix-huit ans; elles peuvent être célibataires ou veuves. Pendant le noviciat plus ou moins long selon les communautés, elles vivent dans un des couvents de l'enclos; après ce stage, chaque béguine peut, si elle le désire, habiter une maison séparée. A l'heure actuelle et pour des raisons d'économie très compréhensibles, il est rare que les béguines ne se réunissent pas à trois ou quatre dans une même demeure.

Les règles, nous l'avons vu, sont similaires, mais non identiques. Nous en avons trouvé l'écho notamment au musée du Béguinage de Courtrai, et dans les ouvrages que le chanoine H. Hoornaert et le Rév. R. Hoornaert ont consacrés au béguinage de Bruges.

Nous en reprenons, ci-après, quelques termes qui ont un délicieux parfum de grâce surannée, de naïveté touchante :

— Défense d'user de papier peint dans les maisons et de tapis.  
— Défense de recevoir à souper ou de souper en ville.

— Nulle n'adressera la parole à un homme sans témoins. Elle le fera assez publiquement pour que sa compagne les puisse voir. Son langage sera bref et utile autant que possible, sans serment, sauf le cas de nécessité, sans mensonge, sans médisance, sans élever la voix, sans invectiver, sans rire aux éclats, mais toujours modestement, le visage joyeux, grave et recueilli.

— On n'hébergera pas un homme et on ne l'invitera pas à manger, quelle que soit sa dignité, mais s'il arrivait un petit garçon avec des femmes, il pourrait manger en présence des femmes; ou s'il arrivait qu'un adolescent, rendant visite à une béguine, vint de loin, il pourrait manger là, mais dormir ailleurs.

— Celles qui le désirent peuvent se faire saigner quatre fois l'an.

— Les différends éventuels sont portés devant la Grande Dame.

(Eh oui ! même en ces pieuses cités, il fallut prévoir le cas de différends et l'on ne peut s'empêcher d'imaginer de véhéments colloques, sans doute sur le mode suraigu de femmes en colère, et — qui sait ? — peut-être même, de-ci de-là, quelques prises de cornettes déifiant la sainte charité).

Et ceci est vraiment savoureux :

— Pendant la saison d'été, il est défendu de se rendre aux stations balnéaires ! Enfin, cette prescription qui laisse rêveur :

— Les maîtresses peuvent discipliner les filles à chaque fois qu'elles méfont, de la main, de la verge ou de la palmatoire.

On trouve fréquemment, dans la dénomination des béguinages, le vocable « Notre-Dame de la Vigne ». Ainsi en fut-il pour Bruges et pour Bruxelles. Cette dénomination ne tend pas à rappeler l'existence de quelque vignoble, mais constitue une allusion biblique : le béguinage était la Vigne du Seigneur, où l'Eglise souhaitait abriter et protéger les saintes filles de tous les pièges que le monde aurait pu leur tendre.

En résumé, les béguinages furent une

institution sociale tout autant qu'une institution religieuse : ils recueillirent les femmes isolées, souvent pauvres, leur donnèrent un refuge sûr en des périodes difficiles. Cette raison d'être en fit à la fois la force et la faiblesse. Force certainement, puisqu'ils survécurent, du moins en nos régions, pendant près de neuf siècles d'une façon effective. Faiblesse aussi; en effet, dès que la femme s'est émancipée, dès qu'elle a trouvé sa place dans la société, les vocations se sont rarifiées; à l'heure actuelle, elles sont nulles.

Et pourtant, malgré les persécutions et les guerres, malgré les transformations du mode de vie, des enclos sont parvenus jusqu'à nous; ils ont conservé leur grâce, un peu de mystère, une poésie

infinie. Nous ne pouvons accepter de les laisser s'effriter et disparaître comme ceux de Nivelles, de Bruxelles, d'Overijse, de Vilvorde et tant d'autres dont il ne nous reste que le nom et l'histoire. On ne peut pas non plus en faire des musées, des agglomérats fossilisés qui ne seraient même plus le reflet de ce qu'ils furent. La vraie solution est de leur trouver, dans notre société moderne, une vocation parallèle à celle qui en provoqua l'éclosion. Et là, nous ne pourrions trop dire combien ces béguinages retrouveraient une merveilleuse destination si, de plus en plus, les autorités responsables les rendaient à leur vocation première; ainsi en est-il déjà à Bruges où l'enclos abrite quelques religieuses et des dames âgées; à Aar-

schot dont le béguinage bombardé, mais presque entièrement reconstruit, est devenu une cité pour ceux qui ont atteint ce que d'aucuns appellent le 3<sup>e</sup> âge et d'autres, mieux inspirés, l'âge d'or, l'âge où l'on souhaite trouver un havre calme, confortable et harmonieux. Hélas ! nombre de béguinages ne peuvent même plus être ressuscités; depuis longtemps leurs saintes filles ont été dispersées et la pioche s'est attaquée aux modestes et gracieuses demeures. Pour terminer cet aperçu, nous ferons nôtre la pensée mélancolique de Godefroid Kurth qui, parlant des enclos disparus, disait :

« Il n'y a guère de legs du passé qu'il faille plus regretter d'avoir vu gaspiller par la société moderne. » (à suivre).

Un office au béguinage de Malines, vers 1900 (dessin de Xavier Mellery).





Nivelles : la prestigieuse collégiale Sainte-Gertrude est l'édifice, de style roman-rhénan, le plus important de Belgique.

# Abbayes du Brabant

par Marie-France DUSTIN

LES comparaisons abondent parmi les auteurs pour qualifier l'incroyable essor qui durant tout le Moyen Âge s'empara de l'Eglise et provoqua la floraison de ses ordres. Tantôt ce sont à des « pépinières de missionnaires » que sont comparés les monastères irlandais ou bénédictins qui dès le VII<sup>e</sup> siècle couvrirent l'Occident. Tantôt, c'est à un « grand lac d'où s'échappent par mille ruisseaux sous l'impulsion de leurs rapides nageoires, des poissons aux écailles brillantes » que sont comparés « brillants de l'éclat de leurs vertus » les moines nouveaux sortis de Cîteaux.

Ailleurs, c'est aux traditionnelles images de la bible qu'il est fait recours pour évoquer l'essaimage de Cîteaux et de Prémontré : « C'est alors que l'Ordre canonial de Prémontré et l'Ordre monastique de Cîteaux, ainsi que deux oliviers devant le Seigneur, répandirent sur le

monde la lumière de la piété et le parfum de la dévotion. Semblables à deux vignes fécondes, ils étendaient au loin les rameaux de la vie religieuse. » Pareille extension ne fut pas sans s'accomplir en vagues diverses et successives qu'il convient de spécifier. Parti au IV<sup>e</sup> siècle d'Orient, le monachisme rencontra vite la faveur de l'Occident où il fut diffusé dans le nord de l'Italie par des moines grecs et en Irlande celtique par des moines coptes venus d'Egypte. Nourris à la culture antique, les premiers monastères furent tout autant des centres d'étude et d'activité intellectuelle que des centres de vie religieuse.

Les moines irlandais, célèbres par leur art de l'enluminure, ont orné les premiers manuscrits insulaires de tout un vocabulaire de formes abstraites et d'entrelacs puisés au répertoire du vieux fonds celtique et à l'art barbare.

Quant aux moines romains, c'est parmi eux qu'allait surgir celui qui donnerait sa structure de base à l'Ordre, Benoît de Nursie, fondateur du mouvement bénédictin. A partir de lui, la vie du moine se partage entre parts égales faites au travail manuel, à « l'Opus Dei » et à l'étude. Des tâches apostoliques s'ajoutent à ce programme lorsque le pape Grégoire le Grand confia aux moines la mission d'évangéliser l'Occident.

Le Christianisme allait trouver dans cet établissement du monachisme en Occident un extraordinaire agent de diffusion de sa doctrine. Une première vague d'évangélisation se propagea au VII<sup>e</sup> siècle où les grands hommes furent des moines-évêques. Il faudra attendre les X<sup>e</sup> et XI<sup>e</sup> siècles pour en voir ressurgir de semblables. Entre-temps, la féodalité s'était instaurée dans les sociétés affaiblies par le fléau barbare. Sous Charlemagne, l'église est en quelque sorte éta-

tisée. Les religieux doivent assister aux plaids ou assemblées annuelles et remplir à l'égard des suzerains des devoirs de féodaux (guerres, impôts, vassalité). Les moines étant les derniers à détenir l'instruction, l'empereur va les charger de réformer le peuple inculte en fondant des écoles.

Cependant, en même temps qu'il s'appuie sur l'Eglise, l'empereur n'hésite pas à lui saper son autorité en nommant à la direction des abbayes (alors dites « en commende ») des évêques et de grands seigneurs laïques, étrangers par leur mentalité à l'esprit du cloître. Cette situation confuse amène les propriétaires avides à se tailler leur part du gâteau : c'est le règne des sécularisations où les abbayes privées de leurs terres, les moines en sont réduits à travailler à l'extérieur. De là, le relâchement des mœurs et des institutions : les moines se nomment tantôt clercs, tantôt chanoines. Dans le premier cas, ils n'ont plus du moine que la tonsure, dans le second, ils tirent bénéfice d'une prébende.

La création d'ordres nouveaux arrivera seule à mettre fin à l'ingérence laïque et à celle du clergé séculier.

De Cluny à Cîteaux, de Prémontré à la vallée de la Grande Chartreuse, les moines tenteront par des voies diverses de retourner à l'esprit primitif et à l'austérité de la Règle bénédictine (fondée sur le respect des trois vœux de pauvreté, chasteté et obéissance). Les XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles verront partout renaître la piété et proliférer les abbayes.

## NIVELLES ET SON CHAPITRE DE CHANOINESSES

La première règle monastique qui pénétra en Belgique fut celle de l'irlandais saint Colomban. Elle coexista un moment avec celle moins rude de saint Benoît qui prévalut par la suite.

Cependant, plusieurs monastères belges furent créés spécialement pour recevoir des Irlandais et sainte Gertrude de Nivelles fit venir de chez eux des moines capables d'enseigner la « loi divine ». De ces premiers monastères édifiés à l'époque mérovingienne de façon fort sommaire, seul subsiste sous l'abbatiale de Nivelles, le sanctuaire Saint-Pierre, érigé à la fin du VII<sup>e</sup> siècle par l'abbesse Agnès. Consistant en une nef unique, il était avant tout édifice funéraire tapissé

de tombes et abritait à l'est la chapelle de sainte Gertrude.

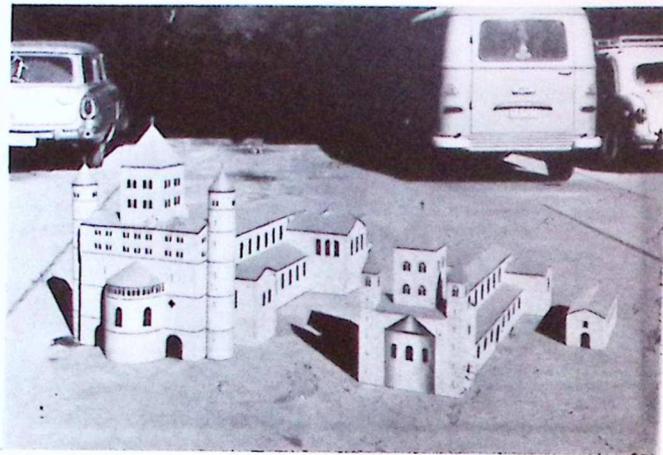
Le domaine primitif de Nivelles appartenait en effet à Pépin l'Ancien, maire d'Austrasie, dont la fille Gertrude avait refusé les plus beaux partis pour se consacrer au Christ. Aussi, saint Amand, lors d'une tournée apostolique dans la région, proposa-t-il à sa mère Itte de fonder en ses terres une abbaye pour elle et sa fille.

Cette première abbaye de femmes en Belgique allait cependant se doubler d'une communauté de religieux, avec cette caractéristique qu'à l'inverse de partout ailleurs le sexe faible y dominait... Les moniales purent s'adonner à la contemplation en se déchargeant sur les moines des soucis domestiques et administratifs...

En ce qui concerne l'époque carolingienne, on a découvert au-dessus de l'é-



Musée de l'Assistance Publique à Bruxelles : revers du volet intérieur droit d'un polyptyque de Bernard van Orley. On y voit sainte Gertrude de Nivelles veillant sur la béguine Gertrude de Suctroex.



Nivelles : maquettes des trois édifices qui furent successivement érigés pour servir de lieu de prières aux célèbres moniales de Nivelles. A droite : l'église mérovingienne (fin du VII<sup>e</sup> siècle); au centre : la basilique carolingienne (IX<sup>e</sup> siècle); à gauche : l'église actuelle où triomphe l'art roman.

difice mérovingien et sous le pavement de l'église romane une église carolingienne du IX<sup>e</sup> siècle. Composée d'une nef à piliers disparus, une abside triflée vers l'intérieur entourait son chevet carré.

Un puissant « westbau », avant-corps occidental formé d'une abside et de deux tourelles d'escaliers, complétait l'édifice. Il fut découvert sous celui du XII<sup>e</sup> siècle par le chanoine Lemaire.

#### LA COLLEGIALE SAINTE-GERTRUDE

Avant d'aborder la partie ottonienne de la Collégiale Sainte-Gertrude, précisons le contexte géographique qui présida à l'élaboration de l'art roman.

Au X<sup>e</sup> siècle, la Belgique n'était pas une entité géographique ni politique. Dans la seconde moitié de ce siècle, deux grandes puissances se divisaient notre pays : à l'empire ottonien avec Otton, sacré empereur en 962, ressortissaient les évêchés de Terwagne et de Tongres dépendant de l'archevêché de Cologne. Ceux de Cambrai et de Noyon-Tournai, soumis à Hugues Capet, roi de France en 987, ressortissaient à l'archevêché de Reims.

Cette division donna naissance au point de vue artistique à deux foyers d'école, l'école rhénane, à laquelle se rattacha au XI<sup>e</sup> siècle le groupe mosan, et l'école du nord de la France, doublée d'influences anglo-normandes, qui engloba le bassin de l'Escaut ou groupe schaldien.

L'école rhénane est celle qui montra le plus d'affinité avec l'art carolingien précèdent dont elle perpétuait la tradition classique. Héritier des ambitions politiques et civilisatrices de Charlemagne, Otton I<sup>er</sup> donna en effet une vigoureuse impulsion aux arts plastiques, agents de sa conception autoritaire du pouvoir.

L'architecture unitaire qui découla de ces deux périodes nous légua le type d'église occidentale, à double chœur et double transept, couverte en charpente alors que le roman français élaborait des recherches au point de vue couverture. Le chef-d'œuvre de cette architecture ottonienne en Belgique est sans conteste l'abbatiale de Nivelles qui prit la dénomination de collégiale dès le IX<sup>e</sup> siècle, époque où les moniales et les moines avaient été remplacés par des chanoines et des chanoines.

Son église romane fut consacrée, en 1046, par l'évêque de Liège en présence de l'empereur Henri III. Elle se compose d'une abbatiale ottonienne du début du XI<sup>e</sup> siècle et d'un avant-corps du XII<sup>e</sup> amplifiant en style roman évolué celui du IX<sup>e</sup> (à une époque où cependant le westbau carolingien n'était plus nécessaire). Le plan, du type basilical double, comprend donc une grande nef de 40 mètres de long, deux transepts terminés par des murs pignons, un chœur oriental et un chœur occidental surmonté d'une puissante tour. Le chœur oriental, situé au-dessus d'une énorme crypte, et donc surélevé, est à chevet plat. L'ensemble de la collégiale se caractérise par une esthétique rigoureusement cubiste, une

puissance architecturale qui atteint sans peine la monumentalité.

L'élévation intérieure très sobre partage la nef en deux étages couverts d'un plafond de chêne, supporté par des puissants entrails. L'étage inférieur, scandé de piliers carrés soulignés par une imposte gris-bleu et reliés par une sévère arcature, est séparé de l'étage des fenêtres hautes par un bandeau mouluré. Ce qui frappe, c'est la décomposition de tout l'édifice par un jeu de grandes arcatures transversales en un certain nombre d'espaces cubiques. La robuste beauté de la nef s'allie à une grande harmonie, une parfaite lisibilité de plan.

Admirablement restaurée par le professeur S. Brigode après sa quasi-destruction en 1940 par les bombardements allemands, cette nef ottonienne fut défigurée une première fois en 1650 où l'on remplaça le plafond de la nef par une voûte d'ogives. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, un enduit de stuc et de plâtre dans le goût du décor Régence acheva de métamorphoser la vieille abbatiale.

Un des compromis de cette restauration qui devait respecter les conceptions de différentes époques fut la couverture des bas-côtés d'une voûte gothique de briques rouges comme on l'avait entreprise aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles. Le chœur, également couvert d'une voûte d'ogives en 1643, a été rendu à son état de la seconde moitié du XII<sup>e</sup> siècle avec sa décoration architectonique très riche.

Ce décor consiste en deux registres d'arcatures animées dans le bas par une succession alternative de pilastres et de minces colonnettes. Dans le haut, des niches, groupées deux par deux, articulent le fond plat du sanctuaire.

La crypte de Sainte-Gertrude qui se développe sous le chœur oriental est la plus grande des cryptes romanes de nos régions. En forme de « hallekirch » (ses vaisseaux sont d'égaux hauteurs), elle est soutenue par des colonnes polygonales extrêmement allégeantes. C'est ici qu'accédaient par de grands « halloirs » voûtés les foules ferventes, les pèlerins et les malades qui honoraient de dons

multiples les reliques des martyrs et des saints exposées. La générosité de ces fidèles à l'égard du monastère permit à l'abbesse Isabeau de Brugelette de remplacer en 1298 la châsse primitive qui contenait les reliques de sainte Gertrude par une pièce d'orfèvrerie en argent doré, émaillé et rehaussé d'entailles et de cabochons.

Colars de Douai et Jacquemon de Nivelles, émules du frère Hugo d'Oignies, l'exécutèrent selon la « pourtraiture » du moine Jacques d'Anchin. Ce joyau de l'orfèvrerie gothique du XIII<sup>e</sup> siècle, qui illustre, autour d'une cathédrale au décor grouillant, les épisodes de la vie de la sainte, perdit à la suite des bombardements de 1940 les deux tiers de ses figurines si proches pourtant des plus belles statues de Reims.

Une autre œuvre d'origine gothique mais du XV<sup>e</sup> siècle, le Char de sainte Gertrude, promené chaque année, le dimanche qui suit la Saint-Michel (29 septembre), est également conservé dans la collégiale.

Quant au cloître qui servait à relier la salle capitulaire et les autres bâtiments monastiques, la galerie nord seule en a gardé l'aspect du XIII<sup>e</sup> siècle, les trois autres ayant été restaurées de façon arbitraire au XIX<sup>e</sup> siècle. Cette galerie aux arcatures romanes retombant sur des colonnettes à chapiteaux à crochets dégage une poésie qui tranche avec la sécheresse des trois autres. Elle ménage sur la collégiale et son avant-corps une vue bien dégagée.

Ce « westbau », un des monuments les plus célèbres de l'art mosan de la seconde moitié du XII<sup>e</sup> siècle, allie en une synthèse monumentale l'avant-corps mosan du type « coffre » au type rhénan de structure compliquée. Trois étages divisés en travées flanquées de bas-côtés composent le massif coffre. Le puissant donjon surmonté d'une forte tour carrée est flanqué de deux tourelles rondes hautes de 50 mètres. La tourelle sud qui abrite depuis le XVII<sup>e</sup> siècle le célèbre jaquemart en cuivre, Jean de Nivelles, et dite « Tour Jean de Nivelles » fait pendant à la tourelle nord dite « Tour Madame » parce que jadis contiguë au palais de l'abbesse. Une longue flèche gothique de 60 m dominait la tour centrale mais fut détruite par les bombardements. Les travaux de restauration en cours rendent pour le moment impossi-



Portrait d'une abbesse (XVII<sup>e</sup> siècle).

ble la visite intérieure du « westbau » et de l'immense salle couverte de trois coupes où se réunissaient peut-être les abbeses lors de leur opposition au Duché de Brabant.

Architecture vivante, ouverte à de multiples influences, la collégiale Sainte-Gertrude rassemble à la fois des caractéristiques de la grande architecture ottonienne, de l'art rhéno-mosan du XI<sup>e</sup> siècle et des particularités spécifiques,

telles la coexistence d'un second transept et d'un avant-corps nettement distincts, la richesse de décoration de cet avant-corps, etc.

Un des cinq grands édifices romans de Belgique et d'une rare homogénéité, la collégiale Sainte-Gertrude est l'expression la plus importante de l'architecture mosane dont elle retrace aussi l'histoire des chefs-d'œuvre disparus.

(à suivre)



# LES RETABLES DE VILLERS- LA- VILLE

par R. PILLOY-DUBOIS



L'USAGE d'orner les autels de tableaux représentant des scènes de la vie religieuse est certes fort ancien.

Avec l'apparition des retables, on a dit que ces ensembles artistiques, habilement présentés, constituaient par excellence la « bible des pauvres », dont le but était d'éduquer les fidèles et de parler à ceux qui ne savaient pas lire.

Face au travail complexe et très savant de nos artistes, cette notion « bible des pauvres » implique une véritable contradiction. D'autre part, la représentation des scènes et des personnages miniatures n'a pas été composée pour en faciliter la lecture. On croit donc que cette définition doit être rejetée car la réalité paraît beaucoup plus simple. Les retables sont nés, tout bonnement, d'une évolution dans l'art de décorer les autels. Tandis que certaines de ces œuvres sont consacrées à la vie de la Vierge ou à l'enfance de Jésus, ou encore à sa passion, d'autres rappellent les martyrs et

les saints, protecteurs des églises, des confréries ou des guildes.

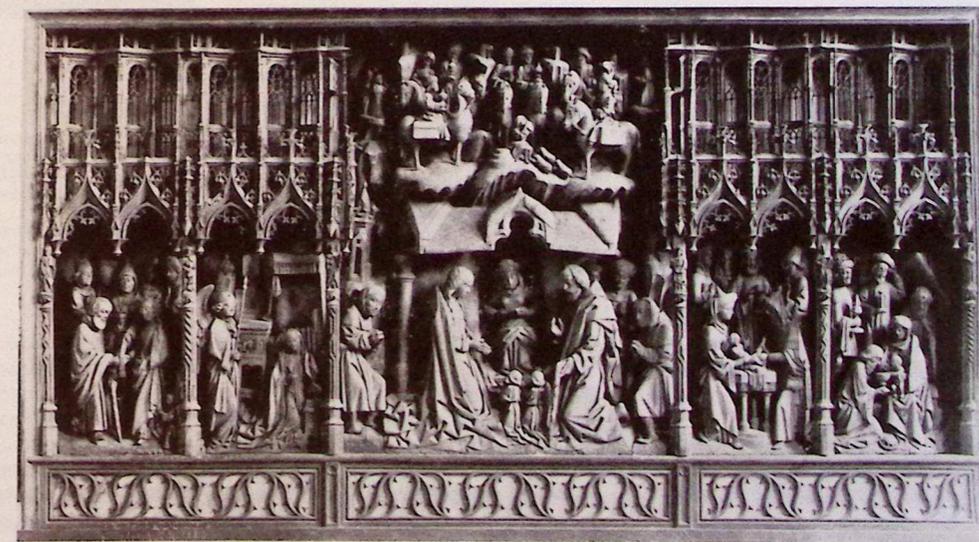
Pour les confectionner, toutes les matières ont été utilisées; depuis la pierre, jusqu'à l'or et l'argent, en passant par le stuc et le bois. La crucifixion présentée dans l'église de Geel est en pierre; le retable de Sainte-Dymphne, au même endroit, est en bois peint. A Venise, celui de Saint-Marc, certainement le plus riche d'Europe, est en or et en vermeil, émaillé de pierres précieuses. Quant aux retables de Villers, dédiés à la Vierge et à l'Enfant Jésus, ils sont en bois de chêne sculpté et se rangent parmi les œuvres les plus importantes ou encore les plus séduisantes de nos « imagiers » brabançons. Ils constituent manifestement le trésor de l'église paroissiale.

Si l'on veut expliquer l'origine des retables de Villers, il faut savoir que la fabrication d'œuvres semblables, en bois sculpté, était peu abondante au XV<sup>e</sup> siècle et qu'elle s'opérait souvent à l'inter-

vention d'un mécène, d'une corporation, d'une confrérie ou d'une institution religieuse importante.

Vu la situation financière peu brillante de François de Marbais, seigneur du lieu, à cette époque, l'idée d'un don seigneurial n'a jamais été retenue. Seule, la proximité de la puissante abbaye cistercienne pourrait éclaircir leur provenance. Après examen de leurs dimensions assez restreintes, on rétorque parfois que ces œuvres devaient paraître exiguës dans une église aussi majestueuse que celle de l'abbaye de Villers. Volets ouverts, le plus ancien ne mesurait cependant pas moins de 4,50 m. Suivant Rousseau et de Borchgrave, les retables se sont tellement multipliés après 1480, qu'on les retrouve non seulement sur les autels majeurs, mais aussi dans les chapelles latérales de nos églises. Dès lors, les retables de Villers ne pourraient-ils provenir de certains autels secondaires de l'abbaye ?

Quant à la question de savoir comment



En page de gauche en haut : le retable de la Vierge (XVII<sup>e</sup> siècle) est couramment attribué à l'atelier du maître du retable de Lombeek; en bas : les Mages chevauchant dans les rochers (détail de la scène centrale du retable de la Nativité).  
Ci-contre : le retable de la Nativité (XV<sup>e</sup> s.).

ces œuvres d'art sont arrivées dans l'église paroissiale, personne jusqu'ici n'est parvenu à éclaircir le mystère. Certains présumant qu'elles furent sauvées de l'abbaye au moment de la révolution française, mais ne peuvent en préciser les circonstances. Jules Tarlier (1), ancien bourgmestre de Villers-la-Ville, suppose que les retables furent cachés par



les moines pendant les troubles du XVI<sup>e</sup> siècle, avant d'être cédés à l'église paroissiale en 1609 (2).

Contrairement à ce que des esthètes ont souvent prétendu, les retables de Villers ne forment pas un tout dont une partie aurait été établie en fonction de l'autre, mais constituent, au contraire, deux œuvres tout à fait indépendantes. A quelle date furent-ils superposés ? Autre énigme non encore résolue.

Le plus ancien des deux est sans conteste celui du bas, c'est-à-dire le plus grand. Ce retable est de forme rectangulaire et mesure 2,25 m de long sur 1,20 m de haut. D'après l'éminent

archéologue R. MAERE, la huche actuelle aurait subi une importante transformation. A une époque qu'il ne peut déterminer, la partie centrale aurait été ramenée à la hauteur des groupes latéraux en la privant de son couronnement, c'est-à-dire en supprimant ses dais. De sorte que, lorsque ceux-ci existaient, le compartiment du milieu était légèrement surélevé; particularité qui se retrouve dans beaucoup de retables du XV<sup>e</sup> siècle. C'est, sans aucun doute, en vue de leur superposition que ce travail a été opéré. Ce fut, en tout cas, l'idée la plus néfaste.

Une autre transformation eut lieu en 1853. Elle fut confiée à M. SOHEST, sculpteur à Bruxelles. Dans son rapport adressé à la commission des Beaux-Arts, Jules Tarlier, membre de cette commission, signale les objets qui furent remplacés. A l'étage inférieur, il note les ailes de l'archange Gabriel, l'Enfant dans la crèche, les deux anges adorateurs et les six prophètes reposant sur les chapiteaux des colonnettes. Dans le retable supérieur, il cite le buste de Dieu le Père et deux figurines dans la scène du retour des apôtres à Nazareth (3).

L'œuvre la plus ancienne, celle de la Nativité, est partagée en trois compartiments et comprend cinq tableaux : la naissance de Jésus, le mariage de la Vierge, l'annonciation, la circoncision et l'adoration des Mages. La scène représentant la naissance occupe entièrement le corps central. Marie et Joseph, agenouillés, vénèrent l'Enfant. Au fond du refuge, le personnage que l'on devine être la sage-femme, contemple le nouveau-né. Tandis que, à l'avant-plan, des anges veillent, des bergers s'approchent humblement et entourent la crèche. Par-dessus la toiture, chevauchant dans les rochers, les Mages et une masse compacte de serviteurs arrivent sur les lieux de la naissance. C'est l'importance de ce tableau qui a fait donner, mais à tort, le nom de « Retable de Bethléem », à l'œuvre tout entière. Dans le compartiment de droite, nous assistons, dans le premier écran, au mariage de la Vierge,

Le grand-prêtre y est présent, unissant sous son étole, les mains des époux autour desquels se sont groupés des amis. Dans le second écran, l'auteur nous présente la scène de l'Annonciation. L'archange Gabriel pénètre dans une chambre lambrissée où Marie, agenouillée devant un prie-Dieu, près d'un lit à baldaquin, aux courtines relevées, reçoit le



A gauche : deux compartiments du retable de la Nativité. La scène figurant à gauche sur notre document représente le mariage de la Vierge, tandis que celle occupant l'écran de droite est consacrée à l'Annonciation.

Ci-dessus : autre compartiment du retable de la Nativité montrant la Circoncision.

message céleste. A gauche, la scène de la Circoncision groupe autour de l'Enfant-Jésus, le prêtre manœuvrant un long bistouri et divers personnages très attentifs à la cérémonie. Le dernier tableau nous montre l'Adoration des Mages. Tandis que Gaspard fléchit le genou devant l'Enfant-Dieu, Melchior et Baltha-

zar s'avancent, porteurs de riches présents.

Ces figurines portent toutes une même expression pleine de naïveté. Il est vrai que les couches de couleurs, qui les recouvraient, devaient servir à parfaire le travail.

Quant aux objets qui les environnent, comme l'ouverture trilobée dans la toi-



Ci-dessus et à droite, deux scènes animant le retable supérieur ou retable de la Vierge.

Ci-dessus : détail du compartiment supérieur droit où est évoquée la Présentation de l'Enfant-Dieu au Temple.

A droite : le Retour des Apôtres, qualifié erronément par certains analystes de séparation des apôtres après la mort de la Vierge.

ture, la colonne cylindrique qui soutient la crèche, les deux tours latérales encadrant la scène de la Nativité, la table de la circoncision, le vase des Rois-Mages, ils relèvent tous du gothique tardif. A côté de cette simplicité laissée à toutes les figurines de ce retable, la finesse octroyée par M. Sohest, dans la restau-

ration des six statuette des prophètes, disposées sur les chapiteaux des colonnettes, constitue un contraste frappant. Ce qui impressionne surtout dans ce retable, c'est la partie ornementale. Elle présente dans chacun des compartiments latéraux, deux arcs infléchis ornés de crochets, entourant deux ogives surbaissées, garnies de redents trifoliés. Ces arcs se rejoignent, d'une part sur une clef pendante et de l'autre sur les colonnettes torsées séparant les tableaux. Au-dessus de ces arcades, des fenêtres à balustrades, finement travaillées, sont disposées sur un plan angulaire. Cette partie de l'ouvrage, ciselée avec tant de délicatesse et de dextérité, fait croire à une véritable dentelle. Et pour parachever l'œuvre, deux galeries ajourées soulignent, en bas et en haut, le fini du travail. On pourrait dater ce retable de la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle.

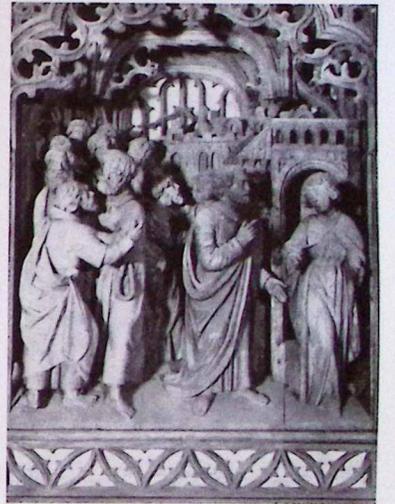
Que des artistes différents aient contribué à l'exécution de cette œuvre, rien d'étonnant : le travail d'architecte est une spécialité, celui de sculpteur en est une autre. Le maître d'œuvre reste cependant le sculpteur.

Avant les travaux de restauration entrepris par M. Sohest, ce retable pouvait se fermer au moyen de quatre volets peints, destinés à protéger la partie sculptée. Les peintures s'étaient fortement délabrées et les volets furent détachés. Sur les trois qui subsistaient encore en 1860, on pouvait distinguer cinq sujets de peintures : la Vierge couronnée avec sceptre, la fuite en Egypte, la présentation au Temple, des scènes de la vie de saint Hubert et de saint Jean-Baptiste. Malheureusement, ces volets sont aujourd'hui disparus.

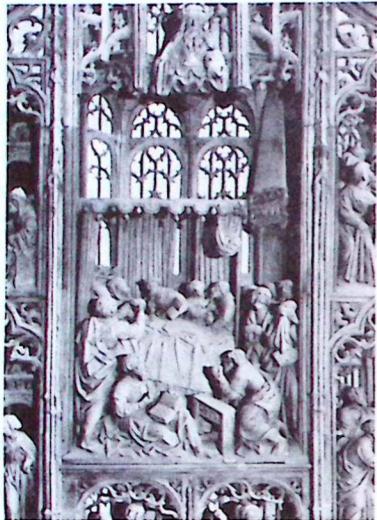
Le petit retable, que certains ont considéré, pendant très longtemps, comme le couronnement de l'autre (4), est de qualité de loin supérieure. Il mesure 1,40 m de large et 1,70 m jusqu'au sommet du fleuron. Son encadrement affecte, à sa partie supérieure, la forme d'une accolade surhaussée qui s'amortit en un fleuron surmonté d'une croix. Lors de la restauration de 1853, le sculpteur y avait trouvé le millésime 1538. La croix actuel-

le est de facture assez récente, et toute inscription a disparu. La partie de la courbe extérieure de l'arc est agrémentée de feuilles entrelacées.

Comme son aînée, cette œuvre se partage en cinq compartiments, mais les scènes qu'elle représente se rapportent uniquement à des faits de la vie de la Vierge : visitation, présentation au



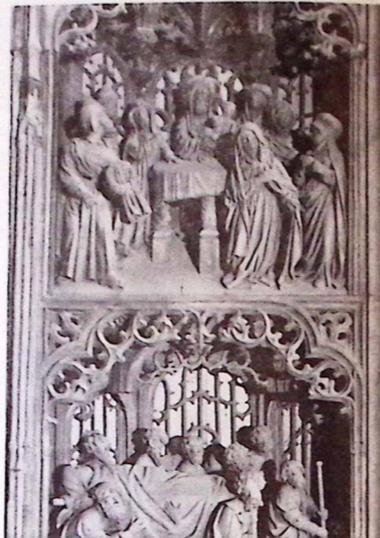
Temple, retour des apôtres à Nazareth, mort de la Vierge, son convoi funèbre. Si l'architecture de ce second retable accuse encore la période gothique, elle se rapproche dans plusieurs détails de la Renaissance. Les niches latérales, placées horizontalement par rapport au panneau central, s'ouvrent par un arc doubleau, festonné lui aussi, et parallèle à l'arc d'ouverture. Le fenestrage garnissant le fond de la scène principale, ainsi que les dais à stalactites et à lignes horizontales caractérisent bien le travail bruxellois du XVI<sup>e</sup> siècle. La Renaissance s'ac-



Scène centrale du retable de la Vierge représentant la Dormition.

La Présentation au Temple anime le compartiment supérieur droit du retable de la Vierge. Sous cette scène figurent les Funérailles de Marie reproduites en partie sur ce document.

Les deux compartiments de gauche du retable de la Vierge; la partie supérieure représente la Visitation tandis qu'en dessous figure la scène du Retour des Apôtres.



cuse encore dans plusieurs détails : la maison de Zacharie avec ses deux chapiteaux corinthiens de la porte d'entrée, les pieds de la table dans la scène de la présentation au Temple, les lambrequins qui ornent le ciel de lit dans la chambre mortuaire.

Mais, la valeur de ce retable réside surtout dans la finesse apportée dans la sculpture des personnages. Pour s'en convaincre, il suffit d'observer leurs attitudes et leurs gestes et surtout d'admirer les expressions données à toutes ces minuscules figures. Tout l'art du sculpteur a consisté à faire exprimer à ces personnages miniatures des sentiments répondant réellement à l'émotion ressentie. Quelle joie empressée dans les traits d'Elisabeth en recevant Marie dans sa demeure et quelle expression douloureuse sur le visage de la Vierge, en entendant les paroles prophétiques du vieillard Siméon. Dans la scène du Retour des apôtres, attitudes, gestes,

traits des visages, tout démontre la liesse générale à cette heure des retrouvailles. Les deux statues, remplacées à l'avant-plan, ont donné lieu à certaines controverses. Des analystes ont avancé que cette scène représentait la séparation des apôtres après la mort de la Vierge. Cependant la position du tableau dans l'ensemble de l'œuvre indique bien que l'événement présenté est antérieur à la mort de la Vierge. C'est donc le retour et non la dispersion des apôtres que l'auteur a voulu nous montrer. La légende dorée ne raconte-t-elle pas qu'un peu avant la mort de Marie, les apôtres se rassemblèrent miraculeusement à Nazareth ?

La partie la plus importante de ce retable est certes celle qui représente l'agonie de la Vierge. Au centre, les apôtres s'affairent autour de son lit et la douleur qu'ils éprouvent est nettement marquée sur leurs visages.

En haut, apparaît le buste de Dieu le

Père et en bas, deux petites niches contiennent des statuettes d'apôtres accroupis, tenant chacun une banderole. Dans le dernier écriin, montrant le convoi funèbre de la mère de Jésus, l'artiste fait allusion à l'incident, également raconté dans la légende dorée. Au moment du passage du convoi, un juif a voulu porter sur la Vierge une main sacrilège; celle-ci s'est détachée de son bras et est restée attachée au linceul qui recouvre le corps de Marie.

Par ces deux dernières scènes surtout, le retable de Villers se rapproche très fort de celui de Lombeek-Notre-Dame. Il y a une même inspiration; les personnages occupent les mêmes places; ils ont les mêmes attitudes et le mobilier est identique. De là à penser que ce retable de Villers est du même artiste, c'est-à-dire de Pasquier Borreman, il n'y a qu'un pas. On ne pourrait cependant pas l'affirmer avec certitude.

De cette analyse, on peut conclure que les retables de Villers, quoique harmonieusement superposés, sont deux œuvres différentes, possédant chacune des caractères bien particuliers. Si elles ne sont pas exactement de la même période, elles appartiennent toutes deux à la sculpture bruxelloise si florissante aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles.

★

(1) Jules Tarlier, professeur à l'Université de Bruxelles, a publié plusieurs ouvrages sur l'abbaye de Villers. Avec A. Wauters, il est l'auteur d'un remarquable travail d'histoire des communes belges.

(2) Lors des derniers travaux entrepris dans l'église paroissiale, l'auteur du projet eut l'excellente initiative de faire sceller dans les murs intérieurs de la tour plusieurs pierres tombales très anciennes. Sur l'une d'elles on pouvait lire : « I-cy bas repose messire Jean Toussaint ne et baptisé au lieu de Viller la Ville qui des lan XV<sup>e</sup> LXXVII durant les troubles at a l'honneur de Dieu service de son eglise et au salut de son peuple come bon pasteur fait le devoir de la cure pastorale de ce mesme lieu jusques au XXe de juing... de lan XVI<sup>e</sup> et IX... lequel pour son ame implore voz prieres et oraisons. » Ce témoignage historique ne viendrait-il pas corroborer le fait signalé par Tarlier, dans son étude de l'abbaye de Villers, c'est-à-dire que les retables, d'abord cachés par les moines, auraient été cédés à l'église paroissiale en 1609 (année du décès du curé Toussaint) ?

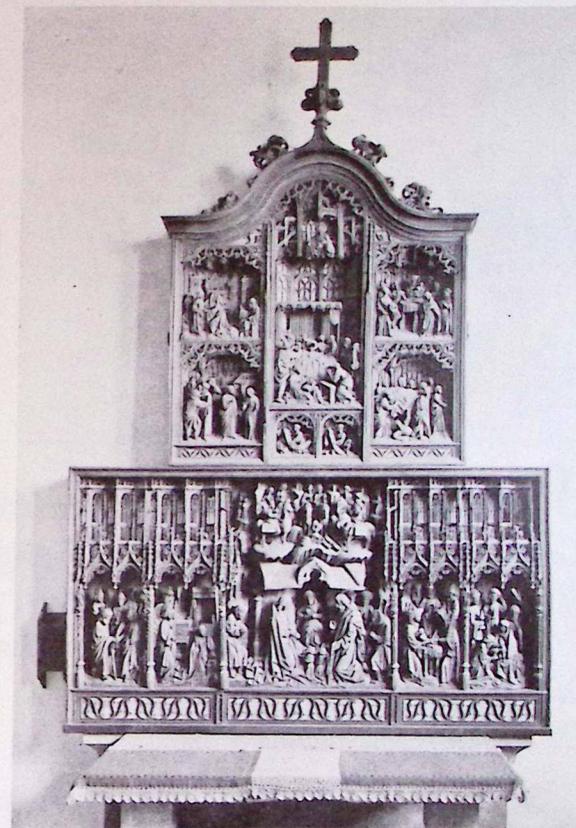
(3) Une note trouvée dans un cahier de comptes de l'abbé Pierre Roulin, né à Bruxelles le 3 mai 1803 et

curé de Villers-la-Ville de 1831 à 1886, dit ceci : « 1855 — Fait restaurer à neuf le retable de l'autel à gauche, représentant l'histoire de la Sainte Vierge et y placer les objets manquants, moyennant le prix de 825 frs. selon devis estimatif approuvé par la commission des Beaux-Arts. Cet autel ou retable était en partie doré et en partie en couleur et portait la date de 1538. La commission des Beaux-Arts a jugé mieux de faire remettre le chêne en son état naturel et a désigné pour cette restauration M. Sohest, sculpteur, Place des Martyrs à Bruxelles. La Fabrique a, pour ce, obtenu un subside de 625 frs. » On retrouve les mêmes chiffres dans les comptes de Fabrique de 1855.

(4) Très longtemps on crut que ces deux œuvres ne formaient qu'un seul retable que l'on nommait « Le Retable de Bethléem ».

#### BIBLIOGRAPHIE

1. de Borchgrave d'Altena : « Les retables brabançons », Bruxelles 1943.
2. J. Destrée : « Etude sur la sculpture brabançonne au Moyen-Age » dans B.S.A.B. - 1939.
3. G. Lacroix : « Les retables de Villers dans la Vie diocésaine ».
4. R. Maere : « Les arts anciens de Flandre » T.III.
5. H. Rousseau : « Les arts anciens de Flandre » T.I.
6. J. Tarlier : « Rapports de la Commission des Beaux-Arts », B.C.R.A. T.IV. 1865.
7. J. Tarlier : « Les ruines de l'abbaye de Villers », Bruxelles 1856.
8. Ch. Van Oemberg : « Le retable dit de Bethléem » dans « Journal des Beaux-Arts », novembre 1964.



Les retables superposés de la Nativité (en bas) et de la Vierge (en haut) tels qu'on peut les voir en l'église paroissiale de Villers-la-Ville.

## Le Vieux Moulin



*S'appelait-il Gaspard, Antoine ou bien Firmin,  
Le tout premier meunier du vieux moulin à grain ?  
Il coltinait, puissant, de l'aube à la vesprée  
L'impalpable farine, fleur des meules taillées,  
Mise en jute grossier des sacs aux cols noués  
De corde torsadée, labeur d'un chanvrier.*

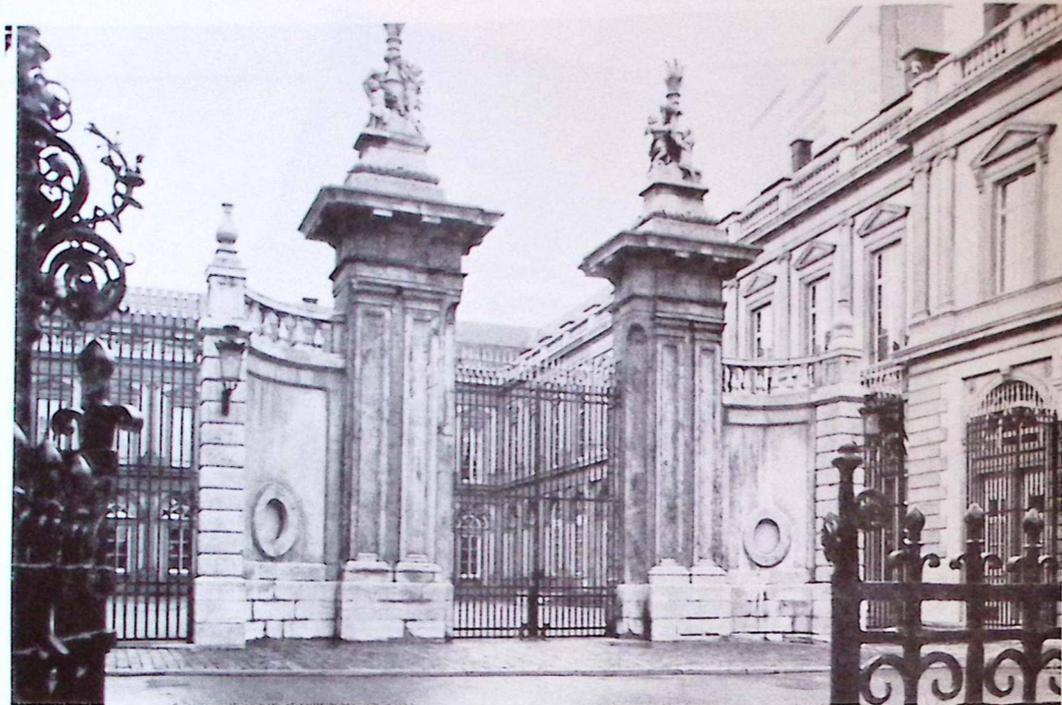
*Le vent ondulait l'or des vigoureux épis  
Que Phébus, éclatant, avait d'amour blondis  
Pour que l'acier des faux lui rendant sa lumière  
Puisse emplir à foison les greniers des chaumières,  
Assurant à chacun de manger à sa faim  
Le premier viatique, noble miche de pain.*

*Descendant des hauteurs, qui avec son mulet,  
Sa brouette rustique, sa botte ou son baudet,  
Fêtant l'événement à goulées de litres,  
Les bonnes gens du lieu, leurs cousins de Haut-Ittre,  
Apportaient leur récolte, leur plus cher capital,  
La confiant au meunier du bon moulin banal.*

*Et les meules broyaient, le grand ru cascadait,  
Frangeait de blanche écume les roues et leurs rais  
Sous les yeux arrondis des garçons et des filles  
Qui venaient d'assister au "mouillage" de faucilles !  
En ce coin de faubourg c'était fête du blé,  
Le bal étant conduit par le brave meunier.*

*Sur l'aire, en son domaine, paternel il régnait,  
L'œil vif, la main agile et l'oreille aux aguets,  
Auscultant de ses sens la grande mécanique  
Qui, telle une pendule, ronronnait sans panique,  
Les énormes volants, les arbres de bois dur,  
Les aubes frémissantes, giflées par le flot pur.*

*Bienfait de la nature, union de grain et pain,  
Monument de bonté créant le Quotidien,  
La saine nourriture que le plus pauvre, en table,  
Espère retrouver même en temps misérables !  
Que ce fût de Gaspard, Antoine ou bien Firmin...  
Tu fis les lendemains, prodigieux vieux moulin !*



Pylônes d'entrée du Palais d'Egmont, œuvre de Servandoni.

2\*

## Le Palais d'Egmont

### Le temps des épreuves

par J. VANDERBORGHT-BOUNY

À la veille de la première guerre mondiale, les transformations successives apportées par la famille d'Arenberg au domaine seigneurial qui domine le Sablon lui avaient donné l'allure extérieure que nous lui connaissons aujourd'hui. En réalité, le corps de logis situé au fond de la cour d'honneur est le seul vestige d'un passé ancien (XVI<sup>e</sup> siècle), encore qu'il ait subi de nombreux remaniements ultérieurs. Les murs, pavillons et pylônes d'entrée ainsi que l'aile du passage couvert appelé « appartements de Leurs Altesses » sont l'œuvre de Servandoni (XVIII<sup>e</sup> siècle).

L'aile gauche de la cour d'honneur (Hôtel du prince Paul), le manège, les écuries et les façades sur les jardins datent du XIX<sup>e</sup> siècle. Le reste de la construction (aile droite de la cour d'honneur, avec le grand escalier et le corps de bâtiment s'avançant vers les jardins) a été édifié au début du XX<sup>e</sup> siècle.

À la même époque, la physionomie du quartier se métamorphose, perdant de plus en plus le caractère agreste qu'il avait conservé si longtemps. Après l'incendie du Petit Hôtel d'Egmont en 1892 et le déblayement de ses ruines en 1903, l'architecte Guillaume Low construit, en

bordure de la rue aux Laines et pour le compte des ducs d'Arenberg, vingt-six maisons « de rapport », édifiées sur un modèle presque identique et caractéristique de l'époque 1900. Elles existent toujours mais ne répondent plus aux exigences qu'impose le confort moderne. C'est pourquoi la Ville de Bruxelles, actuelle propriétaire de ces maisons ainsi que nous le verrons plus loin, prévoit dans le plan général de rénovation du quartier, une reconstruction complète de ces biens. Elle pense à des logements de standing dont le rez-de-chaussée pourrait être destiné à des locaux pour

professions libérales, avec parking souterrain. Elle pense également à ouvrir des accès supplémentaires au parc d'Egmont afin que les piétons puissent circuler agréablement de la galerie Louise à la place Royale sans être importunés par la circulation automobile.

Ces maisons font face à quelques beaux hôtels seigneuriaux : l'hôtel de Willebroeck, le plus modeste d'entre eux, avec sa porte Louis XIV (n° 13); l'hôtel de Lannoy aux grandes fenêtres harmonieusement disposées autour du portail central (n° 15); l'hôtel de Beaufort-Spontin devenu le refuge Ste-Gertrude (n° 17); le bel hôtel de Merode-Westerloo en briques roses du XVII<sup>e</sup> siècle (n° 23) dont les lilas qui débordaient place Poelaert furent célébrés dans une des fables savoureuses de Pitje Schramouille :

« Berke passait hier swar place  
[Poelaert.  
Y sent comm' in' bon' odeur! Y  
[righard'  
En l'air.  
Et au-dessus d'la ghrill' en fer  
Di ghrand jardin là-bas  
Y voit tous des fleurs de lilas :  
Des môves et des bleuies... »

Au début du siècle, l'hôtel de Merode-Deynze (n° 21), maintenant disparu, ornait encore la rue de sa façade XVIII<sup>e</sup>. D'autre part, du côté de la rue des petits Carmes, le changement qu'avait craint le duc Louis-Englebert d'Arenberg un siècle plus tôt intervint en 1905 (1) : ce n'est ni un hôpital, ni une maison de fous qui fut construit à l'emplacement de l'hôtel de Culembourg, mais bien une caserne : celle des Grenadiers. Actuellement, le club militaire Prince Albert en occupe la majeure partie. Un portail moderne y donne accès, forgé en 1947 par le dinandier Martin.

Tandis qu'éclate et se poursuit la guerre de 1914-1918, les grandes heures du palais d'Arenberg tirent à leur fin. Mis sous séquestre comme bien allemand, il est déserté par les propriétaires : le duc Prosper-Louis « rentier à Bruxelles » et le duc Englebert « domicilié en Prusse » vendent à la Ville de Bruxelles le domaine entièrement vidé de ses meubles et de ses collections. Le marché se conclut quelques semaines avant l'armistice pour la somme de sept millions cinq cent mille francs. Le premier échevin, Maurice Lemonnier signe l'acte de



Ancienne bibliothèque d'Arenberg, devenue salle des conférences de presse.

vente en lieu et place du bourgmestre Adolphe Max, encore en captivité à cette date. Le bien comprenait le palais, les jardins, les dépendances (2 ha, 46 ares, 85 ca) et trente-huit maisons, dont vingt-six rue aux Laines, trois rue du Grand Cerf — à l'emplacement desquelles une entrée du parc devait être aménagée plus tard — et neuf boulevard de Water-

loo, soit au total 3 ha, 55 ares. L'acte de vente stipulait que la propriété ne pourrait pas être morcelée et que l'entrée en jouissance interviendrait le 1<sup>er</sup> novembre 1918 sauf « pour les locaux occupés par l'autorité allemande pour lesquels la prise en possession ne pourra s'effectuer qu'au moment du départ... », moment qui ne devait point tarder !

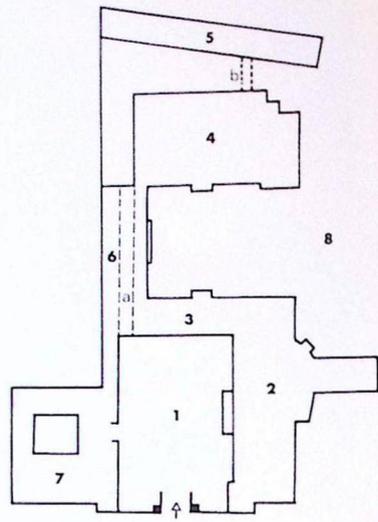
La grande salle de conférences aménagée au centre de l'ancien manège.



Il semble qu'au début les pouvoirs publics aient destiné leur nouvelle acquisition à des fins culturelles et de prestige, du moins pour ce qui concerne le palais d'Arenberg proprement dit, les autres maisons étant louées à des particuliers. Voici quelques-unes des manifestations qui y furent organisées.

Sous le nom désormais célèbre de Foire Commerciale de Bruxelles, le bourgmestre Adolphe Max décide, la guerre finie, de ressusciter les foires annuelles et quinquennales qui se tenaient dans la capitale depuis 1830 (2). Il inaugure la première de celles-ci au Parc de Bruxelles le 4 avril 1920. Il pleuvait ce jour-là. Mais comme d'importantes annexes étaient heureusement installées au palais d'Egmont, les nombreux visiteurs purent s'y réfugier et satisfaire en même temps leur curiosité : le palais, qui avait changé de nom en combinant ses deux anciennes appellations successives, s'ouvrait en effet pour la première fois au public. Comble de malchance, le personnel des tramways s'était mis en grève ce 4 avril. Mais ces désagréments n'entamèrent cependant pas le succès de la Foire qui occupait 20.000 m<sup>2</sup> et groupait plus de 1.600 participants dont 429 étrangers. Elle ferma ses portes le 21 avril 1920. Elle avait donné l'occasion au palais d'Egmont de commencer dignement une vie publique.

L'année suivante, du 5 au 15 septembre 1921, une exposition internationale de l'art architectural y est organisée à l'occasion du 50<sup>e</sup> anniversaire de la fondation de la Société centrale d'architecture de Belgique. Le mode de présentation dicté par le local lui-même permit « de grouper les œuvres par sections et de les répartir en petites salles agrémentées d'une décoration florale... et par là-même d'atténuer le caractère maussade et réfrigérant de toute exposition d'architecture ». Ainsi, les organisateurs avaient retenu la boutade lancée naguère par J.K. Huysmans : « dans de solitaires salles, l'architecture exhibe ses lavis évoquant l'idée d'une considérable consommation d'encre de Chine... » A l'occasion de cette exposition, la Belgique, pour sa part, présentait non seulement une section rétrospective, mais également une section contemporaine où les projets de reconstructions voisinaient avec les réalisations déjà accomplies. Au lendemain d'une guerre particu-



- 1 : Cour d'honneur.
  - 2 : Aile droite de la cour d'honneur (grand escalier) et corps de bâtiment s'avancant vers les jardins (1905-1906).
  - 3 : Ancienne bibliothèque (actuellement salle des conférences de presse) et grande galerie des glaces au 1<sup>er</sup>, actuellement grand salon (XVII<sup>e</sup> - XVII<sup>e</sup> s.)
  - 4 : Ancien manège (1832) actuellement salles de conférences.
  - 5 : Anciennes écuries (1830-1832) actuellement bureaux pour délégations.
  - 6 : Appartements de Leurs Altesses (partie 1760 - partie 1836 - 1837).
  - 7 : Petit Hôtel du prince Paul (1834-1837) non encore restauré.
  - 8 : Jardins.
- a : passage couvert pour voitures; b : passage souterrain.

lièrement dévastatrice pour notre pays, cette partie de l'exposition offrait — cela va de soi — un intérêt exceptionnel. Elle groupait en outre « des œuvres de toutes provenances, d'inspirations et de tendances très diverses. Architectes français, italiens, japonais et américains avaient, en effet, répondu à l'appel de leurs collègues belges ». Nouvelle exposition en 1923, organisée cette fois par la Ville de Bruxelles elle-même, sous le haut patronage de LL. MM. le Roi et la Reine. Le 5 mai 1923 est inaugurée l'Exposition de faïences et porcelaines bruxelloises dont le comité d'honneur comprend entre autres les noms de deux Ministres d'Etat : le comte Carton de Wiart, président de l'Association internationale pour la Protection de l'Enfance et M. Paul Hymans, président du Cercle artistique et littéraire de Bruxelles. Le marquis de Villalobar, gratifié peu avant du titre honorifique de « Bourgeois de Bruxelles » pour les

services qu'il avait rendus aux Bruxellois pendant la guerre, fait également partie du comité d'honneur. Les œuvres exposées étaient dignes du cadre somptueux qui leur était offert. Elles provenaient des réserves de nos Musées et de collections particulières. Les visiteurs pouvaient s'arrêter longuement devant les pièces rares prêtées par le roi Albert et découvrir les faïences et porcelaines bruxelloises, montées sur argent, de la maison E. et R. Altenloh. Huit tapisseries, vingt-huit sculptures, trente-sept peintures et dessins, quinze lithographies et gravures, quarante-deux meubles, sièges et objets d'art, des tapis d'Orient et une cuisine ancienne constituée par le récent legs de Groot, agrémentaient cette belle exposition d'un décor que n'aurait renié ni un Egmont, ni un Arenberg. Hélas ! ce devait être une des dernières manifestations culturelles du palais.

D'année en année, ses frais d'entretien deviennent une charge considérable pour la Ville. Elle y installe quelques bureaux administratifs, y compris dans les anciens Appartements de Leurs Altesses, un bureau de police. Mais ce n'est guère suffisant et il faut se résoudre à louer l'immeuble par parties, début d'une déchéance qui ira croissant. On vit les salons d'autrefois se transformer en salles d'escrime ou de gymnastique et devenir des locaux pour diverses associations patriotiques.

La « Grande Harmonie » compte parmi celles-ci. Fondée en 1811 afin d'encourager l'étude et le goût de la musique, cette société typiquement bruxelloise unissait les membres de la bourgeoisie par les liens du patriotisme et de la charité. Elle fournit, en son temps, les cadres de la Garde Civique de célèbre mémoire. Logée pendant soixante-dix ans rue de la Madeleine, elle avait, à partir de 1911, vagabondé de local en local. En 1937, elle aboutit au premier étage du palais d'Egmont où le drapeau brodé d'or et d'argent que lui avait offert Léopold I<sup>er</sup> s'étalait en bonne place. C'est au palais d'Egmont que furent aussi organisées, pendant de nombreuses années, ventes et fêtes de charité. Qui n'a en mémoire les fancy-fairs annuelles qu'animaient boy-scouts et girl-guides de Belgique, au cours desquelles ces sympathiques enfants pleins d'ardeur et d'idéal galopèrent sous les stucs et les lambris chaque année plus délabrés ?

Les planchers finirent par n'avoir plus de parquets que le nom. Du manège, on fit un temps le restaurant universitaire. A ce régime dégradant, il ne manquait que le feu. Il éclata un jour de septembre 1927, ravageant une fois encore ce qui n'était plus qu'un immeuble impersonnel, livré à des locataires sans visage. Personne n'y prêta attention et les pouvoirs publics réparèrent aux moindres frais le toit qui s'était effondré. La grande galerie qui servait de salle de fête fut détruite et livrée à l'oubli.

La seconde guerre mondiale n'apporta naturellement aucune amélioration au sort du palais d'Egmont. Un moment occupé par les Nazis qui en délogèrent la Société de la Grande Harmonie dès 1940, il tomba en d'autres mains quatre ans plus tard : le « Montgomery Club » y fut installé pour le repos des Tommies. Ces derniers occupants, tout sympathiques qu'ils fussent, n'en étaient pas pour autant plus soigneux. En juillet 1959 enfin, un cambrioleur, dépité sans doute de n'avoir trouvé aucun objet de valeur à emporter, mit le feu à quelques vieux papiers abandonnés. Mais l'incendie qu'il escomptait n'embrasa point les lieux.

L'intérieur du palais, à cette époque, était devenu méconnaissable : aux murs, un papier imitant le marbre remplaçait les panneaux disparus, une toile de jute faisait office de tapisserie; les marches du grand escalier de marbre étaient toutes dégradées ainsi que les stucs et les boiseries. C'est dans cet état lamentable et après de longues tractations que, en mai 1964, l'ancien hôtel d'Egmont ou palais d'Arenberg fut vendu à l'Etat par la Ville de Bruxelles pour la somme de quatre-vingt-dix-neuf millions de francs.

#### Une renaissance

L'Etat hésita quelque temps sur la destination qu'il allait donner à sa nouvelle acquisition. Parmi les propositions avancées, celle qui fut retenue allait sauver le palais d'Egmont et lui rendre son prestige d'antan.

Le Ministère des Affaires étrangères ne possédait plus ni salons, ni locaux réceptionnels depuis qu'il avait été obligé de quitter l'hôtel de la rue de la Loi, vétuste et exigu. La belle demeure du Sablon répondrait parfaitement, dès qu'elle serait restaurée, aux critères de



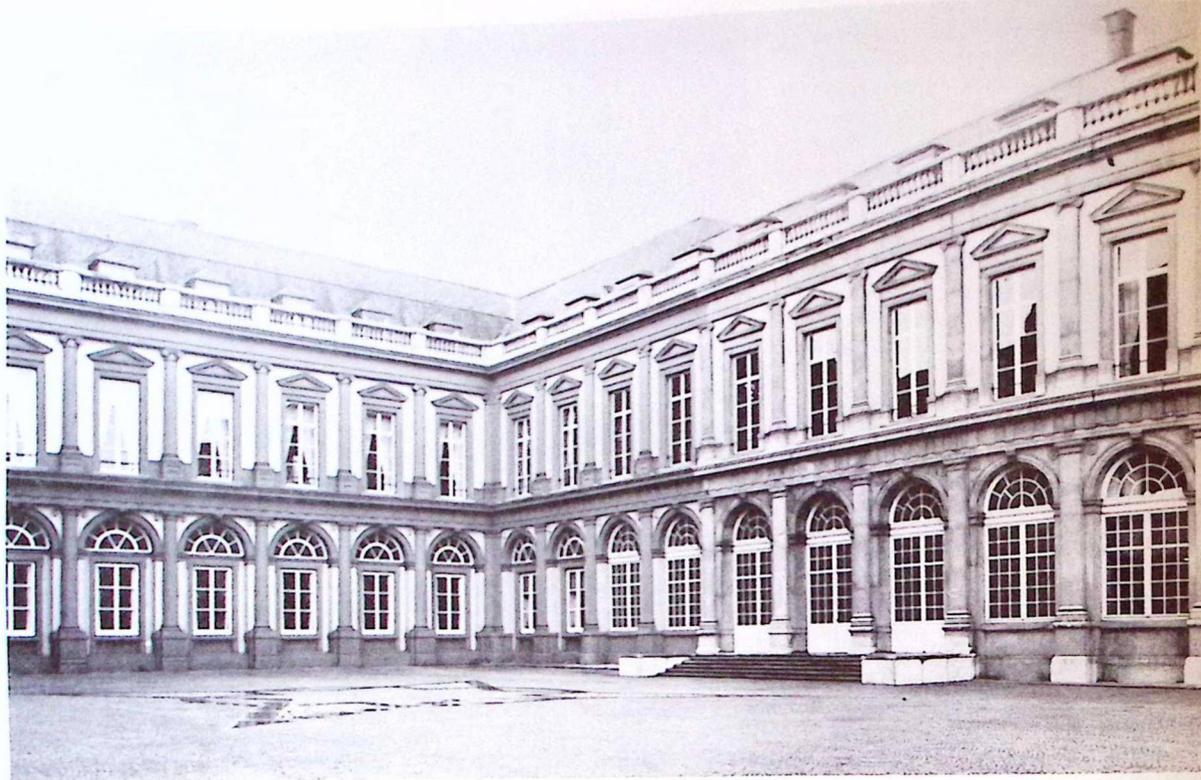
Exemple d'une intelligente restauration : le salon vert.

prestige exigés pour cette fonction. En 1966, l'Etat attribua donc le palais d'Egmont au Ministère des Affaires étrangères. Les travaux, confiés à l'architecte anversoïis Hugo van Kuyck, s'annonçaient d'une telle ampleur qu'ils se poursuivirent jusqu'en juillet 1971.

La première tâche à accomplir — elle ne fut pas la moins délicate — consistait à « déloger » les derniers locataires récalcitrants. Le programme d'action prévoyait ensuite l'aménagement de deux parties distinctes correspondant aux deux fonctions spécifiques que le palais d'Egmont remplirait désormais : l'une noble, si l'on peut dire, et rappelant le lustre d'autrefois, réservée aux réceptions ministérielles; l'autre davan-

Le salon d'angle ou salon des Dames.



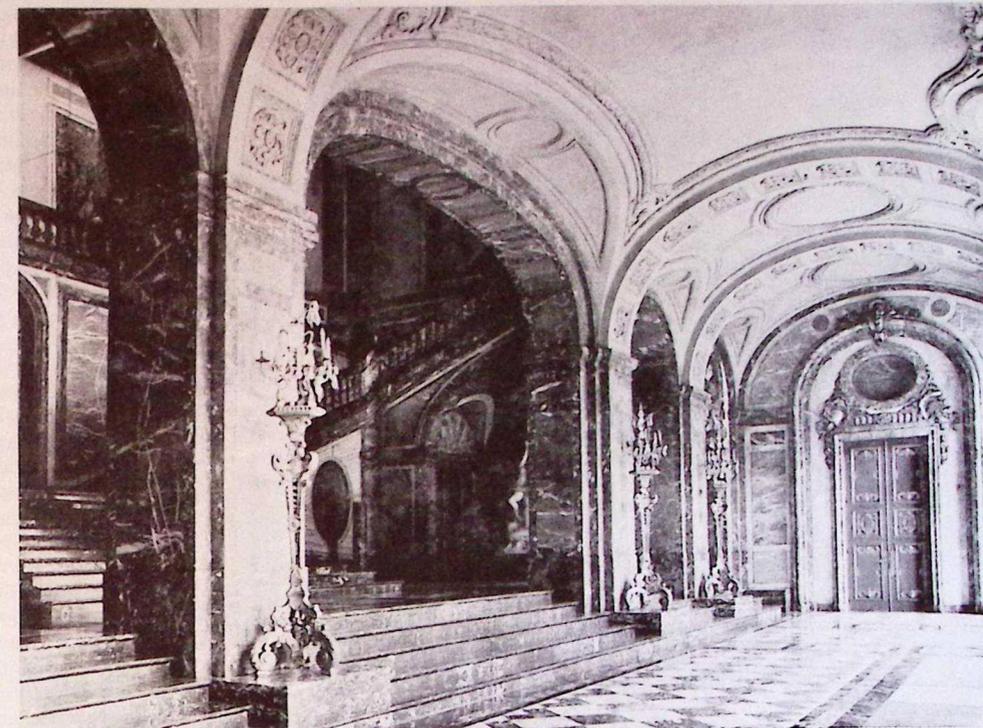


Cour d'honneur du Palais d'Egmont.

tage fonctionnelle, transformée en centre de conférences internationales. Ce sont évidemment les bâtiments entourant la cour d'honneur qui furent rendus à leur destination récepcionnelle grâce à une très heureuse restauration. On y accède par le bel escalier de marbre rose qui développe ses degrés sous un ciel en trompe-l'œil peint par Cardon. Aux murs ont été fixées quatre tapisseries datant de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle. Acquis récemment, elles furent tissées par Judovicus de Vos d'après les cartons du peintre anversois L. Van Schoor et représentent quatre « Parties du monde », sujet parfaitement adéquat pour un ministère des Affaires étrangères. Une cinquième tapisserie de la même époque, « la Leçon d'équitation », enrichit ce précieux décor à la mezzanine de l'escalier qui conduit, à gauche, vers un « salon Régence », entièrement refait sur base de photographies anciennes et, à droite, vers les pièces de réception. Les grands portraits du roi Léopold I<sup>er</sup> et

de la reine Louise-Marie accueillent le visiteur dès « l'antichambre » ou « salon rose ». Ils proviennent d'un salon ministériel de la rue de la Loi et furent exécutés par une élève de F.J. Navez, Fanny Geefs (1807-1833) « peintre d'histoire et de genre » si l'on en croit le Dictionnaire des Peintres. Puis se succèdent autour du « salon d'angle » ou « salon des Dames » — ainsi nommé sans doute à cause de la présence dans la cheminée d'une taque de fonte aux armoiries de Marche-les-Dames — une série de ravissantes petites pièces d'appartement aménagées dans le style classique. Toutes ne sont pas encore complètement meublées ni restaurées, mais le « salon vert » par exemple, ou le « petit salon bleu » créé au cours des travaux à partir de douze pilastres d'époque acquis chez un antiquaire de la place, témoignent du consciencieux labeur et de la connaissance des techniques anciennes dont ont fait preuve les artisans — peintres, sculp-

teurs sur bois, ébénistes, ciseleurs, bronziers, doreurs ou staffeurs — occupés à la « re-naissance » du palais d'Egmont. Leur talent a trouvé toute sa mesure dans la restauration de la « grande galerie des glaces » dont le décor de plâtre de style Directoire s'était avéré inutilisable. Il fut remplacé par une boiserie Régence qui comporte de nombreux éléments d'époque et donne à cette immense salle un peu solennelle un caractère d'élégant confort. Suit enfin la « salle à manger » d'apparat composée, en réalité de trois petits salons contigus dont on a supprimé les cloisons. La richesse de sa décoration provient de la suite de six tapisseries d'origine bruxelloise, datées de la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle. Elles racontent la belle et triste histoire de Tristan et Yseult. Elles furent acquises à Salzbourg en 1950 à la vente de la collection du prince Collalto. Leurs tons un peu éteints ont causé quelques difficultés aux décorateurs, soucieux de les



L'escalier d'honneur en marbre rose.

assortir aux couleurs des murs, des rideaux, des tapis. Un peu triste à la lumière du jour, l'effet est parfaitement réussi sous l'éclat des lustres et des flambeaux. Ne quittons pas cette partie récepcionnelle du palais sans mentionner la grande « salle des conférences de presse ». C'est l'ancienne bibliothèque d'Arenberg, endommagée par les incendies successifs et située sous la galerie des glaces, qui joue ce rôle actuellement. Les lambris qui résistèrent au feu ont été restaurés et complétés par des pilastres et des panneaux neufs. Ceux du fond de la salle, authentiques, possèdent encore quatre des décors sur verre parmi les trente que Sophie Fremiet, épouse du sculpteur François Rude, avait peints en 1822 pour les armoires de la bibliothèque. Il n'a cependant pas été possible de joindre le fonctionnel à l'authentique : si les journalistes ne jouissent pas d'un aménagement technique moderne — écouteurs, tra-

duction simultanée, etc... — ils disposent pourtant à proximité de salles d'interview et de travail, de cabines téléphoniques et d'enregistrement, d'un télex, d'un bar. Il faut insister sur le fait que le palais d'Egmont a non seulement retrouvé de la sorte son élégance d'autrefois, mais encore qu'il a donné l'occasion à l'architecte et aux décorateurs de tirer ingénieusement parti des communs et dépendances. C'est en effet la modernisation de ces locaux, considérés à juste titre comme secondaires, qui a permis au Ministère des Affaires étrangères de disposer d'un centre de conférences internationales dont le besoin se faisait sentir de plus en plus à Bruxelles. Il suffit de franchir une porte pour que le décor change complètement. Nous voici d'emblée en plein XX<sup>e</sup> siècle ! L'ancien manège a subi des transformations difficiles — indispensable creusement de fondations — qui l'ont rendu véritablement méconnaissable. Que vou-

lez-vous ? ce ne sont plus, désormais, des chevaux de course ou de bataille qu'il abritera, mais 160 délégués confrontés en des débats pacifiques et oratoires sous les yeux attentifs de quelque cinquante auditeurs possibles. Une grande « salle de conférences » avec tribune a, en effet, été aménagée au centre du manège. Son équipement ultra-moderne (traduction simultanée, insonorisation, stores électriques), la ligne dépouillée de son architecture, la teinte sombre de ses meubles sont égayés par les taches rouge-vif que projettent les sièges. En sous-sol, deux autres salles de réunion, plus modestes de proportions mais aussi gaies de conception — la « salle bleue » et la « salle orange » — peuvent contenir respectivement soixante et quarante personnes. Parmi les autres locaux utilisés tour à tour comme bureaux ou salles de conférence, l'un d'eux, ne possédant aucune issue extérieure, fut rapidement surnommé « le bocal » ou, vu la couleur de ses fauteuils, la « salle mandarine ».



Grand portrait de la reine Louise-Marie, ornant l'antichambre ou salon rose.

Quant aux anciennes écuries, elles ont également été récupérées et comprennent maintenant vingt petits appartements — un bureau et un salon — réservés aux délégations qui en font la demande. On y accède soit par le jardin, soit par un passage souterrain creusé tout exprès pour joindre le manège à son annexe.

Il va sans dire que tous les travaux de restauration constituèrent une entreprise considérable qu'aucun particulier n'aurait pu mener à bien — rappelons pour mémoire les réfections de toitures et de châssis de fenêtres, le renouvellement des installations électriques, sani-

taires et de chauffage, le ravalement des façades —. Mais leur réussite incontestable nous incite à savoir gré à l'Etat et à tous ceux qui ont œuvré à l'aménagement du palais d'Egmont d'avoir sauvé de la ruine un joyau de notre patrimoine national.

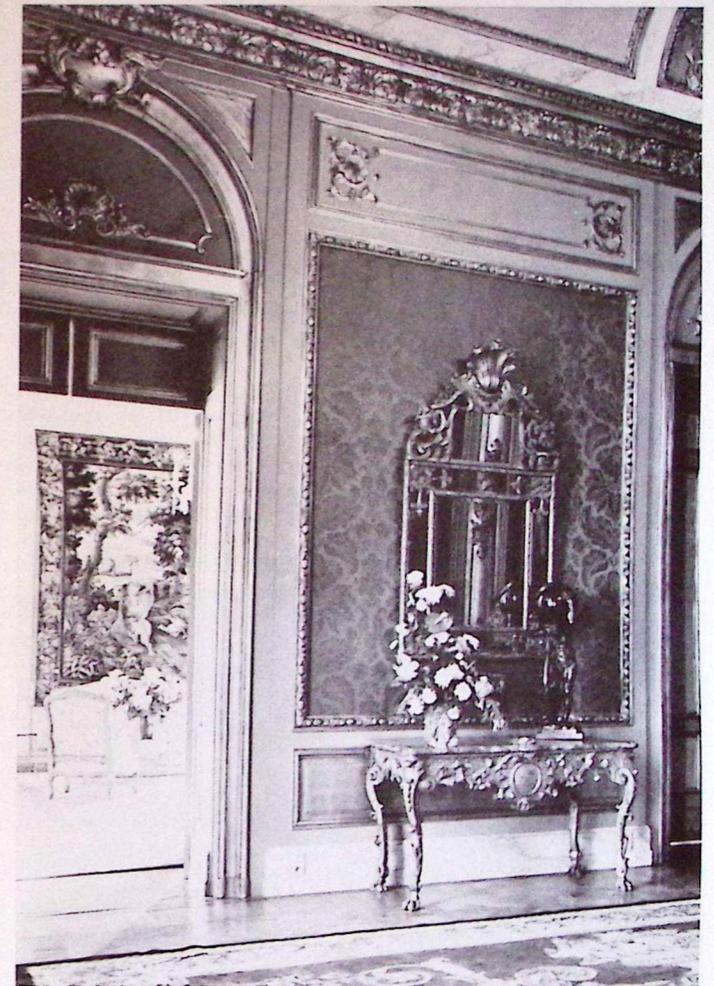
Il reste cependant du travail sur la planche : en façade, le Petit Hôtel du Prince Paul, avec sa cour intérieure, se trouve encore dans un état de délabrement complet. A l'arrière, le jardin, séparé du parc par une grille peu esthétique mais indispensable pour la sécurité, ne connaît qu'un aménagement provisoire. Si dans l'avenir l'Etat n'achète pas à la

Ville de Bruxelles le parc d'Egmont dans sa totalité ainsi qu'il en a exprimé le désir, souhaitons que l'on mette en chantier le projet d'aménagement proposé il y a plus d'un an par M. René Pechère, architecte paysagiste, conseiller aux espaces verts. Une large haie de frondaisons limiterait, côté parc, un jardin à la française agrémenté d'une pièce d'eau. Les armoiries des Arenberg qui surmontent l'aile arrière du palais y refléteraient leur devise : « Christus protector meus ».

### Les jardins

Malgré le sort contraire qui s'était abattu pendant un demi-siècle sur le palais d'Egmont, les jardins qui l'entouraient n'avaient rien perdu de leur charme. Orangerie et potager avaient disparu lors de la construction des maisons de rapport longeant la rue aux Laines. Celles du boulevard de Waterloo en avaient rétréci la surface. Dès que la Ville en devint propriétaire, elle les ouvrit au public. Les riverains nombreux à l'époque — ils n'avaient pas encore déserté le quartier au profit de la périphérie — s'y promenaient volontiers à l'ombre de beaux arbres, témoins muets des jours anciens. Deux chênes verts, comme on en voit dans le Midi, constituaient une rareté. Le jeudi après-midi, les « ketjes » de Bruxelles prenaient possession du parc sous l'œil vigilant du gardien municipal. Depuis 1924, Peter Pan présidait aux ébats enfantins. Le dimanche 29 juin de cette année-là, en effet, un bronze de Sir George Framton, représentant le petit héros britannique, fut installé en grandes pompes au centre du parc voué ainsi à la gloire de l'enfance. Notre jeune princesse Marie-José, — elle approchait alors de ses 18 ans — entourée de l'Ambassadeur d'Angleterre et du plus populaire de nos bourgmestres, Adolphe Max, présidait cette inauguration, fête de la jeunesse en même temps que de l'amitié anglo-belge. Les élèves des écoles de la Ville clôturèrent la journée en apothéose par une démonstration chorégraphique que, par bonheur, aucun incident atmosphérique ne vint troubler. En 1935, une autre inauguration mit le monde des lettres à l'honneur. Cette année marquait le bicentenaire de la naissance du prince de Ligne. N'était-ce pas rendre le plus bel hommage à cet écrivain amoureux des jardins — « Je

veux que ces jardins... soient parés et meublés comme un salon... » disait-il à propos de Belœil et encore : « Après mes enfants et deux ou trois femmes que j'aime, ou crois aimer à la folie, mes jardins sont ce qui me fait le plus de plaisir au monde... » écrivait-il de Crimée à la marquise de Coigny — que de lui réserver une place de choix dans ceux du palais d'Egmont ? Peut-être en avait-il d'ailleurs sillonné les allées lors de quelque passage à Bruxelles. C'est pourquoi, le promeneur put, après la célébration de cet anniversaire, admirer le bronze de Charles-Joseph de Ligne dû au sculpteur J. Cluysenaar. L'élégance naturelle du prince contrastait quelque peu, il faut l'avouer, avec les cinq statues de pierre, massives et rongées par le temps, qui venaient d'être transportées dans le fond du parc. Sauvées « in extremis » de la démolition, elles avaient orné la façade de l'ancienne université libre de Bruxelles, rue des Sols (3) et se trouvaient maintenant en demi-cercle dans le gazon. A leur droite avait également été reconstitué le « Pollepel » ou « Cuiller à pot », grand distributeur d'eau de forme octogonale qui captait depuis le XVI<sup>e</sup> siècle, date de son édification, les eaux d'un puits proche de l'hôtel Ravenstein. La construction du building Shell l'avait expulsé de son lieu d'origine. Le parc du palais d'Egmont vécut ainsi, pendant cinquante ans, une vie paisible à l'abri des bruits voisins de la ville. Aussi est-ce avec une certaine tristesse que les habitués du lieu ont déploré la récente et malencontreuse édification de l'hôtel Hilton dont la haute tour surplombe indiscrètement non seulement le jardin, mais le square du Petit Sablon lui-même. Sans doute faut-il s'en faire une raison : le voisinage de l'architecture contemporaine avec les vestiges du passé caractérise notre capitale. Emettons toutefois le vœu que nous ne dépassions point les bornes acceptables de crainte d'aboutir à leur écrasement définitif. Dieu soit loué ! un arrêté royal du 20 juillet 1972 vient de classer square et parc comme espaces verts protégés. Cette heureuse décision aura rempli d'aise les « Groupe d'Action des Sablons » et « Association du Quartier des Arts », justement inquiétés depuis de nombreux mois par les projets d'aménagement de leur quartier, aussi divers que farfelus. N'a-t-on pas lancé,



Un autre aspect de l'antichambre.

entre autres, la proposition de relier l'église de la Chapelle et le Sablon par un viaduc aérien ? Ne soyons pas pessimistes et gageons plutôt que nous saurons « raison garder ». L'idée de construire sur l'emplacement de la caserne des Grenadiers — qui n'est pas une réussite de l'architecture moderne — les bureaux administratifs du Ministère des Affaires étrangères fait son chemin : afin de protéger la résidence qu'il a si heureusement restaurée, il édifierait un immeuble de belles proportions, comportant plusieurs étages en sous-sol et ne dépassant point en hauteur les limites raisonnables. Les efforts de goût et de persévérance qu'il a déployés au palais

d'Egmont permettent de bien augurer de l'avenir (4).

★ Voir début de cette étude dans « Brabant », n° 1/1973.

(1) Voir note (7), 1<sup>re</sup> partie dans « Brabant », n° 1 1973.  
(2) D'abord sur la Grand-Place et à l'Hôtel de Ville, elles furent transférées ensuite au Grand Sablon et place des Martyrs. A partir de 1921, la Foire Commerciale de Bruxelles se tint au parc du Cinquantenaire jusqu'à ce qu'elle émigre, le 1<sup>er</sup> avril 1936, dans le Grand Palais du Centenaire au Heysel.

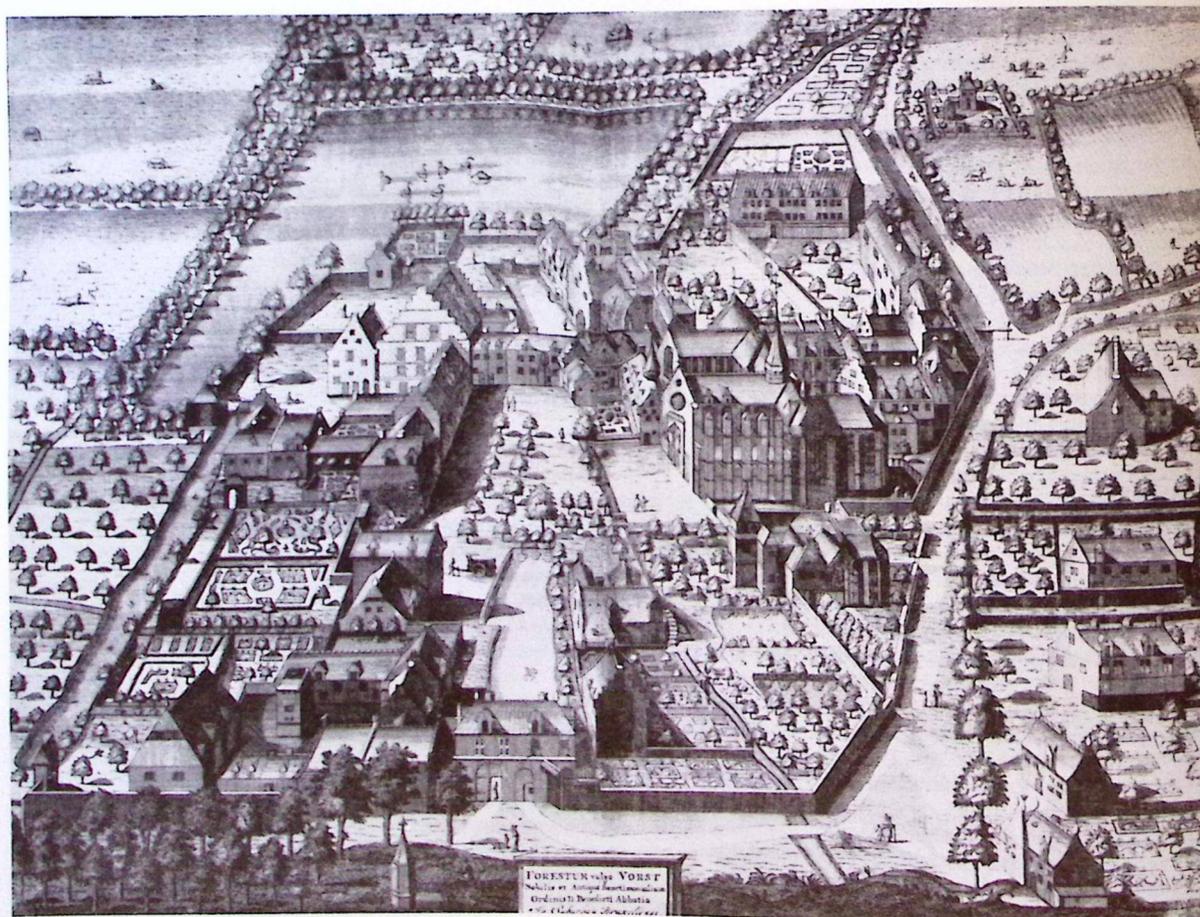
(3) Rappelons que l'U.L.B. s'était installée au Solbosch, chassée par le plan d'aménagement du quartier de la rue des Sols (jonction, palais des Beaux-Arts, Mont des Arts).

(4) Nous adressons nos remerciements à M. l'Ambassadeur L. SMOLDEREN ; les renseignements qu'il a bien voulu nous donner nous ont été précieux pour l'élaboration de cet article. Nos vifs remerciements vont également à Madame KERVYN, Intendante du Palais d'Egmont, qui a aimablement accepté de nous y piloter dans les salons et locaux.

# L'Hôtel communal de Forest et son site

par Marcel VANHAMME

Vue d'ensemble de l'abbaye de Forest, en 1660, d'après gravure publiée par A. Sanderus, 1726.



LE SITE PRIMITIF

**A**LPHONSE WAUTERS, dans son « Histoire des Environs de Bruxelles », écrit que le territoire de Forest formait autrefois, comme son nom l'indique, un domaine « vorst, forestum », appartenant aux souverains; une double défense le protégeait contre les incursions des païens : d'un côté, d'épaisses forêts; de l'autre la Senne et les marais qui la bordaient.

En 1927, Albert Carnoy dans l'ouvrage intitulé « Origine des noms de Lieux des Environs de Bruxelles » considérait que la commune de Forest, « aujourd'hui plus éloignée des bois que celle d'Uccle, a, plus fidèlement que cette dernière, conservé dans son nom la trace de ses anciennes attaches avec la forêt de Soignes dont les puissants contreforts venaient expirer près de sa gracieuse abbaye. Le riche reboisement de ses collines de « Berkendael » (val des bouleaux), du « Wyngaardberg » (le vignoble) et du « Vossegat » (trou des renards) pour le plus grand agrément des propriétaires des divers parcs qui s'y alignent aujourd'hui, leur a rendu, en partie, l'aspect qu'elles avaient à l'époque où Forest reçut son nom. »

La plus ancienne carte d'ensemble connue de la forêt de Soignes date de 1639. Dressé avec infiniment de soin, ce document manuscrit — conservé aux Archives générales du Royaume — fut établi de 1634 à 1638 par Lambert Laurin, géomètre des domaines du Brabant.

Sander Pierron, auteur d'une magistrale « Histoire de la Forêt de Soignes », a étudié cette carte avec une minutie d'orfèvre. Il rapporte que les limites du bois y sont tracées à l'encre rouge; les bois périphériques indiqués en jaune et en brun; la carte, dessinée avec une attention méticuleuse, montre les hameaux, villages et monastères vus à vol d'oiseau, avec leurs agglomérations de bâtisses minuscules teintées de rose. Or, « le domaine proprement dit commence au bois de Forest... »

La carte « Regiae Domus Belgicae », d'Antoine Sanderus (1659), montre la forêt de Soignes percée de rares clairières : « elle s'avance jusqu'à proximité du chemin parallèle à l'abbaye de Forest. » Le bois de « Vorst » s'arrondissait jadis autour de l'enceinte même du couvent. Autrefois, la végétation de Soignes diffé-

rait de celle qu'elle présentera à la fin de l'Ancien Régime : sa parure forestière primitive était surtout composée de chênes et de charmes.

La carte de Ferraris (1768), gravée en 1770 par A. Cardon, témoigne des importantes modifications subies dans la topographie de la forêt de Soignes. Des secteurs entiers ont disparu, tel le territoire forestier situé entre la chaussée de Bruxelles à Namur et la chaussée d'Alsemberg, avant d'aboutir au couvent de Bootendael : « ce défrichement isola le bois de Forest, le long de la route menant à l'abbaye. »

Louis Verniers, se rapportant à l'indispensable ouvrage de Sander Pierron, rappelle que le toponyme « Heegde » — collectif de « Haag », bois — désigne un canton forestier faisant partie de la forêt domaniale, situé entre Forest et Boitsfort. L'éminent historien de la commune souligne qu'au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, il comportait encore de cent à cent cinquante bonniers. A cette époque, on parlait de le « dérober, cultiver et réduire en terres labourables ou prairies afin d'en tirer un meilleur revenu ». L'auteur cité ajoute que la parcelle de terre en question fut divisée en portions de trois à cinq bonniers et mise en location pour un terme de vingt-cinq ans, notamment entre les lieux-dits « Vleurgat » et « de

Catte ». Les terrains furent affermés — dès 1728 — pour des termes de neuf ans, les locataires devant acquitter un cens en seigle.

Ainsi donc, avant 1768, une surface terrienne importante, unissant la forêt de Soignes au bois de Forest, avait déjà été rasée.

La disparition d'essences forestières suscita des regrets parmi les esprits cultivés et sensibles de l'époque : « La forêt de Soignes ne cesse de diminuer par le défrichement successif de quelques-unes de ses parties, écrivait l'abbé Mann, dans son « Abrégé de l'Histoire ecclésiastique, civile et naturelle de Bruxelles et de ses Environs » (1785). « Les terres dernièrement défrichées sont celles qui sont entre les bois de l'abbaye de Forest et le chemin d'Alsembergh, jusqu'au bois de Soignes... Toutes ces terres nouvellement défrichées sont habitées et bien cultivées. »

Les terrains de la vallée doivent cette exceptionnelle fertilité au dépôt des alluvions de la Senne et aux inondations — malheureusement éprouvantes pour la population locale — de la rivière. Les affluents de celle-ci — « Geleijsbeek », « Vischbeek », « Zandbeek » — gonflés par le débit des sources jaillissantes à mi-côte, arrosaient copieusement les fonds de Forest.

Le Geleijsbeek, « Beke van Vorst naer de Zinne » (1766), dont la source se trouve à Uccle-St-Job (Vivier-d'Oie), est devenu un égout collecteur. Le « ruisseau aux eaux claires », dénommé parfois « Maelbeek », pénétrait dans l'enclos de l'abbaye de Forest.

L'ABBAYE DE FOREST

Avant son départ pour la première Croisade, Gislebert, fils de Baudouin d'Alost, prit des dispositions en vue de la fondation d'un couvent de bénédictines dans lequel sa sœur Lutgarde vivrait en pleine sécurité, entourée d'autres femmes pieuses (1096).

L'abbaye d'Afflighem avait été fondée dix ans auparavant (1086). Dès les premières années de son existence, cet établissement acquit une grande importance et renommée grâce à la rigueur de la vie religieuse et intellectuelle menée par les membres de la communauté. Son premier abbé fut Fulgence : c'est à celui-ci que le chevalier en instance de départ

Porte monumentale de l'abbaye (XVIII<sup>e</sup> siècle) en cours de restauration (1972).





Eglise Saint-Denis : vue générale de la chapelle Sainte-Alène.

pour le Moyen Orient s'adressa, et fit don de ses alleus d'Alost, de Ressegem et de Lede. L'abbé d'Afflighem constata que les terres octroyées étaient mal situées. Comme l'église paroissiale de Forest venait précisément d'être confiée à la surveillance de Fulgence par l'évêque de Cambrai Odon (1105) et qu'un emplacement avait été offert aux religieuses par Francon, châtelain de Bruxelles, les moniales choisirent de s'installer à Forest. Par ailleurs, des raisons politiques motivaient le transfert. Bien qu'ils continuassent à porter le titre honorifique de ducs de Basse-Lotharingie, le territoire d'Alost échappait aux comtes de Louvain et était considéré comme perdu pour eux. Or, l'abbaye d'Afflighem commençait à jouer un rôle non négligeable en tant qu'abbaye ducale. L'avenir du jeune monastère de bénédictines était dès lors mieux assuré dans un territoire soumis à l'autorité des comtes de Louvain.

A ses débuts, le monastère était double, l'autel de Saint-Pierre restant spécialement destiné aux moines choisis « mûrs par l'âge et par la conduite ». Ils habitaient une maison séparée des religieuses mais devaient procurer à celles-ci une assistance, tant pour l'exercice des offices religieux que pour la conduite des affaires temporelles. Un prieur assu-

rait la charge du spirituel, un prévôt s'occupait des autres questions vitales. La communauté des sœurs se limitait primitivement à cinquante membres, toutes filles de la noblesse ou du moins appartenant à une famille d'officiers.

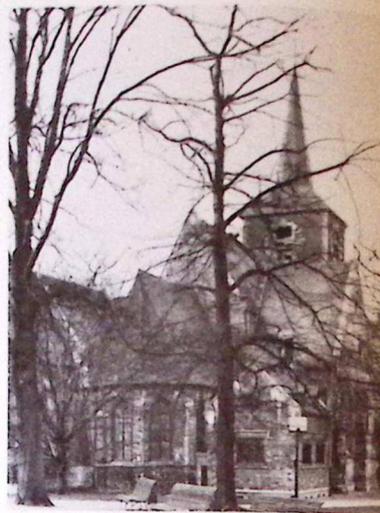
Le prieuré prit rang d'abbaye en 1238 et bénéficia des largesses répétées des ducs de Brabant, notamment de Jean I<sup>er</sup>. Grâce à des donations, le territoire de Forest compta, en majeure partie, parmi les domaines appartenant à l'abbaye. Ces terres restèrent durant des siècles enclavées dans le cadre sylvestre et palustre de la forêt de Soignes.

La possession de la seigneurie de Forest donna à l'abbesse des droits étendus, notamment en matière de juridiction, de patronage et de taxation. La communauté et sa « familia » bénéficièrent de divers privilèges et immunités. Les villageois — le village avait été créé en 1213 par le duc de Brabant Henri I<sup>er</sup> le Gueroyeur — trouvaient d'appréciables avantages à vivre en symbiose avec la puissante communauté bénédictine.

La petite localité relevait de l'abbesse dès 1220. Celle-ci exerçait la juridiction foncière et moyenne : la haute juridiction relevait du pouvoir ducal. Les échevins de la franchise de la nouvelle ville ». Le droit d'Uccle y était appliqué. Le village de Forest fit partie de la cuve de Bruxelles en 1394.

Pétronille, fille du châtelain de Gand, Siger, prit rang d'abbesse, la première d'une longue série, le 2 octobre 1239. Elle fut bénie par Guy, évêque de Cambrai. Quelques mois auparavant l'évêque avait octroyé à l'abbaye des statuts témoignant du besoin de raffermir la discipline monastique qui semblait compromise (19 août 1239).

Le tombeau appelé communément de sainte Alène (XI<sup>e</sup> ou XII<sup>e</sup> siècle).



Forest : l'église Saint-Denis.

Les constructions abbatiales ne cessèrent dès lors de croître et d'embellir. Malheureusement, les guerres de religion ruinèrent considérablement le monastère. Pillés par les Gueux, les bâtiments sinistrés restèrent déserts pendant cinq ans. Durant toute cette longue période, les religieuses s'abritèrent dans leur refuge de Bruxelles. Délivrées des angoisses engendrées par les tumultes guerriers, les sœurs reconstruisirent les bâtiments détruits ou endommagés. Les dramatiques entreprises de Louis XIV amenèrent ravages et destructions dans les Pays-Bas espagnols. Les campagnes militaires du Roi-Soleil nuisirent à la prospérité de l'établissement monastique.

Le 26 mars 1764, un violent incendie détruisit de précieux documents conservés dans les archives abbatiales : une Bible du XI<sup>e</sup> siècle, don de l'abbé Fulgence, admirablement ornée de miniatures, fut perdue à jamais.

La restauration du monastère fut confiée à l'architecte Laurent-Benoît Dewez (1731-1812), qui bâtit en style néo-classique. Le 12 septembre 1764, le bien-aimé archiduc Charles de Lorraine, Gouverneur Général des Pays-Bas autrichiens, posa la première pierre des nouveaux bâtiments. Une inscription latine, au tympan de la grande porte d'en-

trée, rappelle encore de nos jours cette cérémonie mémorable.

Louis Verniers, dans son bel ouvrage retraçant l'histoire détaillée de la commune de Forest, décrit l'aspect général de l'abbaye à cette époque de renouveau : « Le porche majestueux percé dans l'avant-corps en hémicycle ouvrait sur un vaste espace rectangulaire orné de parterres fleuris géométriquement répartis avec, au centre, un cadran solaire sur marbre. De part et d'autre s'alignaient symétriquement divers corps de bâtiment en briques occupés par les employés. Au-delà étaient disposées les bâtisses servant d'écuries, d'étables, de laiterie et de blanchisserie, de logement pour les domestiques, plus une « serre de botanique dans laquelle l'arbre d'Adam ». Un étang, deux petits vergers, des jardins et des promenades complétaient l'ensemble délimité par la muraille d'enceinte. Près du porche d'entrée, le « Geleijsbeek » actionnait toujours le vieux « Kloostermolen » et, non loin de là, un corps de logis distinct des bâtiments conventuels accueillait les enfants fréquentant la classe externe. Au total, un cadre digne de l'opulente communauté et des hôtes de marque qui lui faisaient visite. Car la rigueur primitive des statuts n'avait pas manqué de fléchir au « siècle des lumières » et la règle de la clôture hermétique des temps médiévaux s'était assouplie. Entre le monde et les moniales de Forest — dont la plupart étaient de noble origine et n'oublièrent pas le rang social des familles dont elles étaient issues — les relations étaient fréquentes. La haute situation de la Dame abbesse d'une des plus riches communautés ecclésiastiques des Pays-Bas, titulaire de la seigneurie du village, faisait d'ailleurs de ces relations multipliées avec l'extérieur une quasi-obligation. »

Ce bonheur tout aristocratique, cette époque où l'habitude générale de l'ordre, du tact délicat des convenances d'une certaine noblesse faisaient le charme de la société du XVIII<sup>e</sup> siècle, disparut dans l'éphémère des choses.

Le 19 novembre 1796, les Républicains expulsèrent les religieuses de leur abbaye, non sans que les sœurs ne manifestassent leur mécontentement de la spoliation dont elles se considéraient les victimes. On vendit, sur la Grand-Place de Bruxelles, le mobilier et maints

objets d'art conservés jusque-là dans la communauté. Les stalles — datant de 1757 — furent transférées en la collégiale de Sainte-Gudule. La fabrique d'église les acheta au Comité de liquidation, en 1804. Ces stalles s'alignèrent en double rangée, de chaque côté du chœur. Elles remplacèrent les sièges des chanoines — munis de dossiers surmontés de baldaquins — exécutés par le sculpteur Mathieu Mattens en 1603-1606. Les bâtiments conventuels et ses dépendances — dont quatre étangs, deux moulins, des jardins, vergers et prairies — furent vendus le 3 mars 1797, par ordre du Directoire exécutif.

Selon Wauters, une manufacture de toiles peintes fut établie par le fabricant Van Nyvel dans un local dépendant de l'abbaye; le conventionnel Ramel transforma ensuite ce qui restait des constructions abbatiales en une filature de lin. La propriété — qui avait appartenu à un nommé Bal — fut transformée en manufacture de coton. Le peuple la sacagea en 1830. La teinturerie Papin, qui avait remplacé l'établissement Ramel, ferma ses portes en 1850.

#### L'EGLISE ABBATIALE OU « BINNE-KERKE »

Les travaux de construction du sanctuaire monacal, en style gothique primaire, débutèrent en 1241. L'édifice, élevé à l'intérieur de l'enclos, fut totalement réédifié à l'aube du XVI<sup>e</sup> siècle. Il se présentait sous la forme d'une croix latine, largement éclairée par de hautes fenêtres en ogives, flanquée de puissants contreforts; munie d'un clocher portant une horloge à quatre cadrans et d'un carillon; riche d'objets d'art, de tableaux et d'un mobilier de haut choix, l'église abbatiale ne manquait pas d'allure si on s'en réfère à la gravure publiée par Sanderus et dominant l'ensemble de l'abbaye bénédictine (1660).

Toute cette richesse fut dispersée — au titre de biens nationaux — lors de la tourmente révolutionnaire. L'église, parmi d'autres lots, fut adjugée à un acquéreur qui vendit les matériaux, récupérés lors de la démolition du sanctuaire. Au terme de quelques courtes années, il ne subsistait de l'opulente abbaye de Forest qu'un souvenir teinté de mélancolie.

#### L'EGLISE PAROISSIALE OU « BUITEN-KERKE »

Existait-il un oratoire sur le territoire de Forest, avant l'acte de donation par l'évêque Odon de Cambrai (1105), dont il a été question plus haut ? Aucun document ne nous renseigne à ce sujet.

Une tradition légendaire rapporte qu'un petit établissement religieux aurait été consacré — par saint Amand — à saint Denis l'Aréopagite.

C'est en ce lieu forestier et palustre qu'au VII<sup>e</sup> siècle, sainte Alène de Dilbeek allait faire ses dévotions, défendues par son père Levoldus.

La chapelle consacrée par saint Amand serait, par conséquent, à l'origine de l'église paroissiale, qu'il ne faut évidemment pas confondre avec le sanctuaire — aujourd'hui disparu — de l'ancienne abbaye.

L'église paroissiale de Saint-Denis offre à l'archéologue un grand intérêt architectural :

« L'église de Saint-Denis, écrit Guillaume Des Marez, est importante pour l'étude du style gothique à Bruxelles. Elle relève, en effet, du style gothique primaire, tel qu'il fut pratiqué pendant la première période de son développement en Brabant, vers 1250, au moment où il se dégagea définitivement du style roman. A cet égard, l'église de Forest précède peut-être en âge la partie gothique primaire de l'église de Sainte-Gudule, qui n'appartient qu'à la deuxième période d'épanouissement de ce style (fin du XIII<sup>e</sup> siècle). Nous avons ainsi dans le territoire de Bruxelles deux types représentatifs différents du style gothique primaire au XIII<sup>e</sup> siècle, auxquels nous devons joindre le type très complet que nous offre le chœur de l'ancienne église de Laeken. »

#### LE CULTE A SAINTE ALENE

L'autel — élevé en style Renaissance flamande du XVII<sup>e</sup> siècle — de la chapelle Sainte-Alène (église Saint-Denis), est en bois peint, imitant le marbre. Le tableau qui l'orne est une œuvre du peintre van Geel : elle figure le baptême du père de la sainte. Lewold abandonna tous ses biens temporels pour se réfugier au sein de l'Eglise. Ce seigneur gentil avait assisté aux miracles qu'opérait la dépouille de sa fille.

L'autel de Forest est orné de colonnes torsées surmontées de chapiteaux corinthiens composites. Au sommet, dans une niche, une statue d'Alène est présentée tenant de la main droite une branche de coudrier qui reverdit (allusion à la légende) et de la main gauche la palme de la martyre.

Les reliques de sainte Alène ont toujours été conservées et vénérées à Forest. Cependant, de longues et pénibles contestations opposèrent les croyants de Forest à ceux de Dilbeek. Lorsque l'église Saint-Denis fut donnée à l'abbaye d'Affligem, en 1105, par l'évêque Odon, on ignorait complètement ce qu'étaient devenus les restes de la sainte.

Voici, rapportés par Wauters, les événements légendaires tels qu'ils se seraient déroulés. Les reliques furent révélées à un des deux pieux personnages chargés de l'entretien de l'église. Il fit part de sa vision à son compagnon. Tous deux se rendirent aussitôt à l'endroit indiqué. Lorsqu'ils y arrivèrent, la châsse s'ouvrit avec fracas et le drap blanc qui recouvrait les restes de la sainte s'écarta de

lui-même. Craignant que les religieuses de Forest ne s'en emparassent, ils cachèrent ce trésor, si miraculeusement découvert, dans la crypte de l'église. Il y resta jusqu'à ce que l'abbé d'Affligem l'éleva, le mercredi de Pentecôte, 17 mai 1193. L'abbé institua une procession, qui eut lieu le dimanche avant la Saint-Jean-Baptiste.

Les autorités ecclésiastiques visitèrent les reliques le 3 janvier 1523. A cette époque, dit-on, le corps était encore entier, à l'exception de certaines de ses parties. Un nouvel examen eut lieu le 14 février 1601, à la suite duquel on fit ciseler une autre châsse d'argent massif. La déposition des reliques s'effectua solennellement le 14 mars 1644. En 1682, cette châsse fut placée sur le nouvel autel de Sainte-Alène, élevé dans l'église abbatiale.

En 1794, les reliques prirent, avec les religieuses fuyant la République française, le chemin de l'Allemagne. Elles furent remplacées dans l'église de Forest dès la fin des événements politiques. L'authenticité des reliques fut une nouvelle fois vérifiée le 17 juin 1823, en pré-

sence notamment du bourgmestre, comte Cornet de Ways-Huart, et du doyen du district de Bruxelles, spécialement délégué à cet effet par l'archevêque. Tout autour de l'oratoire, six panneaux peints reproduisent dans six paysages les principaux épisodes de la vie de sainte Alène. Bien que ces tableaux détériorés soient considérés comme dépourvus d'intérêt artistique, ils ne manquent pas d'attraits et intéressent un folklore resté bien vivant. Un deuxième panneau — partagé en dix compartiments peints et numérotés — donne un résumé de la courte existence de la Demoiselle de Dilbeek.

LE TOMBEAU DE SAINTE ALENE

Le culte de la vierge martyre se développa à l'abbaye de Forest. La chapelle Sainte-Alène, de l'église paroissiale de Saint-Denis, abrite un monument funéraire de tout premier ordre : le tombeau appelé communément de Sainte-Alène.

Hôtel communal de 1934. Porche latéral (rue du Curé) : un bas-relief des chapiteaux.



Anciennes activités artisanales de Forest.



Cette pierre tumulaire date du XI<sup>e</sup> ou du XII<sup>e</sup> siècle et est une pierre bleue d'origine tournaisienne. Le sarcophage qui, selon la tradition, recouvrait jadis le cercueil de la sainte, mesure 2,34 m × 1,18 m. La table fait légèrement saillie sur le soubassement, d'une hauteur de 0,64 m. L'intérieur est vide et percé d'arcades en plein cintre.

En traits entaillés sur la pierre se dessine la silhouette d'une nonne. Elle est figurée couverte d'un ample manteau; la main gauche tient un missel. Réciter l'office était la principale fonction ecclésiastique des anciennes moniales : « le Pontificat romain actuel clôt la « Consecratio virginum » par la donation du bréviaire à la nouvelle professe, bien que ce rite soit une addition relativement récente à la consécration des vierges. »

La main droite — levée celle-là — esquisse un geste hiératique. La tête de la religieuse est entourée d'un nimbe. Tracées en lettres onciales, on déchiffre S T A, abréviation de « sancta Helena ». Dom Renier Podevyn note qu'« une main malhabile a gravé à l'envers, au-dessous de la tête de la sainte, l'inscription « † SCA HELENA ». Cette indication serait manifestement d'une date postérieure à l'élévation de 1193. Sa place est naturellement en dessous des pieds. Or, une partie de la dalle a été enlevée à cet endroit. A-t-on voulu faire disparaître une inscription gênante ? Ou bien est-ce l'effet d'un acrid ? Podevyn pose la question.

L'HOTEL COMMUNAL DE FOREST

Situé dans le Bas-Forest, à environ deux cents mètres de la lisière inférieure du parc Duden, la Maison communale s'allonge en bordure de la chaussée de Bruxelles et fait face au verdoyant square Omer Denis. Une centaine de mètres sépare l'immeuble public de la vaste place Saint-Denis, d'où le visiteur aura accès aux vestiges de l'ancienne abbaye de bénédictines.

Depuis 1971, un deuxième bâtiment complète la construction communale de 1934. L'ensemble occupe un large espace limité d'un côté par la rue de Barcelonne, de l'autre par la rue du Curé. Tandis que la façade principale regarde le square Omer Denis, la façade récente est posée en direction de la rue de Liège, for-



La tour monumentale de l'Hôtel communal.

mant le fond de l'ensemble. De ce côté, une double volée d'escaliers de pierres conduit à la gare de Forest-Est. Enfin, les deux constructions — d'une conception architecturale totalement différente et marquant chacune l'époque de leur construction — sont séparées par une voie publique pavée, servant de parking aux voitures des employés ainsi qu'aux automobiles des visiteurs.

DESCRIPTION DE L'EDIFICE DE 1934

La construction d'une nouvelle maison communale, digne de l'importance prise par le développement de la localité, fut décidée en 1926. Les fonds financiers étaient réunis en 1933, les travaux entamés dès l'année suivante. La première pierre fut posée officiellement au mois de mai 1935. Le bâtiment était sous toit dès le mois de novembre 1937. Il occupe une superficie de 4.230 mètres carrés. Des esthètes ont comparé la tour du palais communal de Forest à une pièce d'un de ces jeux de construction pour jeunes enfants. C'est l'impression générale qui se dégage de cet ensemble avantageux, massif, aux lignes géométriques et dures, quoique tempérées par les sculptures et statues en bronze doré de la lanterne du faux beffroi. La façade principale, longue de cinquante-six mètres, voisine avec deux monu-

ments historiques : l'église Saint-Denis et les vestiges — en cours de restauration — de l'ancienne abbaye de bénédictines, dont il vient d'être question.

Deux hautes statues — abritées par la façade communale — rappellent aux passants une tradition populaire légendaire et le passé historique. La statue de gauche figure Alène « dont la crosse aux roses jaillissantes rappelle la sainteté ». La vierge martyre est vêtue de la robe moniale; les yeux clos, elle semble contempler l'infini mystique. La statue de droite symbolise les droits et privilèges communaux : un magistrat aux traits fermes et résolu, vêtu d'une tunique médiévale, déroule une charte de liberté.

Ces œuvres sculpturales sont nées du ciseau de Victor Rousseau. Cet artiste réputé naquit à Feluy (Hainaut), le 16 décembre 1865. Il fut l'élève du sculpteur ornamentaliste Georges Houtstont et de Charles Van der Stappen. Dans un coin de verdure, au haut du parc Duden, un buste en bronze de G. Vandevoorde perpétue le souvenir de l'artiste.

La balustrade basse — de pierre bleue et de fer — de l'Hôtel communal est agréablement ornée d'angelots joufflus porteurs de fruits et de fleurs. Ces clairs ornements mettent leur blanche empreinte sur la façade construite en briques jaunâtres et rosées. La lumière solaire s'y anime à ravir durant l'été. La belle pierre bleue de Soignies encadre les fenêtres de l'édifice.

Un vaste auvent en saillie — de forme carrée — soutenu en avant par deux piliers, protège le porche d'entrée. Celui-ci donne accès à la salle des fêtes et des mariages du rez-de-chaussée.

Le porche est décoré de sculptures intéressantes, symbolisant des scènes de la vie familiale — amour conjugal, l'allaitement du bébé, les premiers pas de l'enfant... — et des âges de la vie : femme au rouet, femme âgée accroupie devant l'âtre, etc.

Un escalier monumental, en marbre, conduit à l'étage d'où le visiteur pénètre dans la salle de réunion du Collège échevinal et dans celle réservée aux séances du Conseil communal.

Un porche latéral — rue du Curé — ouvre au public l'accès aux différents bureaux administratifs.

Ce deuxième porche — tout comme le porche principal — est rehaussé de



Un ornement parmi d'autres qu'offre le site de l'Hôtel communal de Forest.

sculptures. Le décor fait allusion aux multiples activités artisanales forestoises au cours des temps : les travaux du vigneron, du brasseur, du tanneur, du cordonnier, du fondeur, du blanchisseur...

La tour-beffroi, quadrangulaire, s'élève à une hauteur de quarante-huit mètres. Les angles, sous la lanterne, sont occupés par des statues — placées en quatre groupes de quatre — protégées chaque

fois par un communier en armes et figuré prêt au combat.

Ces ensembles en bronze doré cassent très harmonieusement la rigidité de la conception architecturale.

Le coût total de l'Hôtel communal, inauguré en 1938, s'éleva à douze millions. Or, comme devait le souligner le bourgmestre, Omer Denis, lors de l'inauguration officielle des locaux, le contribuable forestois n'eut pas à supporter la moindre

imposition supplémentaire. Selon Louis Verniers, cette dépense fut couverte grâce à un subside de 6.750.000 F versé par la Société Electrogaz à l'occasion de contrats de distribution de gaz et d'électricité conclus avec l'administration communale; grâce également à un subside de 900.000 F alloué par l'Office de Résorption du Chômage; enfin, le complément vint du produit de la vente de terrains communaux ainsi que par le transfert de crédits budgétaires devenus sans objet.

L'architecte de l'Hôtel communal de Forest est J.B. Dewin, architecte également de l'Hôpital Saint-Pierre, à Bruxelles. Des sculpteurs réputés — outre Victor Rousseau, déjà cité — collaborèrent à la décoration extérieure de l'édifice, parmi eux : Canneel, Desbonnaires, d'Haveloose, Hoffiman, Marin, van de Voorde, Witterwulghé, Wolff.

LES CEREMONIES ET FETES INAUGURALES :  
LE SAMEDI 9 JUILLET 1938

En ouvrant la cérémonie, le bourgmestre Omer Denis remercia M. Spaak, Premier Ministre, de sa présence parmi les autorités locales. Il rappela que c'est au Conseil communal de Forest, commune dont M. Spaak était citoyen par son domicile, que le Premier Ministre s'engagea dans la vie politique.

Parmi les invités d'honneur, on nota la présence d'Adolphe Max, bourgmestre de la capitale.

Au cours de la cérémonie, M. Dewin, l'architecte de la nouvelle bâtisse, reçut en hommage à son talent, une plaquette-souvenir.

A l'extérieur de l'Hôtel communal en fête, une légère pluie commença à tomber. Cet inconvénient ne dispersa pas la foule qui attendait avec impatience le moment où la population serait autorisée à parcourir les locaux, agréablement fleuris pour la circonstance.

Voici une remarque, qui nous paraît judicieuse, faite par un journaliste assistant à la cérémonie du 9 juillet : « Juxtaposant harmonieusement la pierre bleue sculptée, la brique jaune et l'ardoise, l'ensemble de l'Hôtel communal de Forest est empreint d'un modernisme sans excès; il contraste néanmoins singulièrement avec l'église Saint-Denis toute

proche, église dont les murs séculaires, patinés par le temps, remontent au début du XIV<sup>e</sup> siècle. »

LE BATIMENT ADMINISTRATIF DE 1971

Le 25 avril 1967, le Conseil communal décida la construction d'un complexe de bâtiments à ériger rue de Liège, à l'arrière de l'immeuble datant de 1934. Cette décision s'intégrait dans le cadre de la rénovation générale du quartier, prévu au plan d'aménagement qui sera approuvé par arrêté royal du 9 juillet 1968.

Les architectes van Antwerpen et Vermeulen furent chargés de l'exécution des plans.

La superficie totale du terrain couvert est de dix-sept ares quatre-vingts.

La façade de la construction est conçue en éléments de béton architectonique.

L'intérieur de l'immeuble destiné aux services administratifs est constitué de cloisons amovibles, dont l'intérêt n'est plus à démontrer.

Le nouvel édifice fut réceptionné le 22 avril 1971.

Il abrite actuellement les services com-

munaux de la Police, ceux des Travaux publics et du cadastre; des ateliers et des garages complètent cet ensemble d'une tonalité nettement moderne.

RETOUR AU PASSE

Comme les événements que nous avons évoqués sont tout à la fois proches et lointains !

Il y a une centaine d'années, plus exactement en 1873, l'administration communale de Forest occupait un seul local, servant de bureau, de salle du Conseil et des mariages, ainsi que d'installations destinées à recevoir le public, pour lors clairsemé. L'aile gauche de l'orgueilleux complexe d'aujourd'hui a pris l'emplacement de l'humble Maison commune de jadis.

Le presbytère se trouvait alors en face du terrain où se dressait, sous l'Ancien Régime, l'église abbatiale.

On ne peut rêver en ces lieux historiques — actuellement bouleversés par une circulation chaque année plus délirante — sans ressentir le frisson d'un riche passé

que des travaux en cours rendront probablement plus animé.

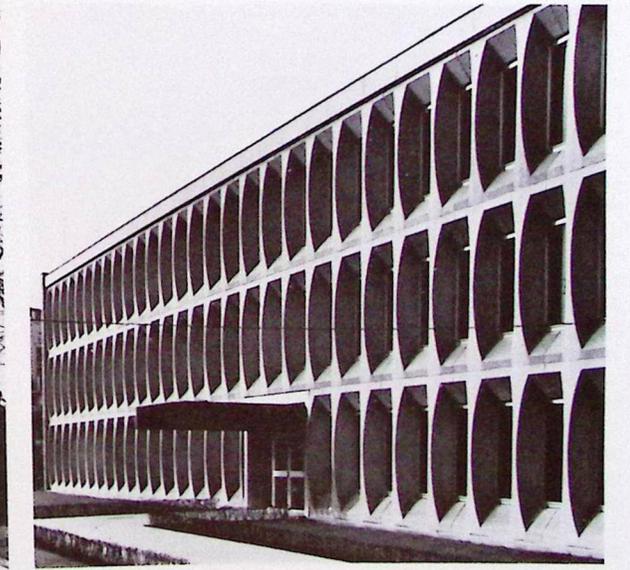
ORIENTATION BIBLIOGRAPHIQUE

1. Wauters (A), « Histoire des Environs de Bruxelles », 1855, Tome III;
2. Sanderus (Ant.), « Chronographia Sacra Brabantiae », La Haye, 1726-27, Tome I, p. 78, avec vue;
3. Cosyn (A), « Les abbayes de La Cambre et de Forest », in « Bulletin du Touring Club de Belgique », 1<sup>er</sup> juin 1913, pp. 260-261;
4. Dugardin (Anne-Marie), « L'église Saint-Denis, à Forest », Annales de la Société archéologique de Bruxelles, 1942-1943;
5. « Histoire de la vie et des miracles de la Bienheureuse vierge et martyre sainte Hélène, dont les précieuses reliques reposent en l'église de l'illustre abbaye de Forest près de Bruxelles, de l'ordre de saint Benoît », Bruxelles, Frick, 1697, 240, pl. 148 p.;
6. Martiny, « L'abbaye de Forest, telle qu'elle apparaît encore de nos jours », in « Brabant tourisme », 1963, n° 11;
7. Podelvyn (R), « Etude critique de la Vita Alenae », in « Le Folklore brabançon », 1940-48, p. 82;
8. Concernant « le sculpteur Victor Rousseau » consulter « Hainaut Tourisme », mars 1964, n° 102, pp. 6-8, ill. (article de Pierard Jean); idem, pp. 3-5 ill. (article de Champagne Paul); idem, septembre 1965, n° 112, p. 148, ill. (article de Bougard Marcel);
9. Verniers (Louis), « Histoire de Forest-lez-Bruxelles », Bruxelles, De Boeck, 1949. (Consulter la bibliographie locale de cet ouvrage monumental.)

Square Omer Denis : monument élevé aux héros forestois des deux guerres. Architecte : Van Neck; sculpteur : Victor Rousseau. Ce monument occupe l'emplacement de l'ancienne église abbatiale.



Hôtel communal de Forest : le bâtiment de 1971 avec façade en éléments de béton architectonique. Architectes : van Antwerpen et Vermeulen.



# La Chasse à courre

par Rose-Marie LANEAU

COMME le déclarait avec enthousiasme en 1958, le Vicomte Robert le Hardy de Beaulieu, Maître d'Équipage du Vautrait « Piqu'Hardy Beaulieu » (Bois Lombut) : « on s'est demandé parfois comment la vénerie dont les fastes se prévalent d'une époque qui semble révolue, peut se sur-

vivre, engendrer la persévérance que l'on sait et au contraire retrouver une nouvelle jeunesse dont témoigne le nombre croissant d'équipages sur un pied honorable.

A mon sens, il y a plusieurs aspects à cette pérennité. Le premier, c'est qu'il restera toujours des cœurs vaillants

pour lesquels vaincre la nature reste un plaisir superbe, quelque chose de prodigieux. Quoi, obliger par des moyens loyaux, avec des règles courtoises, un animal sauvage, au faite de sa force, de sa ruse, sur son territoire propre, à se présenter devant vous à découvert, vaincu... Vaincu par d'autres animaux,

Martin Ryckaert (Anvers, 1587-1631) : « Chasse au cerf - l'hallali » (panneau de chêne 13,6 x 26 cm).



que l'homme a mis des siècles à façonner à son gré pour ce dessein et qu'il manie habilement pour les mener au succès.

C'est en plus la recherche du péril, l'ivresse de la course folle au travers des forêts mystérieuses, des landes désertes, brandes, fanges, que sais-je ? C'est la gracieuse harmonie des abois entrecoupés de fanfares; les bat-l'eau à la soirée tombante; l'accent vainqueur de l'hallali sur pied; l'agrément de faire à la gente dame, qui s'est montrée la plus audacieuse, les honneurs du pied... Tout le charme secret qui se dégage des retraites sonnées dans les ombres de la nuit, lorsque la lune se lève et que de loin en loin les derniers appels de chiens succèdent aux triomphales retraites...

Plaisir qui nous est venu de la lointaine chevalerie où nos ancêtres — susceptibles sur l'orthodoxie des procédés, mais aussi avertis du raffinement des plaisirs, — nous ont légué cet admirable tissu de traditions dorées qui sont comme la parure de la fauconnerie et de la vénerie. Ce sont eux qui ont créé ces belles races de chiens dont les descendants d'aujourd'hui n'ont fait depuis — pour notre plaisir — que croître en qualités physiques et morales. C'est d'eux que nous vient le langage propre des veneurs, le code des cornues et depuis Louis XV, les fanfares si heureusement composées par le Marquis de Dampierre, qui en sont comme le complément nécessaire. De la vénerie et de la fauconnerie, on peut dire que c'est vraiment l'art de la chasse poussé dans ses derniers retranchements. Le plaisir est incomparable. La satisfaction ne réside pas du tout dans l'action de tuer, mais de vaincre loyalement.

Et les forces étant bien équilibrées, si cette victoire s'obtient sans qu'apparaisse l'effort, si dans le décor splendide de la nature sauvage, elle résulte de l'action conjuguée d'animaux façonnés à cela : oiseaux, chiens, chevaux, résultat d'un dressage ou d'une longue et raisonnée sélection, si le point final est un acte noble, alors le veneur, le fauconnier, peut se dire qu'il a élevé la qualité de ses plaisirs et qu'il coopère au maintien et à la pérennité d'un très beau sport aux



Adam-François Van der Meulen (Bruxelles, 1632 - Paris, 1690) : « Louis XIV à l'entrée du bois de Vincennes », huile sur toile (0,58 x 0,88 m). Sceaux, Musée de l'Île de France. On remarquera, au second plan, Louis XIV monté sur un cheval blanc; au premier plan, à gauche, un groupe de seigneurs de la Cour, allant à la chasse avec le Roi.

visions captivantes. » (« Vénerie et Fauconnerie ». Conférence donnée aux Journées Franco-Belges de la Chasse par le Vicomte Robert le Hardy de Beaulieu).

## Le noble art du courre, son langage et sa tradition

La chasse à courre, c'est-à-dire celle qui s'exécute par des cavaliers avec une meute de chiens courants, semble trouver ses origines les plus authentiques en Gaule. La dynastie des Mérovingiens fut celle des grands chasseurs. Au cours de la période féodale qui la suivit, le Droit de Chasse devint un signe de suzeraineté et les chasses à courre furent légalement organisées, prévoyant des peines barbares contre tout vilain qui n'aurait pas respecté le gibier.

Les bêtes de vénerie étaient le cerf, le daim, le chevreuil, le sanglier, le loup et le renard. On « courrait » aussi le lièvre par amusement ou faute de moyens dans les petites seigneuries provinciales. C'était la petite vénerie.

Au XIIe siècle, la vénerie devient un art, presque une science dont le Comte de Foix, Gaston Phébus a écrit le traité didactique intitulé « Miroir de Phébus ou Déduyct de la chasse ».

Le gibier ne peut succomber que loyalement, forcé par une meute régulière, suivant les règles strictes du code de vénerie. Il faut un personnel nombreux et expérimenté, des limiers, des meutes sélectionnées, des valets, des piqueurs, bref, c'est un plaisir princier.

La vénerie use d'un langage spécialisé très riche qui s'est développé au cours des siècles. Larousse relève pour la seule chasse au cerf, 300 termes particuliers et fait remarquer que de nombreuses expressions ont passé dans la langue française, telles que « chercher des faux-fuyants, aller sur les brisées, faire buisson creux, prendre les devants ou le contre-pied, faire la curée, sonner l'hallali ».

Dès 1231, les chasses du Roy de France furent confiées au Maître Veneur qui reçut le titre de Grand Veneur en 1414. Le Grand Veneur avait sous ses ordres plusieurs centaines de fonctionnaires dont le Grand Fauconnier, le Grand Louvetier (chasse aux loups), le Capitaine de Vautrait (chasse au sanglier), etc.

On appelle « Vautrait » l'équipage de chiens courants destiné au courre du sanglier exclusivement (exemple : le Vautrait Piqu'Hardy Beaulieu).

Les « limiers » sont les chiens courants



André-François Van der Meulen : « Chasse royale dans la forêt de Fontainebleau », huile sur toile (0,58 x 0,88 m), Nantes, Musée des Beaux-Arts.

muets qui servent à découvrir et « détourner » la bête.

Le piqueux est originairement le premier valet de chiens. Aussi suit-il à cheval la bête que « courre » la meute. Le maître d'équipage a la direction du courre, les valets de limiers « détournent » la bête, la meute et les cavaliers la forceront.

L'hallali est la sonnerie de la trompe qui indique que la bête tient tête aux chiens (hallali sur pied) ou qu'elle est par terre (hallali de la mort).

La curée est la pâture (intestins et sang) qu'on donne aux chiens courants pour les récompenser d'avoir forcé la bête. On sonne la curée avec le cor pour appeler veneurs et chiens. La curée chaude a lieu sur place aussitôt que la bête a été mise à mort et que le maître d'équipage a fait hommage du pied droit de celle-ci à l'invité de marque. La curée froide consiste généralement en pain imbibé de sang qu'on donne aux chiens à leur retour aux chenils.

La vénerie, comme on peut en juger, exige de ceux qui s'y adonnent beaucoup de qualités naturelles et de spécialisation, impliquant l'étude approfondie et une longue pratique de ce sport passionnant mais compliqué.

Passionnant, certes, et aussi de plus en plus difficile à réussir dans les temps que nous vivons.

Les massifs forestiers s'ouvrent chaque année davantage au tourisme et nous sommes loin des lois évidemment abusives de 1762 qui allaient jusqu'à interdire d'établir autour des propriétés particulières des murs, fossés ou haies qui auraient contrarié les « courres » seigneuriales dans l'étendue des capitaineries.

Les charges d'entretien des équipages, la nourriture des meutes, la surveillance, sont devenues écrasantes devant la fiscalité, les lois sociales, les modifications profondes des exploitations agricoles, les servitudes de l'environnement, l'intensification de la circulation, etc.

Lors des chasses à courre, ce n'est plus le flot luxueux des attelages d'invités que l'on canalisait facilement hors des pistes et carrefours, mais trop souvent la cohue indisciplinée des autos et des cyclomoteurs sans gêne qui vrombissent et qui foncent en « cross-country » effrayant les chevaux, distrayant les chiens, déroutant le gibier, brouillant les pistes et décourageant presque à plaisir la plus noble forme des traditions cynégétiques.

Aussi est-ce par un fervent hommage d'admiration et de reconnaissance qu'il faut saluer la survivance dans notre pays des chasses à courre telles que le Rallye Campine (Lanaken, Baron de Fierlant), le Vautrait Piqu'Hardy Beaulieu (Vicomte le Hardy de Beaulieu), le Rallye Vielsalm (Baron Ch. E. Janssen), le Rallye Waregem, les Drags de Gand et la très pittoresque chasse à courre de Villers-Perwin (Equipage Chassart-Chassant Dumont de Chassart) à laquelle nous nous attarderons en terminant ces lignes.

## Chasse à courre, plaisir des Roys

De quelque pays qu'il s'agisse, partout on constate qu'à la période de chasse où le chasseur tue pour sa défense ou sa subsistance, succède la période où chasser devient l'apanage des seigneurs et des rois. L'époque de la féodalité fut pour nos régions, typiquement celle où la chasse s'organisa en un délassement sportif et viril où le seigneur, entre deux expéditions guerrières, occupait ses loisirs à traquer et forcer le gros gibier. L'âge d'or de la chasse à courre fut toutefois, le XVII<sup>e</sup> siècle, période de fastes et de galanterie où ce noble sport fournissait un heureux dérivatif à la noblesse et au désœuvrement.

Est-ce à dire qu'avant la Féodalité, il n'existait pas de vénerie ? Certes non, l'histoire plus ou moins légendaire de saint Hubert remonte aux environs de l'an 700 et le montre forçant un cerf à courre.

Un siècle plus tard, l'Empereur Charles s'avère un veneur passionné, bravant tous les dangers des immenses forêts et fagnes des environs d'Aix-la-Chapelle, au point que son surnom de « Magne » lui aurait été donné par ses pairs au cours d'une chasse particulièrement périlleuse. Il était le digne descendant de ces Mérovingiens fameux par leurs exploits cynégétiques et huit de ses filles l'accompagnaient, dit-on, comme d'audacieuses amazones à la tête d'autant de meutes de chiens bretons, germains et ségusiens (de Lyon).

Philippe-Auguste chassait en forêt dès 14 ans. Il fit clôturer le Bois de Vincennes et le peupla de gros gibier qu'il « courrait » avec des Alans, race de chiens introduite en Gaule par les Alains au Ve siècle.

Saint Louis fut le plus illustre veneur de son temps. Il codifia les premières règles de cet art et notamment six sonneries différentes. Il élevait des griffons gris de Tartarie pour la courre au cerf, race qui est encore connue de nos jours. Louis XI fut un chasseur enragé au point de déclarer que tuer un homme se faisait mieux pardonner qu'occire un cerf ou un sanglier ! Il restreignit les droits de chasse de la noblesse par jalousie cynégétique et voulut être enterré

en tenue de chasse avec son cor et son meilleur chien, un « greffier » ou « chien blanc du roi ».

Charles VIII rendit à la noblesse les privilèges de chasse restreints par son prédécesseur.

François I<sup>er</sup> ne connaissait aucun obstacle à sa passion pour la Vénerie : ni sol, ni saison, ni danger, ni maladie ! Il connaissait ses chiens par leur nom. C'étaient des croisements de chiens bretons et de « greffiers ». Sous son règne, beaucoup de gens d'Eglise devinrent veneurs. Lui-même était surnommé le père des veneurs.

Henri II chassait deux fois par semaine pendant 6 à 7 heures de fougueuses galopades pour forcer la bête à traverser les bois au risque des pires accidents.

Henri IV même en guerre était accompagné de ses équipages et c'est au flair de ses chiens qu'il dut la prise de Laon (1594). Il se réserva la chasse au cerf qui était la plus noble. Seul le Grand

Veneur possédait au nom du Roy le droit de délivrer pour toute la France des permis de chasse. Il introduisit dans ses équipages les lévriers de Champagne. Ses aventures galantes l'incitaient à se faire accompagner en chasse par des dames aussi audacieuses que joyeuses telles Gabrielle d'Estrées, Marie de Bourbon, la toute jeune Charlotte de Montmorency, etc.

Charles IX composa un très remarquable ouvrage de vénerie intitulé : « Livre du roy Charles, de la chasse au cerf » (XVI<sup>e</sup> siècle).

Louis XIV chassait à 11 ans et la chasse à courre devint son meilleur passe-temps. Il la considérait comme un besoin physique et un signe du sang bleu qui coulait dans ses veines. Autour de lui, la Cour suit son exemple, moins semble-t-il, par sport que par désir de paraître et de manifester son faste. Les dames suivaient la chasse à cheval ou en voiture. Sous Louis XV, le Marquis de

« Chasse à courre avec vue du château de Fontainebleau (Ecole française, XVIII<sup>e</sup> siècle). Liège, Musée Curtius.





éclate la Révolution, bien des veneurs seront guillotins et les splendides meutes seront mises à mort ou dispersées. Napoléon releva la vénerie, mais c'est Charles X qui la rétablit dans sa vieille tradition permettant à chacun, noble ou bourgeois, de se livrer corps et âme aux plaisirs cynégétiques loyalement pratiqués.

Depuis lors, nos régions ont beau avoir connu des guerres terribles, de magnifiques progrès techniques, une poussée démocratique de plus en plus puissante, la chasse à courre a survécu et elle promet de se maintenir parce que ce sport est par excellence un sport noble. Or tout ce qui est foncièrement noble et loyal est aussi très sympathique aux foules qui témoignent aux chasses à courre un intérêt grandissant malgré les intempéries de l'arrière-saison et les difficultés d'accès bien compréhensibles.

#### L'Equipage « Chassart-Chassart » (Villers-Perwin)

Une magnifique tradition de vénerie et d'immenses propriétés à cheval sur les trois provinces de Brabant, Namur et Hainaut, ont depuis 160 ans rendu célèbres les équipages de la famille Dumont de Chassart.

Guillaume Dumont qui avait servi aux Gardes du corps de Louis XVI initia son fils Auguste à la vénerie en 1811 dans les bois de Soleilmont près de Gilly, avec une petite meute de chiens normands. Quelques années plus tard, il améliora la meute avec des Saintongeois d'Haltinne et des chiens du pays, puis, en 1823, passa la moitié de sa meute à son frère Xavier qui « resta en selle » jusqu'en 1879. Son neveu Théodore « reprit le fouet » et fut donc le 3ème Maître d'Equipage. Il enrichit le sang de la meute avec des Foxhounds et des Saintongeois de Gascogne. Cette période est marquée par l'engagement de l'excellent piqueur La Branche qui ne prit sa retraite qu'en 1911. En 1907, Joseph Dumont, 4ème Maître d'Equipage, reprend le fouet à Théodore, son oncle, âgé de 70 ans. Il ajoute à la meute les Beagles de son cousin Théodore de Crawhez; les procédés de culture ayant

changé, il fallait des chiens plus rapides. En 1931, Paul Dumont est le 5ème Maître d'Equipage. La guerre met l'équipage en veilleuse jusqu'en 1949, date à laquelle Xavier Dumont, 6ème Maître d'Equipage, achète des Foxhounds et les croise avec des chiens de Waregem, des Drags de Vielsalm et Lanaken.

En 1960, Hubert Dumont recueille le fouet de feu son cousin. Il est le septième Maître d'Equipage.

Aujourd'hui l'Equipage Chassart-Chassart compte comme 8ème Maître Albert Dumont de Chassart. Son président est Monsieur Philippe Dulait et Monsieur Antoine Dumont de Chassart en est le secrétaire. Le célèbre équipage « courre » le lièvre deux après-midi par semaine entre la mi-septembre et mars. Malgré la fréquence de ses sorties et l'entraînement de cet équipage d'élite, le lièvre ne permet de sonner l'hallali qu'une douzaine de fois par an, tant il déploie de ruse et d'endurance.

Comme l'a dit le Vicomte Robert le Hardy de Beaulieu « J'ai chassé le lièvre dès ma tendre enfance et j'ai pu constater que c'est certes à cette vénerie qu'il est le mieux possible de s'associer au travail des chiens, de les connaître un à un, de tirer parti des qualités propres à chacun, d'influencer, par conséquent, le mieux à propos le destin de la journée. »

Le destin de la journée : l'instinct, l'odorat, l'esprit d'observation, la vitesse des chiens travaillant en patiente harmonie avec toutes les qualités d'expérience, de résistance physique, d'habileté hippique et de science cynégétique des veneurs rassemblés pour la capture loyale d'un animal digne de la courre. C'est en plus l'harmonie des abois lointains et les airs de trompe entrecoupés par le galop des chevaux dans les vastes plaines de Villers-Perwin. La meute actuellement compte 28 Saintongeois tricolores, chiens de belle distinction, admirablement entraînés. Il faut voir cet équipage défiler à Villers-Perwin aux fêtes de saint Hubert, encadré de cavaliers en tenue verte, gilet et col amarante, et culotte blanche, pour comprendre la fierté de ceux qui peuvent à bon droit porter les boutons à tête de lièvre ornés de la devise « Chassart-Chassant ».



En page de gauche, en haut : départ de la chasse avec, en tête, le piqueur et ses chiens; en bas : on sonne la curée avec la trompe pour appeler les veneurs et la meute. Ci-dessus : après avoir sonné l'hallali de la mort, les chiens attendent avec impatience le gibier. Ci-dessous : l'hommage du pied droit.

Dampierre introduisit la trompe et les sonneries.

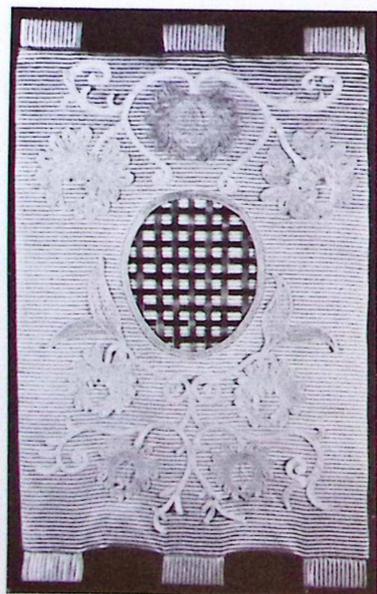
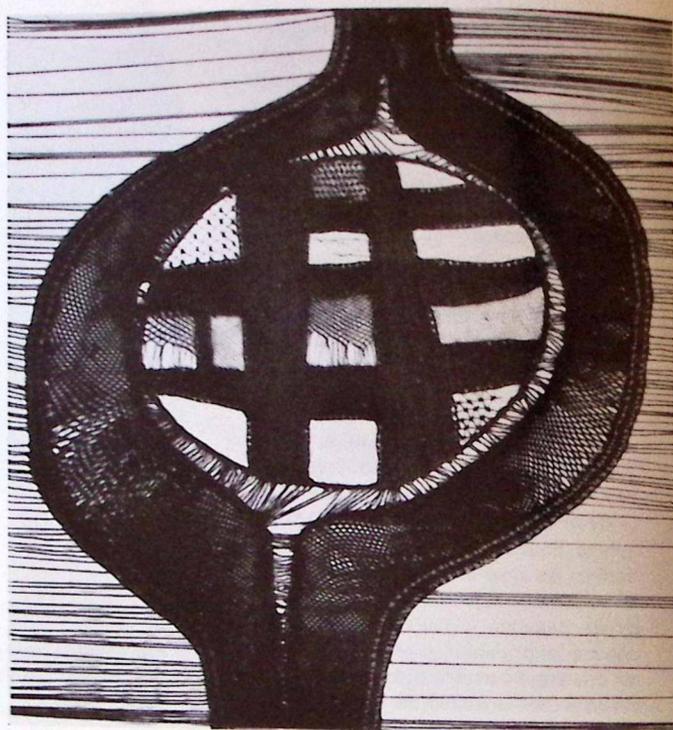
« Quand Dampierre eut sonné  
Toute la cour s'est étonnée »

Hélas, partout à travers la France règne  
le bon plaisir d'une noblesse de plus

en plus impitoyable, dont les abus transformèrent la chasse en calamité pour les campagnes. Les chasses traversent les récoltes qui sont piétinées quand elles n'ont déjà pas été ravagées par le gibier intouchable. Les clôtures, haies et fossés sont interdits (1762). Aussi quand



un  
centre  
de  
dentelle  
contemporaine  
à  
FOREST



**A**UJOURD'HUI la dentelle traditionnelle est complètement abandonnée dans la mode. Elle cherche une autre direction pour imposer sa technique aux formes actuelles de l'art. Les matières employées sont elles aussi renouvelées; aux fils classiques s'ajoutent les fibres des textiles nouveaux. Colette Van Steyvoort et Yvette Contempré ont associé leur formation technique et leur foi dans un art de haute tradition caractéristique de notre pays pour faire revivre à Bruxelles l'art dentellier dont le renouveau est déjà défendu à Bruges - Binche - Gand - Poperinge et Saint-Trond. Partageant cette foi le Collège Echevin de Forest, à l'initiative de André Degroeve, Echevin des Beaux-Arts, a décidé de favoriser la création d'un centre de dentelle contemporaine à Forest. Il a été

inauguré, en janvier dernier, par le bourgmestre J. Lepaffe et par A. Degroeve. Il s'agit d'une école de la liberté, où l'élève a envie de faire de la dentelle. Le goût de la création artistique, au prix de la difficulté, est parfaitement accessible aux jeunes d'aujourd'hui. Les élèves sont initiés aux points de base de la dentelle traditionnelle et travaillent ensuite progressivement sur des patrons proposés par l'école, ou sur leurs créations personnelles. Les élèves ont l'occasion d'apprendre la subtile et merveilleuse technique des points de Bruges, de Cluny, de Vieux-Flandre, de Binche avec ses merveilleux flocons de neige. Parallèlement à cette initiation à la dentelle aux fuseaux, un cours de dessin fait découvrir aux dentellières la rigueur et la variété de la ligne, la richesse gra-



phique révélée par chaque point afin de susciter chez elles le goût de la recherche d'une forme nouvelle de la dentelle. L'enseignement de la technique dentellière a été confié à Madame Van Steyvoort, issue de la « Normalschool voor kant en linnen », de Bruges et membre de la Commission Nationale des Métiers d'Art, division spécialisée de dentelle. Colette Van Steyvoort a participé à de nombreuses expositions en Belgique : « Prestige de la dentelle à Bruxelles ». Organisation : « Dentelles d'Aujourd'hui » Banque de Bruxelles, agence Anspach. Participations : Abbaye Saint-Pierre à Gand; Sint-Martenspand à Ypres; Musée de la Porte à Tubize. La formation graphique est assurée par Madame Y. Contempré diplômée de l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture et des Arts Décoratifs de la Cambre,

illustration du livre et gravure, formation complétée par de nombreux stages d'artisanats en France et pour la gravure chez William Hayter à Paris. Elle s'est particulièrement intéressée à la recherche d'une pédagogie d'expression artistique chez l'enfant (stages chez Arno Stern et au Musée des Arts Décoratifs de Paris). Elle est également animatrice au Service Educatif des Musées Royaux d'Art et d'Histoire à Bruxelles. Yvette Contempré a fait plusieurs expositions personnelles à Bruxelles et a participé à de nombreuses expositions d'ensemble en Belgique et à l'étranger. Le Centre de dentelle, 61-63, av. Minerve, est accessible à tous les enfants et adultes. En outre le Collège étudie la possibilité d'étendre les activités socio-culturelles afin de permettre une participation plus importante des jeunes Forestois.

Le Centre fonctionnera trois fois par semaine, de 14 à 16 heures; le mardi et le jeudi pour les adultes, le mercredi pour les enfants.

Pour tous renseignements complémentaires, nos lecteurs sont priés de téléphoner à l'Administration communale de Forest : 02/76.51.60 - ext. 12, J. Monsieur. (Presse) ou au 02/77.02.48 M. Fayt (Beaux-Arts).

Comme l'attestent les quelques œuvres reproduites ci-dessus et ci-contre, Colette Van Steyvoort et Yvette Contempré ont su associer leur formation technique et leur foi dans un art de haute tradition pour faire renaître à Bruxelles aussi l'art dentellier.

# La Foire Internationale de Bruxelles

## Face aux nouvelles techniques

La Foire Internationale de Bruxelles est bien connue de nos lecteurs.

Souvent la Fédération Touristique du Brabant y a été représentée. Mais au fil des années la Foire de Bruxelles s'est naturellement modifiée parallèlement aux techniques de distribution et de fabrication des pays industrialisés pour se transformer en une vingtaine de salons dévolus chacun à un secteur économique particulier, réservé aux seuls acheteurs professionnels.

Toutefois il est encore organisé une Foire Commerciale de printemps qui se tiendra cette année du 28 avril au 13 mai prochains, dans les Palais du Centenaire au Heysel, consacrée aux biens de consommation et qui est conçue pour le grand public.

Notre Fédération touristique ne participe plus à cette Foire Commerciale, étant présente chaque année au Salon des Vacances, le plus grand salon du monde, qui se déroule toujours dans les Palais du Heysel et dont l'édition 1973, qui a eu lieu, du 10 au 18 mars derniers, a connu un succès de foule extraordinaire. Notre nouveau stand ultra-moderne fut d'ailleurs l'une des vedettes de cette manifestation.

Bruxelles, en tant que siège des Communautés européennes désormais élargies, jouit d'une position diplomatique importante. Elle se doit d'occuper une position identique sur le plan économique. Elle y tendra d'autant plus qu'elle se présentera comme une ville largement ouverte aux échanges commerciaux, un véritable point de rencontre international des affaires. Par son action, la Foire Internationale de Bruxelles peut y contribuer de manière efficace, notamment par l'organisation de manifestations spécialisées au service de divers secteurs industriels.

Deux idées forces guident aujourd'hui les dirigeants de la Foire Internationale de Bruxelles. Ce sont le regroupement de certains salons spécialisés et précisément une internationalisation accrue des activités.

Les différents salons spécialisés, s'étant en quelques années affirmés sur le plan national, ont atteint le stade où il convient de regrouper certains d'entre eux, en fonction d'une complémentarité technique et économique.

Par un tel regroupement, l'intérêt en est augmenté et par là même leur impact. Quelques exemples de ce regroupement se constatent puisque, cette année, déjà trois salons se dérouleront conjointe-

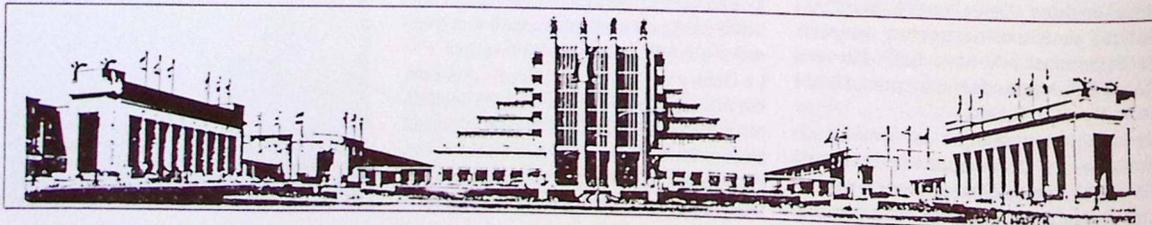
ment. Le Salon international de l'Équipement municipal, le Salon professionnel du Génie civil et du Matériel de Chantiers de Construction — Intermat et le Salon des Techniques de Protection de l'Environnement (du 9 au 16 septembre 1973). De même, en 1974, le 3<sup>e</sup> Salon international de l'Équipement industriel se tiendra en simultanéité avec le 4<sup>e</sup> Salon International de l'Emballage — Propack (du 17 au 22 mai 1974).

Une autre conséquence de ce regroupement est qu'il permettra d'opérer une action plus vigoureuse sur le plan international. Cette action, déjà en cours, s'illustre par plusieurs accords internationaux de coopération; on voit en effet avec plaisir des organisations étrangères choisir Bruxelles pour y développer leurs initiatives.

En mai de cette année, par exemple, le 1<sup>er</sup> Salon international de l'Énergie sera le fruit d'une coopération entre la Foire Internationale et une organisation britannique, la R.W. Boardman (Exhibitions) Ltd.

En novembre, la société Alcantara Machado, organisatrice de la Foire de São Paulo, et la Foire de Bruxelles associeront leurs efforts pour réaliser dans les Palais du Centenaire une exposition « Brazil Export Europe 73 ».

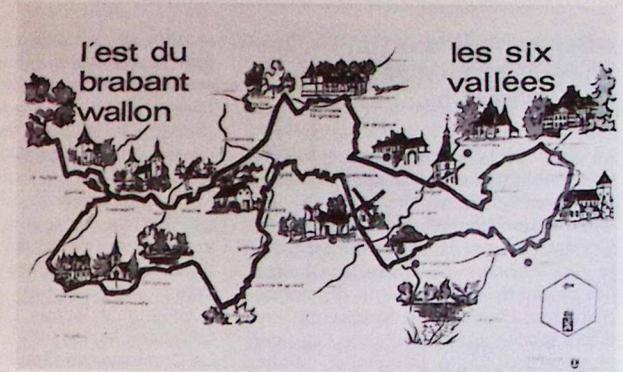
M.-A. D.



# S.I.R. magazine S.I.R.

## UN CADEAU A OFFRIR, UN SOUVENIR A EMPORTER

UNE des premières tâches dévolues à nos Syndicats d'Initiative Régionaux, constitués, en 1970, en vue d'assurer dans leurs secteurs respectifs l'animation et la promotion du tourisme, fut l'étude et la création de circuits touristiques, baptisés « Routes » portant chacun une appellation spécifique à la zone parcourue. C'est ainsi que furent tracées successivement et développées conjointement dans notre revue les routes suivantes : « Les Six Vallées », la « Bruegelroute », la « Route de l'Iris », initialement dénommée « L'Agglomération Bruxelloise », la « Druivenroute » (Route du Raisin), la « Hagelandroute » (Route du Hageland), la « Pepijnroute » (Route Pépin), la « Route du Roman Païs » et la « Hertog Jan Route » (Route



Duc Jean). Ce réseau sera complété en 1973, début 1974, par la création et la présentation dans notre périodique des circuits ci-après : la « Geuzeroute » (Route de la Geuze), la « Pajottenlandroute » (Route du Pajottenland), la « Plantentuinroute » (Route du Jardin Botanique) et, enfin, la « Hopperoute » (Route du Houblon) de sorte que l'ensemble de ce programme sera terminé pour la haute saison 74.

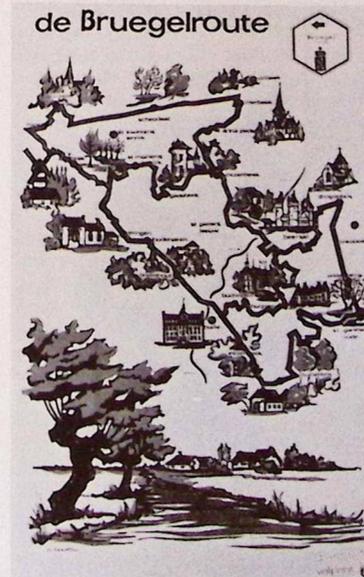
D'autre part, ces circuits sont progressivement balisés à l'aide de plaques et poteaux directionnels, de forme hexagonales, frappés aux armes du Brabant et portant chacun son nom de baptême. Quatre routes sont, à ce jour, déjà entièrement balisées : ce sont « Les Six Vallées », la « Bruegelroute », la « Druivenroute » et tout récemment la « Route du Roman Païs », les autres suivront au rythme de trois à quatre par an, ce qui permettra la pose du dernier jalon fin 74, début 75.

A ce propos, il est opportun, croyons-nous, de rappeler à nos lecteurs que toutes les routes régionales décrites dans notre revue sont rééditées en brochures (format de poche) vendues 15 F. par fascicule à notre bureau d'accueil, 2, rue Saint-Jean, à Bruxelles ou expédiées, à

domicile, sans majoration, moyennant versement ou virement préalable.

Toujours dans ce même ordre d'idées vient d'être créé, à l'initiative de notre Fédération, un nouvel et charmant outil de promotion, qui peut être utilisé comme cadeau pour ceux qui recherchent une certaine originalité, ou encore servir de « trophée-souvenir » d'une randonnée touristique. Il s'agit, en l'occurrence, de deux cartes figuratives, imprimées sur toile de lin, d'excellente qualité, où sont représentées, en couleurs, les principales curiosités monumentales et naturelles des circuits « Les Six Vallées » et la « Bruegelroute ». L'impression a été momentanément limitée à ces deux routes touristiques mais il rentre dans les intentions des responsables de notre tourisme d'étendre cette formule, qui a connu un vif succès dès son lancement, aux autres circuits régionaux.

Présentées dans un emballage adéquat, les cartes figuratives « Les Six Vallées » et « Bruegelroute » sont vendues au prix de 100 F. la pièce, à notre bureau d'accueil, 2, rue Saint-Jean à Bruxelles. Toutefois, ce prix est ramené à 80 F., la pièce, pour les membres de notre Fédération ayant payé leur cotisation pour l'année en cours.



## IL EST BON DE SAVOIR QUE ...

### « Belgium's Bonus Days », une nouvelle campagne auprès du touriste nord-américain

Au seuil de la saison touristique 1973, MM. Verheyden, commissaire général adjoint au Tourisme, Brouwers, conseiller au même Commissariat, et Mme Mot, directeur adjoint au Centre d'Information et de Tourisme de Bruxelles-Capitale, ont présenté à la presse le programme d'une toute nouvelle campagne qui vient d'être lancée sur les marchés américain et canadien. Cette campagne, intitulée « Belgium's Bonus Days » a pour but d'inciter les touristes américains, qui trop souvent limitent leur passage en Europe à la visite de quelques grandes villes comme Paris, Londres ou Rome, à commencer ou à terminer leurs vacances en Europe par un séjour en Belgique. A cette fin, il sera accordé, en 1973, à tous les touristes résidant aux Etats-Unis ou au Canada, voyageant sur les lignes aériennes Bruxelles-New York et Bruxelles-Montréal ou vice versa, dont le premier point de débarquement ou le dernier point d'embarquement en Europe sera Bruxelles, un « bonus », en l'occurrence treize cadeaux ou avantages intéressants représentant une valeur globale d'environ 3.000 francs.

#### Parmi ces avantages, épinglons :

- une chambre gratuite pour la nuit du samedi au dimanche dans un des treize meilleurs hôtels de Bruxelles, à condition que le touriste passe la nuit du vendredi au samedi dans ce même hôtel en tant qu'hôte payant;
- des bons de réduction pour un déjeuner et un dîner dans certains restaurants de Bruxelles;
- une visite gratuite en autocar, soit de Bruxelles, soit de Laeken, Tervuren ou Waterloo;
- une visite gratuite de Bruxelles en tramway spécial;
- des visites gratuites et commentées dans divers musées de Bruxelles et de la périphérie;
- des réductions de 50 % offertes par la S.N.C.B. pour Anvers, Bastogne, Bruges et Liège avec possibilité de scinder le voyage et de faire halte, par exemple, à Malines, Namur, Gand et Louvain;

— en cas de location d'une voiture, la gratuité de 100 km par jour pendant un maximum de trois jours;

— une place gratuite à l'Opéra National (Théâtre Royal de la Monnaie), etc...

Cette campagne publicitaire, la plus vaste entreprise à ce jour en Amérique du Nord, par notre Commissaire Général au Tourisme, s'appuie, certes, sur une formule déjà pratiquée avec succès par d'autres pays européens, mais les avantages octroyés aux touristes par le « Belgium's Bonus Days » dépassent nettement les faveurs accordées ailleurs. Le Commissaire Général au Tourisme a d'ailleurs l'intention d'étendre, en 1974, cette campagne à d'autres villes qui seront vraisemblablement Bruges, Anvers et Liège.

### Visites des Serres royales à Laeken

Tous les ans, les Serres Royales de Laeken ouvrent leurs portes au public, au seuil du mois de mai. Chaque année aussi, des dizaines de milliers de touristes et de promeneurs (58.223 visiteurs ont été enregistrés en 1972) profitent de cette faveur pour découvrir ou redécouvrir la magnificence et la beauté de ces parterres où la flore exotique est remarquablement représentée.

Pour ne pas faillir à la tradition, les Serres Royales de Laeken seront encore accessibles au public, en 1973, de 14 à 18 heures les jours suivants : mardi 1<sup>er</sup> mai, mercredi 2, samedi 5, dimanche 6, jeudi 10, samedi 12, dimanche 13, mercredi 16 et jeudi 17 mai 1973. Ces visites seront gratuites.

Les serres illuminées pourront être visitées, de 21 à 23 h. les jours suivants : lundi 30 avril, vendredi 4 mai, vendredi 11 mai, vendredi 18 mai.

Pour ces visites du soir, il sera perçu un droit d'entrée de 50,— FB au profit des œuvres de la Reine.

Moins de 18 ans : entrée gratuite.

L'entrée se fera par la porte du débarcadère privé, avenue du Parc Royal, près du Gros Tilleul.

Pour les visites en groupe, veuillez adresser une demande écrite au Grand

Maréchal de la Cour, Palais Royal de Bruxelles, rue Bréderode - 1000 Bruxelles.

### Carlo Bronne à l'honneur

Il est inutile, pensons-nous, d'encre présenter à nos lecteurs, Carlo Bronne, membre distingué de l'Académie Royale de Langue et de Littérature Françaises et fidèle collaborateur de notre revue depuis de nombreuses années déjà. Nos affiliés connaissent sa façon incisive d'aborder un sujet, son art de manier l'anecdote, sa parfaite maîtrise de la langue française et sa passion avouée pour l'histoire, la grande et surtout la petite, qu'il traite toujours avec probité et érudition mais sans jamais verser dans la sécheresse, ce défaut commun à bien des historiens.

Aussi sommes-nous heureux d'apprendre que le buste de notre sympathique et précieux collaborateur vient d'être placé au siège même de l'Académie Royale de Langue et de Littérature Françaises.

Cette œuvre très expressive, reproduite ci-dessous, est due au ciseau du sculpteur, René Cliquet.



## IL EST BON DE SAVOIR QUE ...

### Mont-Saint-Guibert 850

Sous l'impulsion du Comité de Coordination, composé de MM. E. Decelle, président, J. Maillez, trésorier, G. Paul, S. Piraux, R. Wittebroeck, ainsi que de M<sup>me</sup> Vandersmissen, Mont-Saint-Guibert organise cette année une série de manifestations et de festivités pour célébrer dignement le 850<sup>e</sup> anniversaire de l'octroi des libertés communales à cette charmante et pittoresque localité de notre Brabant wallon.

De l'impressionnant calendrier des fêtes et réjouissances qui a été établi dans le cadre de cet anniversaire, nous avons sélectionné à l'intention de nos membres les manifestations suivantes : le 29 avril 1973 : un tournoi de football; le 1<sup>er</sup> mai : un tournoi de volley-ball; le 11 mai : accueil des étudiants de Louvain-la-Neuve (vers 17 h.), suivi d'une soirée théâtrale; le 12 mai : course de garçons de café, à 15 h. (20 étudiants de Louvain-la-Neuve et 20 habitants de Mont-Saint-Guibert), à 16 h. 30 : tournoi de balle pelote; enfin un grand bal 1900, avec en intermède un ballet ruandais, se déroulera au Collège des Frères Maristes; le 13 mai, à 11 h. : départ des étudiants étrangers, puis tournoi de football; le 20 mai : autocross-accordéon; le 2 juin : la « Surboum New-Pop Corporation »; le 23 juin : la R.T.B., en direct le matin, kermesse; le soir accueil de la Chasse de saint Guibert, « superboum 850 » au Parvis; 24 juin : rallye des ancêtres, lâcher d'une Montgolfière; le 30 juin : « Surboum New-Pop » au Parvis; les 25, 26 et 27 août : kermesse à la gare avec tournoi de volley-ball et de balle-pelote; du 8 au 30 septembre : exposition historique et folklorique, dessins d'enfants, tableaux, chemins de fer, postes; le 12 octobre : récital Serge et Christine Ghisoland; le 14 octobre : R.T.B., Cabaret wallon, film sur Mont-Saint-Guibert; le 20 octobre : spectacle « Li Chance » d'Évrard; du 27 au 30 octobre : exposition ornithologique; le 1<sup>er</sup> décembre : bal des commerçants.

L'organisation d'autres manifestations est encore à l'étude comme une marche du souvenir, l'élection de Miss Mont-Saint-Guibert 850, un feu d'artifice, etc.

Nous tiendrons nos lecteurs au courant de tous compléments d'information qui nous parviendront à ce sujet. Mais en tout état de cause, Mont-Saint-Guibert sera une des têtes d'affiches de la prochaine saison touristique.

### A Plancenoit, le 1<sup>er</sup> mai 1973 : 8<sup>ème</sup> Rallye des Ardennes brabançonnaises

La 8<sup>ème</sup> édition du rallye des Ardennes Brabançonnaises organisé par le Cercle Amical de Plancenoit aura lieu le **mardi 1<sup>er</sup> mai prochain**.

Il s'agit d'un rallye automobile touristique qui vous permettra de découvrir ou de redécouvrir les endroits les plus charmants du Roman Pays de Brabant.

Les départs auront lieu de 12 h 30 à 14 h., à la « Maison de Tous », 9, rue de la Bâchée à Plancenoit.

Les inscriptions sont prises dès maintenant auprès des organisateurs : 10, rue de la Bâchée à Plancenoit ou par virement au C.C.P. N° 296.00 de la C.G.E.R. à Braine-l'Alleud, pour le compte 30.681 de Bécq Cl.

Les frais de participation et d'assurance sont fixés à 120 frs par voiture, quel que soit le nombre de passagers.

Pour les retardataires, les inscriptions seront encore prises au départ.

Pour tout renseignement :

tél. 02/53.20.93 ou 53.10.63.

Des coupes de valeur et de très nombreux prix récompenseront chaque participant.

### Grand Prix de Peinture de Wilsele

Le Conseil culturel de Wilsele organise présentement un concours appelé « Grand Prix de Peinture de Wilsele », réservé aux artistes, de nationalité belge, résidant dans la province de Brabant. Les concurrents ne pourront avoir dé-

passé l'âge de 50 ans. Chaque participant aura la faculté d'envoyer trois œuvres. Celles-ci devront être remises, avant le 18 mai 1973, à M. Van Zegbroeck, secrétaire communal à Wilsele. Premier prix : 15.000 F., 2<sup>e</sup> prix : 5.000 F.; 3<sup>e</sup> prix : 3.000 F. Les œuvres sélectionnées par le jury seront exposées, du 31 mai au 3 juin 1973, à la maison communale de Wilsele.

### 4<sup>e</sup> Festival de la Bière à Louvain : les 9-10-11 juin 1973

Lors d'une réunion qui s'est tenue récemment à Bruxelles, M. G. Daniels, échevin des Relations Publiques, Fêtes et Tourisme de la ville de Louvain, et conseiller provincial, a donné connaissance à la presse du programme du 4<sup>e</sup> Festival de la Bière, qui se déroulera, à Louvain, les 9, 10 et 11 juin prochains, sur le thème particulièrement alléchant de « Louvain, ville de la bière, ville joyeuse ».

C'est en 1956 qu'en collaboration étroite avec l'Association des Commerçants de Louvain eut lieu le 1<sup>er</sup> Festival de la Bière. L'immense succès et la grande affluence enregistrée au cours de ces premières réjouissances incitèrent les organisateurs à renouveler ces festivités. Dans cette optique, la décision fut prise de recommencer ce festival tous les cinq ans. Cependant en raison de divers contretemps, la deuxième édition ne put avoir lieu qu'en 1963, tandis que la troisième fut normalement mise sur pied en 1968.

1973 : année du 4<sup>e</sup> Festival doit dépasser et dépassera en ampleur et en faste toutes les fêtes précédentes, tel est le vœu des organisateurs et à en juger par le programme aussi riche qu'éclectique — dont nous reproduisons l'essentiel ci-après — nous croyons que ce vœu est d'ores et déjà exaucé.

Parmi les manifestations prévues, épinglons :

le **vendredi 8 juin 1973** : à l'Hôtel de Ville, une exposition folklorique qui restera ouverte jusqu'au lundi 11 juin; le soir, au Manège : élection du Roi et de la Reine de la Bière;

## IL EST BON DE SAVOIR QUE ...

le samedi 9 juin 1973 : un marché aux antiquités; devant l'Hôtel de Ville, les visiteurs pourront, durant les trois jours que dureront les festivités, consommer des viandes rôties à la broche, tandis que les enfants auront l'occasion de circuler dans les rues de la ville dans des petites charrettes tirées par des animaux aimablement mis à la disposition des organisateurs par la Société Royale de Zoologie d'Anvers. Conjointement, de la bière sera servie gratuitement en divers endroits de la ville tandis que des brasseurs montés sur de vieux chariots assureront le ravitaillement des cafés et restaurants.

Il y aura encore des compétitions sportives, des concours de ballonnets, des défilés de fanfares, et, dans les cafés, des dégustations de bière à des prix dérisoires;



le dimanche 10 juin 1973 se déroulera un grand et fastueux cortège, placé sous le signe de la bière et avec comme devise « Le Roi Boit », et au cours duquel seront évoqués les thèmes suivants : le houblon, Pierre Bruegel l'Ancien, Uylenspiegel, la corne d'abondance, le salut des pays de la C.E.E., Louvain, ville de la bière, ville joyeuse, et bien entendu le roit boit. La participation de divers grou-

pes folkloriques belges et étrangers est d'ores et déjà assurée;

le lundi 11 juin 1973 enfin, après le marché annuel, qui se tiendra dans la matinée, aura lieu dans l'après-midi un grand cortège publicitaire groupant des majorettes, fanfares, princes et princesses de la bière, ainsi que les géants de Louvain et des communes voisines.

Enfin, il y aura, dans le cadre de ces festivités, l'élection de « l'Hostess of Belgium ». Tous donc à Louvain, les 9, 10 et 11 juin prochains.

### Visites au Musée Communal et au Musée Schott à Bruxelles

Le Musée Communal de Bruxelles, aménagé dans la Maison du Roi (Grand-Place) est ouvert au public du lundi au vendredi :

du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre, de 10 à 12 et de 13 à 17 h.;

du 1<sup>er</sup> octobre au 31 mars, de 10 à 12 et de 13 à 16 h.

Les samedis, dimanches et jours fériés, de 10 à 12 h.

Le Musée est fermé les 1<sup>er</sup> janvier, 1<sup>er</sup> mai, 1<sup>er</sup> et 11 novembre et 25 décembre.

Le droit de visite est fixé à :

10 F pour les adultes;

5 F pour les visiteurs de 6 à 15 ans; gratuit pour les enfants de moins de 6 ans;

les groupements de plus de 12 personnes bénéficient de 50 % de réduction (après demande écrite adressée au Conservateur du Musée, Maison du Roi, 1, rue du Poivre, 1000 Bruxelles, 10 jours d'avance); entrée libre les dimanches; la gratuité est accordée aux élèves des écoles, accompagnés de leur professeur.

Le Musée Schott, situé 27, rue du Chêne, est ouvert au public les mardis et jeudis (sauf les jours fériés) de 14 à 17 heures.

Le prix d'entrée est fixé à :

10 F pour les adultes;

5 F pour les visiteurs de 6 à 15 ans; gratuit pour les enfants de moins de 6 ans;

les groupements de plus de 12 person-

nes bénéficient de 50 % de réduction (après demande écrite adressée au Conservateur du Musée, 1, rue du Poivre, 1000 Bruxelles, 10 jours d'avance); la gratuité est accordée aux élèves des écoles, accompagnés de leur professeur.

### Une acquisition utile et peu coûteuse : nos itinéraires touristiques de poche

A la demande de nombreux lecteurs et correspondants, qui souhaitaient obtenir un maximum de renseignements pratiques sur le patrimoine touristique du Brabant, nous avons entamé en 1966 une œuvre de longue haleine visant à présenter par le truchement d'itinéraires aussi attrayants et vivants que possible le visage sans fards de notre belle province, tel que le promeneur ou l'excursionniste est appelé à le découvrir au hasard de ses balades ou de ses randonnées. A l'intention toute spéciale de nos nouveaux membres, nous signalons que ces itinéraires, qui paraissent régulièrement dans notre Revue, font au lendemain de leur sortie de presse l'objet d'une réédition en format de poche (14 x 12 cm), formule particulièrement prisée par les touristes.

Toutes ces plaquettes richement documentées sont en outre éclectiquement illustrées d'une carte-repère rendant aisée la localisation des sites et monuments décrits. Ces opuscules, d'une teneur moyenne de 32 pages, sont vendus au prix modique de 15 F par fascicule. On peut se les procurer, soit à notre bureau d'accueil, 2, rue Saint-Jean, à Bruxelles, soit par virement au C.C.P. 3857.76 de la Fédération Touristique du Brabant, 4, rue Saint-Jean, à Bruxelles. Important : En cas de versement ou de virement, bien spécifier sur le talon du bulletin la ou les brochures désirées, ceci, de manière à éviter tout mécompte ou retard dans l'expédition des brochures.

Pour gouverner, sont encore disponibles les itinéraires et guides suivants :

Au fil de la Voer (Tervuren — Vossem

## IL EST BON DE SAVOIR QUE ...

— Leefdaal — Bertem — Louvain), par Yves Boyen.

Louvain (deux promenades au cœur de la vieille cité universitaire), par Yves Boyen.

Heverlee (Château d'Arenberg — abbaye de Parc), les Eaux-Douces et le sud de Louvain, par Yves Boyen.

Une visite à Léau, joyau du Brabant, par Yves Boyen.



Au cœur du Hageland, par Yves Boyen. Dans le Pajottenland, par Yves Boyen. En Roman Pays de Brabant, par Yves Boyen.

Les Musées communaux de Bruxelles, par Andrée Brunard.

Entre Dyle et Démer, par Yves Boyen. Sur les traces de Pierre Bruegel, par Yves Boyen.

Tirlemont, ville blanche, par Paul Dewalhens.

En suivant la 430 Bruxelles-Villers-la-Ville, par Yves Boyen.

Le Lac de Genval, par Jean Demullander.

La Vallée du Train (Wavre — Dion-le-Mont — Corbais — Corroy-le-Grand — Chaumont-Gistoux — Bonlez - Biez — Grez-Doiceau — Dion-le-Val), par Yves Boyen.

La Grand-Place de Bruxelles, par Simone Vierset.

La Cathédrale Saint-Michel à Bruxelles, par Jacques Mignon.

Les Six Vallées (circuit étudié et pré-

senté par le Syndicat d'Initiative de l'Est du Brabant Wallon).

L'agglomération bruxelloise, par Simone Vierset.

Les Eglises Notre-Dame de la Chapelle et Notre-Dame du Sablon, à Bruxelles, par Jacques Mignon.

La Route « Bruegel » par Marcel Franssens dans une adaptation française de J. de Kempeneer.

Diest, ville pilote, par J. Nyssens, dans une adaptation française de Staf van Gelder.

La Route du Hageland et la Route Pépin, par Paul Dewalhens.

Wavre, cœur du Brabant Wallon, par Yves Boyen.

La Route du Raisin, par H.-F. Philips.

La Route du Roman Païs, par Octave Hendrickx et Yves Boyen.

La Route Duc Jean, par René Depret. En remontant le steenweg de Bruxelles, par Yvonne du Jacquier.

Le tirage de ces diverses séries étant limité, nous invitons nos lecteurs à commander, sans tarder, les plaquettes qu'ils désirent acquérir.

### Service des guides touristiques

Aide aux organisateurs de tours de ville.

L'Office de Tourisme et d'Information de Bruxelles-Capitale, dont le siège est établi 12, rue de la Colline (Grand-Place) 1000 - Bruxelles peut vous donner tous renseignements utiles concernant :

— les visites guidées de Bruxelles et du Brabant en toutes langues, pour groupes ou touristes voyageant individuellement;

— les tours de ville spécialisés (agents de voyages).

Pour tous renseignements, téléphoner au 02/13.89.40.

# BESOIN d'ARGENT?!

## SOLUTION IMMEDIATE!

AUX MEILLEURES CONDITIONS

# PRET

REMBOURSABLE DE 5 A 96 MOIS

BANQUE COMMERCIALE D'ESCOMPTE



47-48, VIEILLE HALLE AUX BLES  
(GARE CENTRALE) 1000 BRUXELLES  
TEL. 11.42.93 (7 lignes)

# Les manifestations culturelles et populaires

AVRIL 1973

- 21 NIVELLES : Grande Foire Commerciale du Brabant Wallon. Ouvert tous les jours, de 14 à 20 h; samedis et dimanches, de 10 à 20 h (jusqu'au 2 mai).
- 22 TIRLEMONT : dans la nuit du 22 au 23, procession de la Treizaine (treize fois le trajet entre la Chapelle O.L.V. ten-Steen à Tirlemont et l'église d'Hakendover).
- 23 HAKENDOVER : Procession du Divin Rédempteur (après la grand'messe de 10 heures). Spectaculaire chevauchée à travers champs, suivie par des dizaines de milliers de touristes et pèlerins venus de tous les coins de Belgique et même de l'étranger. LEMBEEK : Marche Militaire de Saint-Véron avec la participation d'environ cent trente fantassins et de plus de cent cavaliers, tous en costumes d'époque. Départ vers 8 heures du matin et retour, à Lembeek, vers 17 heures, après un vaste périple passant par Braine-le-Château, Clabecq, Tubize et Saintes (Hondzocht).
- 27 AVERBODE : à l'abbaye (quartier abbatial) : le Trio Lyrica (instruments en bois). DIEST : Au Centre Culturel (Béguinage) : exposition de peinture consacrée au béguinage de Diest (jusqu'au 2 mai) — A la Salle Patria : « Oscar » par la compagnie théâtrale « Uilenspiegel ». GAASBEEK : au château : concert par les lauréats du Conservatoire de Musique de Bruxelles (à 20 heures).
- 28 BRUXELLES : Dans les Palais du Centenaire (Heysel) : 46<sup>e</sup> Foire Commerciale de Bruxelles (jusqu'au 13 mai) — Au Centre International Rogier : INCOF (Salon International de l'Optique). Ce salon, réservé aux professionnels, restera ouvert jusqu'au 2 mai. HOEGAARDEN : Au Musée J. Van Nerum : exposition consacrée au Jour des V Lignées de Hoegaarden (jusqu'au 6 mai). ORP-LE-GRAND : A l'église Saint-Martin : exposition « Trésors de l'Art Sacré du doyenné d'Orp », jusqu'au 3 juin. Ouvert les samedis, dimanches et jours fériés, de 10 à 20 heures. Les vendredis, de 18 à 20 heures.
- 29 GAASBEEK : Au château : exposition L. Wattiez (peintre), R. De Neve (sculpteur) et K. De Wilde (dessinateur) jusqu'au 14 mai.

MAI 1973

- 1 PLANCENOIT : 8<sup>e</sup> Rallye automobile des Ardennes brabançonnes.
- 3 DIEST : A l'église du Béguinage : Soirée musicale avec la participation de la Chorale Jochem, de l'Académie municipale de Musique et du Chœur grégorien.
- 4 BRUXELLES : Dans la Salle des Métiers d'Art du Brabant, rue Saint-Jean 6 : Wilchar (gravures) expose jusqu'au 19 mai.
- 5 DIEST : Au Centre Culturel (ancienne infirmerie du Béguinage) : exposition annuelle de l'Atelier de Jeunesse sur le thème « Le Béguinage de Diest » (jusqu'au 6 juin). GAASBEEK : Au château à 20 h : concert organisé par le Cercle Culturel Andreas Masius avec la participation de J. Sluys (orgue), R. Van Den Bergh (flûte) et L. op 't Eynde (hautbois).
- 6 BOSSUT-GOTTECHAIN : Rallye « Pour un Toit » organisé par les Bénédictines de Bossut-Gottechain.
- RIXENSART : En la Salle culturelle de la Maison communale : séance de jazz avec, au piano, D. Van Damme, dans le cadre des Midis musicaux.
- STERREBEEK : Dans le cadre du 800<sup>e</sup> anniversaire de la commune : plantation du Meyboom.
- 11 AVERBODE : A l'abbaye d'Averbode (réfectoire) : Théo Mertens et sa grande formation.
- 11 et 12 MONT-SAINT-GUIBERT : Week-end de festivités dans le cadre des manifestations du 850<sup>e</sup> anniversaire de la commune.
- 12 HOEGAARDEN : Au Musée J. Van Nerum : exposition consacrée aux brasseurs et distillateurs de la Gilde de la Bière (jusqu'au 27 mai).
- 13 BRUXELLES : Dans les Palais du Centenaire (Heysel) : Energy 73 (jusqu'au 18 mai). NIVELLES : 1<sup>er</sup> Trophée « Karting » de Nivelles-Baulers (compétition internationale).

- 14 LOUVAIN : Au Musée Van Humbeek-Piron, Mechelsevest 108 : exposition consacrée à l'œuvre religieuse de Pierre Van Humbeek et Marie Piron. Tous les jours, sauf les mardis, de 10 à 19 heures, jusqu'au 31 octobre.
- 16 LOUVAIN : En la Salle d'exposition de la ville, Léopold Vanderkelenstraat 30 : le peintre Yvonne Valgaeren expose jusqu'au 29 mai.
- 18 GAASBEEK : Au château, à 20 h : concert organisé par le Cercle culturel d'Anderlecht en collaboration avec la B.R.T. (émetteur régional du Brabant).
- 20 HAMME-MILLE : Procession Saint-Corneille au hameau de Mille. Messe à la petite chapelle de Mille (10 heures) suivie de la procession qui comprend de nombreux groupes historiques et qui bénéficie de la participation de nombreux cavaliers venus des différentes régions du pays. Après la procession a lieu la bénédiction des cavaliers et des chevaux. Cette tradition haute en couleur remonte à 1460.
- MONT-SAINT-GUIBERT : Autocross-accordéon dans le cadre des festivités du 850<sup>e</sup> anniversaire de l'octroi des libertés communales.
- 21 GAASBEEK : Au château : exposition organisée par le C.S.V. Pajottenland (jusqu'au 4 juin).
- 23 BRUXELLES : Au Centre International Rogier : SIPAB 73, Salon International de la Publicité et de la Promotion des Affaires — AUVIC 73, Salon International de l'Audio-Visuel et de la Communication. Ces deux salons resteront ouverts jusqu'au 29 mai.
- 25 BRUXELLES : Dans la Salle des métiers d'art du Brabant, rue Saint-Jean 6 : le peintre Fischer expose jusqu'au 9 juin. GAASBEEK : Au château à 20 h : concert (flûte, basson, clavecin).
- 27 BRUXELLES : Dans les Palais du Centenaire (Heysel) : Exposition Canine Internationale de la Société Royale Saint-Hubert. NIVELLES : Foire communale du Printemps (loges foraines, concerts, sorties de groupes folkloriques, etc...) jusqu'au 3 juin — Au circuit automobile de Nivelles-Baulers : Euro Dynamic Show.
- SCHAFFEN : Meeting international d'aviation et de parachutisme.
- 30 LOUVAIN : En la Salle d'exposition de la ville, Léopold Vanderkelenstraat 30 : exposition consacrée aux « Tapisseries Modernes du Brabant » (jusqu'au 12 juin).
- 31 NIVELLES : Grande Braderie (de 8 à 18 heures). A 17 heures : à la Grand-Place : ascension d'un ballon. WILSELE : A la Maison communale : exposition des œuvres sélectionnées dans le cadre du « Grand Prix de Peinture à Wilsele » (jusqu'au 3 juin).

JUIN 1973

- 1 GAASBEEK : Au château, à 20 heures : concert organisé par la Fanfare de la Jeunesse de Hal.
- 8 NIVELLES : En la Salle omnisport du parc de la Dodaine : Festival International de musique évangélique (également les 9 et 10 juin).
- 9 AVERBODE : A l'Abbaye d'Averbode (salles du quartier abbatial) : exposition d'art religieux contemporain. Ouvert tous les jours jusqu'au 24 juin (entrée gratuite). DIEST : Au Centre culturel (Béguinage) : Exposition internationale de photographie sur le thème « Qu'est-ce que l'homme ? » en collaboration avec le Musée Sterckshof de Deurne-Anvers (jusqu'au 12 août).
- LOUVAIN : 4<sup>e</sup> Festival de la Bière, sur le thème « Louvain, ville de la bière, ville joyeuse ». Les festivités se poursuivront les 10 et 11 juin.
- 10 GAASBEEK : Au château : exposition J. Lucas (jusqu'au 24 juin). NIVELLES : Au circuit automobile de Nivelles-Baulers : Grand Prix de Belgique de Formule 2.
- RIXENSART : à la Maison communale : le Trio Chanteclair, dans le cadre des Midis musicaux.
- 11 NIVELLES : Journée nationale Agricole; Concours national Agricole de la Pentecôte, exposition de matériel agricole et exposition de petit élevage.
- 15 BRUXELLES : Dans la Salle des métiers d'art du Brabant, rue Saint-Jean 6 : « Les métiers d'art du Brabant » (jusqu'au 30 juin).



La  
**KREDIETBANK**  
 vous souhaite  
 d'excellentes vacances



VISEZ JUSTE...  
 VISEZ...  
 LOTERIE  
 NATIONALE

SECURITE — REGULARITE — HONNETETE ABSOLUES  
 AUCUNE RETENUE SUR VOS GAINS  
 Anonymat garanti